@

Fernand GRENARD

LE
TIBET
ET SES HABITANTS

Mission scientifique dans la Haute Asie

à partir de :

Jules-Léon Dutreuil de Rhins (1846-1894)

MISSION SCIENTIFIQUE DANS LA HAUTE ASIE
1890-1895

Deuxième partie : LE TURKESTAN ET LE TIBET
Étude ethnographique et sociologique

par Fernand GRENARD (1866- ?)

II. LE TIBET ET SES HABITANTS
Paris, Ernest Leroux, éditeur, 1898, pages 316-450 de 476.

« Publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts, Comité des Travaux historiques et scientifiques, section de Géographie historique et descriptive. M. le Dr E.-T. Hamy, de l'Institut, secrétaire de la section de Géographie historique et descriptive du Comité des Travaux historiques et scientifiques a suivi cette publication en qualité de Commissaire responsable. »

Édition en format texte
par Pierre Palpant

www.chineancienne.fr
août 2011

TABLE DES MATIÈRES

@

Je n'essayerai point de tracer du Tibet et de la population qui l'habite un tableau aussi détaillé que celui que j'ai présenté du Turkestan chinois. Outre que nous sommes restés moins longtemps dans le premier pays que dans le second, il est beaucoup plus difficile d'y obtenir des renseignements sûrs à cause de la défiance obstinée et du mauvais vouloir persistant des habitants. Toutefois, nous nous sommes trouvés dans des circonstances relativement favorables pour faire une étude intéressante. Aucun voyageur récent, le père Desgodins mis à part, n'a séjourné aussi longtemps ni voyagé aussi longuement que nous dans le Tibet proprement dit. Sans tenir compte de nos explorations en des régions désertes, nous avons passé dix mois et demi au milieu de populations tibétaines. Nous n'avons point, soigneux de notre sécurité, évité systématiquement les pays habités, et partant dangereux, ni essayé de les traverser le plus rapidement possible. Nous sommes parvenus à rester quatre mois sur un territoire dont l'accès est interdit aux Européens, parmi le peuple soumis au gouvernement de Lha-sa ; nous avons eu la bonne fortune d'entretenir longuement et familièrement quelques-uns des représentants les plus autorisés de la société tibétaine et de faire fléchir quelques-uns de leurs préjugés. Nous avons vu à la fois les Tibétains nomades et les sédentaires, ceux qui sont sujets de l'Angleterre et ceux qui le sont du Talé lama ou de la Chine ; nous avons visité successivement les quatre p.318 provinces dont le pays est formé : Nga-ris, Tsang, Bou et K'am, entre le 75e degré de longitude et le 99e. Mais nous n'avons pu descendre au-dessous du trentième parallèle ni, par suite, atteindre la région des principales villes, la plus intéressante, en somme, et cela sera la cause de beaucoup de lacunes et d'incertitudes dans cet exposé, qui aura pour les voyageurs futurs le mérite de leur laisser encore beaucoup à faire.

CHAPITRE PREMIER

Description générale du pays

@

Le Tibet occupe la masse de montagnes la plus énorme et la plus élevée qui soit dans le monde. Délimité en gros par le pic de Dapsang à l'ouest, les villes de Skar-do et de Simla, la chaîne de l'Himalaya, Li-kiang, Ta-tsien-lou, Soung-p'an, les monastères de Lha-brang et de Shou-boum, le Kouk nor, le Kya-ring ts'o, les monts Bayen Kara, Arka tâgh et Oustoun tâgh, il affecte la forme d'un immense sabot ou, pour parler géométriquement, d'un trapèze dont les côtés seraient elliptiques. Il mesure 2.600 kilomètres dans sa plus grande longueur entre Skar-do et Song-p'an, 450 dans sa plus petite largeur du col de Karakoram au bord du Satledj et 1.250 dans sa plus grande largeur entre le Kouk nor et le coude méridional du Ta kiang ou fleuve Bleu. La superficie totale dépasse 2 millions de kilomètres carrés, couverts par une série de chaînes de montagnes neigeuses qui, ramassées sur le méridien du Karakoram en un faisceau étroit, s'épanouissent vers l'est en éventail en s'inclinant soit au nord, soit au sud, puis se resserrent de nouveau en s'inclinant, en sens inverse. Physiquement le Tibet se divise en deux parties, la région des lacs et celle des rivières, qui enveloppe la précédente de trois côtés en demi-cercle. La région des lacs, qui s'étend entre le lac Pang-kong, les sources de l'Indus, le Dam La-rkang la, les sources du Salouen et du fleuve Bleu et enfin celles des rivières du Turkestan, affecte la forme d'un fer de hache, ayant 300 kilomètres p.319 de largeur à l'emmanchure du côté du lac Pang-kong, 700 à l'autre extrémité, sur 1.100 de largeur et couvrant ainsi une surface égale à celle de la France. Cette partie du Tibet étant la plus éloignée de l'Océan, les précipitations atmosphériques y sont plus rares qu'ailleurs, le climat y est d'une grande sécheresse et les eaux n'y peuvent acquérir assez de puissance pour triompher des obstacles et se façonner un chemin vers la mer. Les chaînes de montagne sont

largement étalées, arrondies, mal articulées, séparées par des vallées presque plates [1], semblables aux Pamirs, d'une altitude absolue considérable, médiocrement inférieure à celle des sommets. Aucune pente générale n'y est suffisamment déterminée pour permettre aux eaux de s'assembler en rivières ; les ruisseaux et les torrents s'en vont s'endormir dans des lacs innombrables, éparpillés de tous côtés comme des fragments de miroir brisé. L'écoulement des eaux est si peu favorisé que le terrain est entièrement imprégné d'eau, sauf sur les côtes, gelé et solide pendant 8 mois de l'année, boueux et mouvant au cœur de l'été. C'est justement le régime de la toundra sibérienne. Aucune autre contrée au monde n'a une altitude moyenne égale sur une pareille surface. Cette altitude moyenne est supérieure à 5.000 mètres, les vallées ayant de 4.400 à 5.300 mètres, les pics de 6.000 à 7.500, les cols de 5.000 à 5.800. La partie septentrionale de cette région est la plus élevée, les vallées n'y ont jamais moins de 4.800 mètres ; aussi la température est-elle fort rigoureuse, montant avec peine à 15 ou 16 degrés en été à une heure de l'après-midi pour descendre à zéro ou au-dessous la nuit ; en hiver il sévit des froids de 40 degrés et plus. La végétation est à peu près nulle et le peu d'herbe qui pousse n'est jamais verte. Les pâtres tibétains n'y viennent point planter leur tente. A l'ouest de 80° de longitude, ils s'avancent jusqu'un peu au nord du 34e parallèle (Mang-rtsé), mais à l'est ils ne s'aventurent que peu au delà du 33e dans la saison chaude et restent au-dessous du 32e en hiver. La partie de la région lacustre, qui p.320 s'étend en segment d'ellipse entre le Pang-kong et le Nam ts'o, le long de l'itinéraire de Nain Singh, plus méridionale et un peu moins élevée (4.600 mètres en moyenne), est plus habitable et contient même quelques pauvres bourgades de pierre telles que Rou-t'og, Om-bo et Sen-dja dzong. Elle est encore presque complètement impropre à la culture, la végétation arborescente y fait défaut et l'on n'y trouve que des pâturages à l'herbe courte et dure au milieu de grands espaces

[1] Ce sont ces vallées qu'on appelle *t'ang* en tibétain par opposition à *rong,* vallée encaissée, gorge.

absolument stériles. Les eaux plus abondantes ont comme une velléité de se réunir en rivières, sans cependant y réussir. C'est une zone de transition. Plus au sud, la chaîne méridionale du Nam ts'o passée, la transformation est accomplie. Là, de même qu'à l'ouest et à l'est, la masse montagneuse pour ainsi dire amorphe qui domine, pareille à un donjon, le centre du continent asiatique, s'articule, se diversifie, se façonne. Le climat moins sec fournit plus d'humidité et favorise le travail d'érosion des eaux, qui se sont creusé de profondes vallées et ont trouvé un écoulement vers la mer. Ainsi de grands fleuves sont nés : le Tsang-po-Brahmapoutra, le Salouen, le Ta kiang, le Mékong, le Hoang hô. Près des sources l'aspect du pays ne change que peu ; ce sont toujours les mêmes larges vallées, très hautes et peu hospitalières à la vie. Vers les sources du fleuve Bleu le pays est inhabité et les Tibétains ne mènent pas leurs troupeaux au delà d'une ligne brisée tirée de l'extrémité nord-occidentale du Kouk nor et passant par le Stong-ri ts'o, le Ngo-ring ts'o, la source du Mékong et le col Tang la. Entre les Tibétains et les Mongols s'étend une marche déserte qui se rétrécit à mesure qu'on s'avance vers l'est, c'est-à-dire à mesure que le terrain s'abaisse, en sorte que sur les bords septentrionaux du Kouk nor les deux populations se touchent et se mêlent. Dans le Tibet oriental les cultures commencent à se montrer, très rares et pauvres, à partir d'une ligne menée de Dam (4.400 mètres) à La-boug gon-pa (3.800 mètres) ; puis, un peu plus au sud encore, les pentes des montagnes se revêtent de bois chétifs et clairsemés, genévriers, tamaris, saules, pins et sapins, cèdres, ormes. Plus on avance vers l'est, plus les chaînes de montagnes se rapprochent, rétrécissant les vallées, dont p.321 le fond se déprime de plus en plus sans que les sommets s'abaissent d'une manière notable, de façon que le pays se hérisse de côtes fort hautes, abruptes, rocheuses, difficilement franchissables, qui ne laissent entre elles que des espaces très restreints pour la culture et la pâture. Cependant, à mesure que l'on descend, on voit les cultures s'améliorer, les forêts s'épaissir, les villages devenir plus nombreux et enfin, au sortir de la prison tibétaine, à la lisière des pays chinois, les vallées ne dépassent plus guère 2.500

mètres, sont fertiles, produisent du blé, des légumes, des fruits, même des raisins, des grenades, du riz dans les plus méridionales, comme celle de Ba-t'ang ; des villes importantes s'y élèvent, Ba-t'ang, Dar-tsé-do, Song-p'an, Tong-kor, où les deux éléments ethniques, le chinois et le tibétain se heurtent et se mêlent. A l'ouest, du côté du La-dag, on constate le même resserrement des plis montagneux, les mêmes vallées étroites, profondes, séparées par d'énormes murailles rocheuses ; seulement l'altitude reste plus considérable, la végétation est plus maigre, les arbres manquent. La zone méridionale du Tibet, constituée par le bassin du Tsang-po-Brahmapoutra est la plus favorisée de la nature. Les vallées sont en général un peu plus larges, et leur proximité plus grande de l'équateur permet de récolter du riz, des abricots et des jujubes jusque par 3.500 mètres d'altitude. C'est là que sont bâties les villes les plus considérables du pays : Ji-k'a-tsé, Lha-sa, Gyang-tsé.

Terre dure et avare, qui ne donne qu'à regret un peu de pain aux hommes qui l'habitent. Auprès d'elle les plus sauvages cantons de la Suisse ressemblent à des parcs de plaisance. En quelque lieu que l'on soit, on est entouré de hauteurs que la neige ne quitte jamais, on est flagellé par des vents véhéments et aigus, exposé à des froids polaires. L'aspect de la nature est austère, monotone, accablant par l'énormité des proportions, rarement égayé par un soupçon de grâce fugitive. Le séjour en serait presque insupportable si le ciel et l'eau n'étaient clairs. Une telle contrée pouvait moins encore que le Turkestan être le berceau d'une civilisation brillante ; elle n'était destinée qu'à servir de refuge à quelque race disgraciée, et en effet le peuple tibétain n'a p.322 jamais atteint qu'à une culture médiocre, pâle reflet des civilisations chinoise et hindoue. Les écrivains tibétains ont eu eux-mêmes la rare modestie de reconnaître l'infériorité de leur pays en le surnommant *k'ob youl,* le pays barbare.

@

II

Les habitants. Type physique et moral

@

L'immense territoire que nous venons de décrire est fort peu peuplé. Il ne paraît pas qu'il y ait en tout plus de 3 millions de Tibétains, sujets de l'empereur de Chine ou de l'impératrice des Indes [1] ; mais tous, malgré la distance qui les sépare, offrent une remarquable unité de mœurs et de langue. Ils se donnent tous le nom générique de Bodpa. Les habitants du royaume de Lha-sa, et ceux du La-dag se considèrent comme la partie la plus pure de la race Bod et distinguent leurs congénères du nord et du nord-est par des noms particuliers. Les nomades qui fréquentent les pâturages des hauts plateaux entre le lac Pang-kong et le Nam ts'o sont appelés Tchang-pa (Byang-pa) c'est-à-dire les septentrionaux. Les Tibétains nomades ou sédentaires qui habitent au delà du Nam ts'o et au nord de Tcha-mdo, à partir du district de Nag-tchou dzong [2] jusqu'au Kouk nor et à Ta-tsien-lou sont désignés par le mot de Hor-pa, qui a probablement le sens général de barbare. Les Mongols sont souvent ainsi appelés dans les livres tandis que dans l'usage moderne on leur donne plus souvent le nom plus précis de Sog-po. Dans le Tibet occidental, où les Mongols sont fort peu p.323 connus, le mot Hor-pa est appliqué uniquement aux Turcs musulmans de Kachgarie. Les pâtres des steppes de l'occident comme de l'orient sont appelés Dog-pa (hbrog-pa) par opposition aux agriculteurs sédentaires. Aucun de ces noms n'a de signification ethnique et tous les Bod-pa du Kouk nor au Baltistân se tiennent pour frères.

---

[1] Je ne comprends pas dans ce chiffre la partie de la population du Népâl, du Bhoutan et de la Barmanie qui se rattache à la race tibétaine. Les conclusions de M. Rockhill sur la statistique de la population tibétaine concordent avec les miennes. Je suis certain que tous les autres chiffres sont exagérés.

[2] Les gens de Nag-tchou sont déjà des Hor-pa, ceux des bords du Nam ts'o sont encore des Tchang-pa.

Ils ont tous un certain air de famille, mais c'est une famille hétéroclite dont les membres se reconnaissent seulement parce qu'ils ne ressemblent pas aux membres des familles voisines et non point parce qu'ils se ressemblent entre eux. Lorsqu'on voit un Tibétain, on juge aussitôt, abstraction faite de ses manières et de son costume, que ce n'est ni un Chinois, ni un Mongol, ni un Turc, ni un Indo-Européen, mais l'on aurait tort d'en conclure que tous les Tibétains sont faits sur le même modèle ; car si le voisin se présente, on s'apercevra qu'il diffère presque autant de son compatriote que de n'importe quel Chinois, Mongol ou Hindou. Si l'on prend un groupe de cinquante Tibétains, on a chance de discerner parmi eux cinq ou six types divers, qui ne se ramènent guère l'un à l'autre. Seulement les mêmes types se retrouvent à peu près partout, parce qu'entre tous les groupes ethniques, qui ont contribué à former le peuple tibétain, il y a eu depuis des milliers d'années des relations intimes, fréquentes, ininterrompues, qui ont complètement brouillé les frontières ethniques en même temps qu'elles ont unifié la langue [1]. Il est ainsi impossible de dégager un type général du milieu de cette confusion ; quant à décrire avec précision et à classifier les cinq ou six types irréductibles auxquels tous les types individuels peuvent se ramener, c'est une entreprise qui ne pourrait être tentée que par un spécialiste ayant étudié très minutieusement la question sur place. Voici cependant quelques-uns des caractères qui se présentent le plus fréquemment. Front haut et étroit, quelquefois fuyant, oreilles grandes et écartées ; nez parfois large et aplati, le plus p.324 souvent proéminent, non rarement aquilin, mais avec les narines presque toujours larges ; yeux moins à fleur de tête et moins bridés que chez les Mongols, et même chez certains individus le bridement est difficilement perceptible ; pommettes grosses et saillantes ; face osseuse et allongée, quelquefois carrée, presque jamais ronde comme chez les Mongols ; bouche largement fendue ; dents fortes, très souvent irrégulières et cariées ; lèvres épaisses chez quelques-uns,

---

[1] Quelles que soient les différences dialectales, elles sont moindres qu'elles ne l'étaient autrefois en France sur une surface beaucoup moindre et n'empêchent point des Tibétains des districts les plus éloignés de se comprendre.

minces chez la plupart ; mains et pieds grands et grossiers ; cheveux épais et durs, ayant une tendance plus ou moins grande à s'onduler ; barbe rare, sauf quelques exceptions : j'ai vu des Tibétains orientaux barbus comme des patriarches, d'ailleurs on a coutume de s'épiler le visage avec des pinces. Stature au-dessus de la moyenne, plus haute dans le Tibet nord-oriental (1 m,65) que dans l'occidental (1 m,60). Os gros, muscles peu développés, secs et fermes, embonpoint extrêmement rare, même chez les femmes. Je n'ai rencontré de gens gras que parmi les moines et encore je n'en ai observé aucun qui fût obèse. Crâne visiblement brachycéphale, moins que chez les Mongols. Couleur des yeux, brun clair ou noisette, des cheveux, toujours noire, de la peau, indéterminable à cause de la crasse qui recouvre tout le monde : j'ai eu cependant la bonne fortune de voir quelques Tibétains qui venaient de se laver ; ils m'ont paru bronzés comme des Italiens, avec un fond légèrement rougeâtre. Le recueil des légendes de Padma Sambhava appelle le Tibet le pays des visages rouges, *dong-mar Bod youl.* Il n'y a pas lieu d'établir aucune distinction caractéristique entre les Tibétains de Lha-sa et de Ta-chi-lhoun-po, dont j'ai vu un assez grand nombre, et les nomades du nord et du nord-est, hors que ceux-ci ont naturellement plus de rudesse dans l'allure. Au contraire, les Pa-nag des bords du Kouk nor doivent être mis à part ; ils se rapprochent beaucoup plus des Mongols que les autres Tibétains et notamment ils ont les yeux plus bridés, le nez moins proéminent, la taille plus ramassée.

Les Tibétains ont beaucoup plus de souplesse, d'agilité et de grâce dans la démarche que les habitants du Turkestan chinois ; ils marchent très vite, sauf les grands seigneurs, à pas relativement petits et menus, p.325 en se tortillant des hanches. J'ai signalé ailleurs à quel point ils s'étaient accommodés à l'altitude excessive de leur pays, qui n'a pour eux aucun inconvénient. Grâce à cette accommodation ils peuvent supporter sans trop de peine de longues marches et se livrer à des courses rapides dont peu d'Européens seraient capables en de semblables montagnes. Cependant je n'ai pas éprouvé que les Tibétains

fussent plus résistants que nous à la fatigue et plus endurants de la souffrance que nous ne le sommes, c'est plutôt le contraire qui est vrai, car s'ils ont le corps moins délicat, ils n'ont pas un ressort moral aussi puissant.

C'est peut-être une entreprise assez illusoire que d'essayer de tracer un portrait moral du Tibétain. Les rares caractères qui sont communs à tous les habitants du Tibet et à eux seuls ne sont nullement constitutifs de l'âme tibétaine, mais simplement surajoutés, résultant des antécédents historiques et des conditions sociales et politiques. En général, on peut dire que le Tibétain est d'une douceur non exempte d'hypocrisie ; il est faible, timide, obséquieux et défiant comme tous les faibles. C'est là une conséquence du gouvernement clérical, qui lui est imposé, gouvernement tyrannique, sectaire, soupçonneux, tremblant de voir l'autorité lui échapper, attentif à maintenir chacun dans une dépendance servile et faisant de l'espionnage et de la délation mutuelle la base de l'édifice social. La peur plane sur le Tibet entier, le gouvernement craint ses sujets, et les sujets leur gouvernement, chacun redoute son voisin, son ennemi et son ami, le particulier s'effraye du pouvoir arbitraire du fonctionnaire et du lama, ceux-ci tremblent devant leurs supérieurs, lesquels à leur tour sont sans cesse inquiets des sourdes intrigues qu'ils découvrent ou supposent chez leurs inférieurs. La peur conduit ordinairement à la cruauté et cela explique la fréquence des meurtres et surtout des empoisonnements, ainsi que la barbarie des supplices que les Tibétains font subir à leurs condamnés ; ce n'est point que leur cœur soit naturellement dur et fermé à la pitié. Il va de soi que les Tibétains montrent encore plus de défiance à l'égard des étrangers que de leurs compatriotes et c'est pour cela qu'il est si difficile de tirer d'eux le moindre renseignement. Mais p.326 c'est si bien une affaire de politique que les Tibétains Pon-bo, qui détestent les bouddhistes, s'ouvrent assez volontiers aux Européens, en qui ils voient des appuis possibles contre leurs ennemis orthodoxes. De même les Tibétains de l'est, divisés en tribus indépendantes et hostiles les unes aux autres, exposés aux pillages de leurs voisins, toujours sur

le qui-vive, sont beaucoup plus batailleurs et querelleurs que leurs congénères de l'ouest et du sud et se livrent avec moins de contrainte aux violentes impulsions de l'instinct. Il n'est pas de voyageur qui n'ait noté l'insouciance du Tibétain. Il n'aime pas les longues pensées et il est d'avis qu'à chaque jour suffit sa peine, aussi lorsque l'occasion s'en présente, il s'amuse, chante, danse et fait ripaille sans s'inquiéter du lendemain. Mais de quoi veut-on qu'il se soucie ? L'organisation sociale est telle qu'il ne peut guère s'élever au-dessus de sa condition et qu'en quelque lieu que le sort l'ait fait naître, il est à peu près sûr de sa pitance quotidienne, dont il se contente parce qu'il sait ne pouvoir se procurer mieux. Les caractères soucieux ne se rencontrent que dans les sociétés compliquées et instables comme les nôtres, où il y a surabondance de population, où presque tout le monde, au lieu de trouver en naissant sa place réservée au soleil, est obligé de se la faire lui-même par son propre effort, au prix de beaucoup de peine et de temps, où il est impossible de se satisfaire à peu de frais, où les ambitions sont déchaînées par la faculté que tous possèdent ou croient posséder de monter aux plus hauts sommets. On doit se mettre en garde, en une certaine mesure, contre les reproches de lubricité adressés aux Tibétains par les missionnaires, singulièrement gauches lorsqu'ils parlent de ces sortes de choses, et par les écrivains chinois, toujours pleins d'orgueil national et de respectabilité pudibonde. Je ne crois pas que les Tibétains soient foncièrement plus mauvais à cet égard que la plupart des hommes et je n'ai pas encore rencontré de peuple qui fût chaste par nature ; seulement on peut être retenu plus ou moins par les lois et par l'opinion établie. Or les Tibétains, malgré les recommandations de la religion bouddhiste, n'ont jamais compris la nécessité de régler sévèrement l'instinct sur ce point, et ils n'attachent qu'une très faible p.327 importance à ce que d'autres considéreraient comme très immoral. Leur exemple est excellent pour démontrer la vanité de la théorie d'après laquelle les habitants des pays froids auraient les mœurs naturellement meilleures que ceux des pays chauds. Toutefois le Tibétain, plus grossier et moins contraint par le préjugé que le Chinois, met dans son libertinage moins de raffinement

et de vice. Il est aussi moins orgueilleux et moins moqueur, peu porté à l'insolence et au dénigrement, mais bien plutôt à l'admiration naïve. Il a une gaieté simple, une bonne humeur ingénue, qui le fait s'amuser de la moindre chose comme un grand enfant qu'il est. D'une culture très médiocre, aussi bien dans les villes que dans les steppes, il a l'esprit moins avisé et moins industrieux que le Turc de Khotan ou de Kâchgar ; et pourtant l'instruction est un peu plus répandue dans le Tibet que dans le Turkestan, mais cette instruction se borne aux premiers éléments de lecture et d'écriture, aux prières et au catéchisme, et cet enseignement religieux, forcément grossier, n'a fait qu'accroître le caractère profondément superstitieux de ces âmes encore obscures, toutes pleines de peurs et de crédulités puériles. Cependant le Tibétain est supérieur intellectuellement au Mongol, moins lourd et moins stupide ; il ne manque pas de vivacité ni de bon vouloir et, avec une bonne direction, on peut en faire quelque chose.

@

III

Aperçu historique

@

Sur les origines de la race tibétaine nous n'avons point d'information certaine et précise. Les Tibétains disent descendre d'un dieu-singe et d'un démon femelle (srin-mo) ; c'est ainsi que les Turcs prétendent que leur premier ancêtre était un loup. Les Chinois rapportent que les Tibétains sont les descendants des tribus San-miao, que Chun, l'empereur mythique qui vivait au XXIIIe siècle avant notre ère, envoya dans p.328 les environs du Kouk nor. Cela prouve que dans l'opinion des Chinois les Tibétains auraient occupé primitivement les vallées fertiles de la Chine, d'où ils auraient été chassés par le peuple conquérant des cent familles, et que l'installation des Tibétains dans leur patrie actuelle remonterait aux âges préhistoriques.

Il est fort probable que les Tibétains appartiennent à la même souche que les divers peuples turco-mongols. Non seulement le type physique des uns et des autres présente une assez grande analogie, mais les mœurs et les croyances des uns et des autres ont des rapports frappants. Sans doute le processus de la civilisation ayant été à peu près le même dans toutes les races, il ne faut point s'appuyer sur l'identité de quelques coutumes chez deux peuples, ni même sur la similitude des principes généraux qui servent de base à leurs sociétés respectives, pour conclure à leur parenté ethnique. Autrement il serait très facile de démontrer que les Chinois ont la même origine que les Grecs. Mais en ce qui concerne les Tibétains, on observe entre leurs usages les plus anciens et ceux des Turcs et des Mongols des ressemblances si étroites, se poursuivant parfois si exactement jusque dans le menu détail qu'il est impossible de n'y voir qu'une concordance fortuite. La différence de langage est une difficulté : on sait que les Tibétains parlent un idiome en partie monosyllabique comme le chinois, en partie agglutinant comme le mongol, possédant déjà des rudiments

de déclinaison et de conjugaison qui lui permettent d'avoir une syntaxe se rapprochant plus de la syntaxe turque que de la chinoise ; d'ailleurs son vocabulaire est tout à fait spécial. Il est bien certain que, si l'hypothèse de la communauté d'origine des Tibétains et des Mongols est juste, les premiers ont été notablement modifiés au cours des âges comme leur type physique en fait foi. Il est très possible que, venus de Mongolie, ils aient trouvé une autre race, installée avant eux dans le pays des sources des grands fleuves, avec laquelle ils se soient mélangés et dont ils aient emprunté en quelque mesure la langue et la structure corporelle. Peut-être subsiste-t-il quelques débris de cette race primitive parmi les peuplades sauvages du Seu-tchouen, du Yun-nan ou de l'Himalaya.

p.329 Les légendes tibétaines du Livre des Rois ne nous apprennent rien sur les origines ; ce ne sont que des inventions laborieusement arrangées par des scribes pédants, qui rappellent beaucoup les traditions de la Chine primitive, déformées avec un rationalisme puéril par les historiens postérieurs. C'est le même système qui consiste à attribuer à une série de rois très sages la découverte et l'application des arts nécessaires à la vie et l'établissement des institutions qui sont la base de la société. Le premier de ces rois, Nya-t'i-t'san-po, venait, dit-on, de l'Inde ; il entra dans le Tibet par le Bhoutan et passa par le mont Yar-lha-cham-po pour se rendre à Lha-sa. C'est là une légende évidemment forgée par les moines bouddhistes habitués à tout rapporter à l'Inde et qu'il faut rejeter d'emblée. Néanmoins il n'est pas impossible que les moines aient en cela dit inconsciemment quelque chose de vrai et qu'une partie de la population tibétaine soit sortie à une époque extrêmement reculée de la plaine du Gange. La plus ancienne mention certaine qui soit faite des Tibétains dans l'histoire se rencontre dans les Annales des Han, qui les connaissent sous le nom général de K'iang et relatent que dès 770 av. J.-C. ils furent en lutte avec les Chinois [1]. Dès le début de l'ère chrétienne des marchands

[1] Il ne faut pas attacher beaucoup d'importance à cette date de 770, l'histoire chinoise n'acquérant de certitude qu'à partir de la seconde moitié du IIIe siècle avant notre ère.

traversaient le Tibet pour se rendre de Palimbothra regia (Patna) à la capitale de la Chine en passant par le Népal et Lha-sa. Pline l'ancien appelle le Tibet pays des Attacores, nom qui se retrouve dans Ptolémée sous la forme Ottorokorrha, ville située près du Tsang-po et correspondant assez probablement à Lha-sa. Le géographe d'Alexandrie connaît déjà le véritable nom des Tibétains, οί βαύται ; mais pour lui les Bautes ne sont qu'une des peuplades qui habitent le pays compris entre l'Himalaya (Emodes) et le Nan chan (monts Kaciens), et il les place au nord de Lha-sa. Cependant il semble que c'était le principal des peuples du Tibet, puisqu'il a donné son nom au fleuve Bautisos, généralisation idéale de toutes les rivières, qui p.330 prennent leur source entre le Népal et le Tsadam et pour Ptolémée se réunissent toutes au Hoang hô. Au IVe siècle de notre ère les Tibétains contribuèrent à la ruine de la dynastie des Ts'in ; ils comptaient alors cent cinquante tribus, subdivisées en une foule de petits clans, établies à l'est de la rivière Min et du Ta kiang. Leur chef le plus important résidait à l'est de la rivière de Lha-sa (Lo-so) probablement sur l'emplacement de la ville actuelle. Les Annales des Soei et des T'ang nous indiquent les tribus dominantes au VIe siècle et fournissent des indications assez précises pour qu'on puisse les situer sur la carte. Ce sont en commençant par le nord-est :

1° Les T'ou-kou-houn, ainsi appelés du nom d'un chef turco-mongol qui vint du Liao-toung s'établir dans leur pays en l'an 312. Ils occupaient la région comprise entre Si-ning et le fleuve Jaune, les alentours du Kouk nor et le Tsadam. Ce sont les ancêtres des Pa-nag et des Go-mi. Leur capitale était située à 15 ou 50 lis à l'ouest du Kouk nor. Au Ve et au VIe siècle leur domination s'étendit jusqu'à Tchertchen. Les femmes du pays des T'ou-kou-houn, comme les Tibétaines de notre temps, se divisaient les cheveux en une foule de petites tresses et les ornaient de perles et de coquillages. Le fond de la population était certainement resté tibétain, mais l'élément turco-mongol apporté par les envahisseurs n'était pas négligeable, ne comptant pas moins de 1.100 familles au dire des Annales des Soei ;

2° Les T'ang-hiang [1], au sud des précédents et à l'est de la rivière T'ao et de Song-p'an t'ing, occupaient la contrée montagneuse du haut fleuve Jaune et du Dza tchou. C'était un peuple de cavaliers, belliqueux et pillards, n'ayant point de maisons, mais seulement des tentes en poil de yak. Nous reconnaissons en eux les ancêtres des Ngo-log et des Dza-tchou-k'a-pa et des gens du Nga-mdo. C'est de l'une de leurs tribus, celle des T'o-p'a qu'est sortie la célèbre dynastie des Si-hia ; p.331

3° Diverses tribus, telles que Tch'oun-sang, Mi-sang, etc., au sud des T'ang-hiang et correspondant sans doute aux gens du Dé-rgyé et aux cinq clans des Hor ;

4° Le Niu kouo, c'est-à-dire le royaume des femmes, ou plus exactement Niu-ouang kouo, le pays gouverné par une reine. Ce pays situé à l'est (c'est-à-dire au sud-est) des T'ang-hiang et au nord-ouest de Ya tcheou est le T'o-skyab et le So-mo. M. W. Rockhill note que lors de son passage chez les Hor, le So-mo était gouverné par une femme. Il faut se défier des renseignements donnés par les auteurs chinois, qui sont portés à exagérer les coutumes différant des leurs et s'imaginent que si les femmes n'occupent point dans une société une place aussi inférieure que dans la société chinoise, elles sont par cela même souveraines maîtresses. Remarquez bien que dans le Niu kouo tous les fonctionnaires qui ne sont pas employés dans l'intérieur du palais, les officiers militaires et les prêtres sont des hommes ;

5° Les T'ang-tch'ang, à l'ouest du Seu-tchouen (Ta-tsien-lou) ;

6° Les Teng-tchi, à côté des précédents (Li-t'ang ou Ba-t'ang) ;

7° Les Pé-lan, à l'ouest des T'ang-hiang, occupaient le pays des Nyam-ts'o, des Tao-rong-pa et en général les États du Nan-tchen gya-po. Leur nom se trouve sous la forme Paliana dans Ptolémée qui les place par Lg. 162° 25' Lt. 41° entre le Tsadam et Lha-sa.

8° Les To-mi, à l'ouest des précédents, occupaient les États actuels du Hor-tsi-gyab-pé-lio dans le bassin du Sog tchou ;

---

[1] Le terme Tangout vient du nom de cette peuplade. C'est le pluriel mongol de T'ang.

9° Les T'ou-fan au sud des précédents, à l'est du Népal, occupaient le pays de Lha-sa et toute la province de Bou ; ils étaient la plus puissante tribu du Tibet dès le IVe siècle [1] ;

10° Les Si-li, au sud-ouest des précédents, tribu de 50.000 familles demeurant dans des villes et des villages. Leur pays était le Tsang méridional et plus spécialement les environs de Ta-chi-lhoun-po ;

11° Les Tch'ang-kié-po, montagnards nomades, comptant environ p.332 2.000 tentes au sud-ouest des Si-li, c'est-à-dire sur les confins du Népâl, dans les environs de Ni-lam ;

12° et 13° Les Yang-t'oung, divisés en Petits et en Grands, étaient des nomades qui paissaient leurs troupeaux à l'ouest des T'ou-fan, au nord du Népâl, au sud de Khotan, c'est-à-dire dans le Tsang occidental et dans le Nga-ris oriental, soit à peu près entre 77° et 83° de longitude. Les Petits Yang-t'oung habitaient dans le Nga-ris et les Grands dans le Tsang ;

14° Les Grands Po-liu ou Po-lou, à l'ouest des Yang-t'oung. Ce sont les gens du La-dag ;

15° Les Petits Po-liu, à l'ouest des précédents, occupaient le Baltistân actuel. Ils étaient au débouché de la route de Kâchgar par le Pamir [2].

Les Annales des Soei et des T'ang nous peignent ces Tibétains d'autrefois comme très semblables à ce que nous les voyons aujourd'hui avec leurs figures sales, leurs cheveux emmêlés, leurs longues robes de peau, leurs tentes en poil de yak dans le nord et leurs maisons aux toits plats dans le sud. Comme aujourd'hui, ils fabriquaient de la bière d'orge, pétrissaient des boulettes de tsam-ba dans un breuvage beurré ; ils avaient le goût du brigandage et ne sortaient guère sans leurs arcs et leurs sabres ; leurs mœurs étaient très libres

---

[1] Ils avaient absorbé entre autres peuples les Sou-p'i qui habitaient probablement le pays de Nag-tchou et le Nam-rou.

[2] Klaproth : Tableaux historiques de l'Asie. — Bushell : The early history of Tibet. — W. Rockhill : The land of the Lamas. — Tibet, a geographical, historical and ethnographical sketch derived from Chinese sources. — H. Bitchourine : Исторія Тибэта и кчкч нора.

et les châtiments, qu'ils infligeaient aux criminels, très féroces. Leurs femmes portaient leurs cheveux divisés en une foule de petites tresses [1] et s'enduisaient le visage d'un enduit noir. Les cultures étaient rares et ne comprenaient guère que l'orge, le blé noir et les pois. Le père passait son autorité de chef de famille à son fils devenu grand. La religion était la même que celle des anciens Chinois et des anciens Turcs, consistant dans le culte des ancêtres et un naturalisme grossier ; nous verrons plus loin que $_{p.333}$ cette religion a subsisté à peu près entière chez le peuple. Les prêtres-sorciers, semblables aux *kam* turcs, avaient beaucoup d'influence sur les esprits superstitieux des anciens Tibétains ; ils donnaient par des sacrifices et des prières une sanction religieuse au serment de fidélité politique, que les chefs prêtaient au prince chaque année et avec une plus grande solennité tous les trois ans ; et l'on rapporte que dans cette grande cérémonie triennale on sacrifiait des créatures humaines. Au reste, la civilisation de ces Tibétains était très rudimentaire ; ils ignoraient l'écriture et se servaient, pour transmettre les ordres ou constater les contrats, de fiches de bois entaillées, de même que les vieux Turcs et que les peuplades tibétaines ou autres qui vivent encore aujourd'hui dans le coin sud-oriental du Tibet.

Vers 630 de notre ère, le prince tibétain Srong-tsan-gam-po (Srong-btsan-sgam-po, le très puissant et le très sage ? Srong) [2] réunit en confédération un grand nombre de tribus tibétaines et fonda un grand État avec Lha-sa pour capitale. Ce nouveau royaume prit le nom qu'il a gardé depuis, *T'ou-fa* en chinois, ou plutôt, selon l'ancienne prononciation, *T'ou-pat. Pat* est la transcription du mot *Bod* [3]*,* que les Tibétains emploient pour désigner leur pays et leur race ; *T'ou* représente le tibétain *mt'o* (pron. t'o) = élevé. Les Arabes en ont fait

[1] Au moins chez les T'ang-Kiang, Tibétains du nord est.

[2] Srong se prononce souvent Rong, aussi les écrivains chinois ont-ils transcrit ce nom par Loung. Le sens de Sgam-po est très douteux. V. dict. de Jæschke, p. 114. Plus brièvement on appelle ce souverain Srong-tsan-po.

[3] Qui se prononce le plus ordinairement Bod comme il s'écrit.

تبّت, [1] qui se prononce à très peu de chose près comme les deux mots anglais *tub, but,* et Marco Polo en a tiré Tebet qui est devenu plus tard Tibet ou Thibet [2]. Quelques rayons de civilisation commencèrent à éclairer p.334 ce pays. Srong-tsan-po envoya dans l'Inde un missionnaire, qui en rapporta une écriture et traduisit deux ou trois traités bouddhistes ; il donna quelques encouragements à la religion de Chakya Mouni et bâtit plusieurs temples ; les lamas l'en ont récompensé plus tard en l'élevant à la dignité d'incarnation d'Avalokita. Cependant le bouddhisme se répandit fort peu au Tibet sous ce règne. Ce ne fut qu'après l'arrivée, au milieu du VIIIe siècle, du Maître Padma Sambhava, le dompteur des démons, que des monastères furent fondés et un clergé régulier créé. L'influence de la civilisation chinoise se fit sentir immédiatement avec beaucoup plus de force que celle de la religion du Bouddha. Srong-tsan-po reconnut la suzeraineté de l'empereur de Chine, épousa une princesse de la famille impériale, remplaça ses peaux de bête par des vêtements de soie à la mode chinoise, s'entoura de lettrés chinois chargés de sa correspondance officielle, envoya les enfants de la noblesse tibétaine étudier la littérature classique de la Chine, fit venir de Si-ngan des ouvriers pour fabriquer du papier et de l'encre. En même temps qu'ils se mettaient à l'école de la Chine, les Tibétains acquéraient une puissance matérielle, qu'ils ne devaient plus retrouver dans la suite des âges. En 663, ils détruisirent la dynastie mongole des T'ou-kou-houn, qui dominait dans la région de Kouk nor et bientôt leur empire s'étendit depuis Lan-tcheou

---

[1] Ils auraient dû transcrire par un ط et non par un ت ; mais on sait qu'ils avaient l'habitude pour arabiser les mots étrangers de substituer le *t* simple au *t'* aspiré. Quant au redoublement du *b,* c'est une corruption introduite après coup, et qui doit probablement son origine à l'effort que l'on faisait pour prononcer le son particulier de la voyelle *eŭi.*

[2] Voir la brochure de M. L. Feer : *Étymologie du mot Tibet.* Je crois devoir écrire Tibet sans *h* parce que : 1° le groupe *Th* ne représente pas pour moi un *t* aspiré, mais le son anglais *th,* qu'il est impossible de figurer d'une autre manière, 2° il est absolument inutile d'encombrer l'orthographe de noms aussi courants que celui de Tibet de lettres superflues qui ne se prononcent pas et ne peuvent se prononcer ; 3° si l'on juge nécessaire de représenter l'aspiration tibétaine, à plus forte raison faudrait-il changer les voyelles *i* et *e* qui rendent le mot originel complètement méconnaissable ; 4° les textes les plus anciens de Marco Polo donnent plus souvent *Tebet* que *Thebet* ; 5° enfin, il est possible que la première syllabe au lieu d'être la transcription de *mt'o* soit celle de *stod* qui a le même sens et à peu près le même son, mais sans aspirations.

jusqu'aux portes du Badakhchân. Ils entrèrent en relations avec les khalifes de Baghdad, qui tantôt s'allièrent avec eux contre les Chinois, tantôt avec ceux-ci contre les Tibétains ; ils s'emparèrent à plusieurs reprises de Si-ngan, capitale de la Chine, et p.335 auraient peut-être réussi à ruiner au VIIIe siècle l'empire de leur suzerain, si celui-ci n'avait suscité contre ses dangereux voisins une coalition presque générale de l'Asie. J'ai expliqué précédemment comment ils avaient été pendant près de deux siècles les maîtres plus ou moins irréguliers et contestés du Turkestan chinois, comment au cours du IXe siècle leur royaume se démembra par suite des rivalités devenues légendaires entre le pouvoir civil et le clergé. Les lamas, nourris, protégés, comblés de grâce par la royauté, reconnurent ses bienfaits, dès qu'ils se sentirent assez forts, en essayant de la chasser du logis où elle leur avait fait place. C'est l'éternelle histoire. Les rois se défendirent, et l'un d'eux, Lang-dar-ma, se signala par une persécution acharnée contre le clergé. Il n'était autre, si nous en croyons la chronique, que le diable incarné ; il avait sur la tête un embryon de corne et il dissimulait attentivement cette difformité, qui eût révélé à son peuple sa véritable qualité. Seuls, ceux à qui il confiait le soin de sa barbe et de sa chevelure pouvaient apercevoir le signe dénonciateur, mais ils n'avaient garde d'être indiscrets, car, leur besogne achevée, ils étaient aussitôt mis à mort. Enfin un saint ascète, qui à force de se consumer dans la contemplation avait acquis le don de seconde vue, connut l'existence de la corne et comprit que son devoir était de nettoyer de ce monstre impur la terre sacrée des Bod. Il réussit à pénétrer secrètement dans le palais du monarque et le tua d'un coup de flèche. Le clergé fut rétabli au Xe siècle dans ses prérogatives. Khoubilay Khan reconnut comme chef du clergé tibétain le supérieur du couvent de Sa-skya [1], lui conféra l'autorité temporelle sous sa propre suzeraineté, et depuis, la Chine ne cessa de soutenir le clergé. La puissance des moines vis-à-vis de la royauté laïque déclina en même temps que la force des empereurs et reprit vigueur avec elle. Tsong-k'a-pa, le grand réformateur, triompha

[1] Prédécesseur et oncle du fameux P'ags-pa.

avec la dynastie des Ming, ses successeurs furent éclipsés par les rois séculiers soutenus des Mongols d'Ili dès que les Ming eurent perdu leur ascendant, ils recouvrèrent leur prééminence aussitôt que la p.336 dynastie des Ts'ing fut affermie, et finalement, le prince laïque ayant essayé de ressaisir l'autorité, l'empereur K'ien-long, qui porta à son apogée la puissance chinoise, le fit condamner et exécuter, décerna le titre royal au Talé lama et les fonctions de vice-roi à un autre lama. La conséquence de cette bonne entente entre le clergé tibétain et la Chine fut que celle-ci, sans envoyer de colonie au Tibet, en y entretenant beaucoup moins de fonctionnaires et de soldats que dans le Turkestan, y exerça cependant beaucoup plus d'influence sur la civilisation, et, d'une manière générale, tout ce qui, dans la civilisation du Tibet, n'est pas d'origine hindoue a pris sa source en Chine.

@

IV

Vie matérielle. Habitation, vêtement, nourriture, hygiène et médecine.

@

Dans mon premier volume j'ai déjà donné quelques détails sur les différents sujets qui font l'objet de ce chapitre. De plus, M. W. W. Rockhill a traité ces questions avec une remarquable exactitude dans ses *Notes on the ethnology of Tibet,* qui sont abondamment illustrées d'après nature. J'y renvoie le lecteur et je me contenterai ici de résumer très brièvement mes propres observations et renseignements, qui confirment, sans y ajouter notablement, le travail du célèbre voyageur américain. Au point de vue de l'habitation, le Tibet se divise en deux régions, celle des tentes et celle des maisons. Cette dernière ne s'étend pas plus au nord que l'itinéraire de Nain Singh par Rou-t'og — Om-bo — Sen-dja dzong. A l'est du Nam ts'o, Nag-tchou, Gyé-rgoun-do et les villages de la vallée du La tchou offrent les spécimens les plus reculés de maisons de pierre. En deçà de ces limites, les tentes se mêlent aux maisons de pierre, plus nombreuses que celles-ci d'abord, puis moins nombreuses sans cependant jamais disparaître, sauf dans quelques districts particulièrement favorables à l'agriculture et impropres à la p.337 pâture. Ainsi dans le La-dag depuis le lac Pang-kong jusqu'à Lé et de Lé au col de Karaoul on ne rencontre point de tentes. Quoique la tente soit l'habitation par excellence des pasteurs, il y a néanmoins un certain nombre de Tibétains, qui, vivant uniquement de leur bétail, demeurent dans des maisons ; tels sont les habitants de Nag-tchou dzong. La tente tibétaine (gour) est tout à fait distincte de la tente mongole. Elle est faite en un grossier tissu noir de poil de yak, fort inférieur à tous égards au feutre mongol, elle est quadrilatérale au lieu d'être ronde, soutenue par un bâton horizontal et deux verticaux, qui sont fixés et fortifiés par un grand nombre de cordes tendues à l'extérieur, passant par-dessus de petits piquets à quelque distance de

la tente, puis chevillées en terre. Elle n'est jamais plantée sur un sol uni, non seulement parce que le Tibet n'offre guère de surfaces planes, mais aussi parce que les indigènes fuient les bas-fonds et se réfugient sur les pentes des montagnes pour éviter une trop grande humidité au printemps et en général pour se mieux garder des brigands. La tente est appuyée le plus souvent sur une épaisse muraille de bouse desséchée, bûcher à la fois et écran contre le vent et la neige ; elle est ordinairement entourée à quelque distance d'un petit mur de pierres ou de boue, très bas et insignifiant dans le Tibet central, très élevé dans les parties du Tibet oriental où le brigandage est fréquent. Cette clôture s'appelle *raoua* (ra-ba, le *yuen-tzeu* des Chinois) et c'est toujours de ce nom que j'ai entendu désigner les tentes tibétaines ; la clôture a en effet une importance morale capitale, elle est la limite du domaine des dieux lares, et l'étranger qui en a franchi le seuil est déjà l'hôte du propriétaire. Au fond de la tente, la *cella,* l'armoire aux dieux, devant laquelle gît sur le sol, à la place d'honneur, une grosse pièce de bois longue de un ou deux mètres, haute de 20 à 30 centimètres, mal équarrie, sur laquelle celui qui est admis à la place d'honneur pose sa tasse de thé. Au centre, le foyer. Le fumier desséché brûle soit dans un très petit appareil de fer composé de trois cerceaux superposés et portés par trois pieds, ou dans un fourneau de maçonnerie, long, étroit, à hauteur d'appui, avec un foyer à une extrémité et un canal transversal sur lequel peuvent bouillir p.338 plusieurs marmites. La fumée s'échappe par le trou ménagé au sommet de la tente, ou le plus souvent se répand à l'intérieur, noire, âcre, gluante, contribuant de notable façon à bronzer le teint des indigènes. A droite en entrant, près de la toile, sont alignés des petits sacs contenant les provisions ; à gauche, les feutres et les couvertures servant de literie sont empilés avec des selles, de la ferraille, des pots, des marmites, des tasses, un mortier de pierre à piler le thé, une baratte à beurre, des os de mouton, quelquefois un ou deux agneaux vivants, et un tas de fumier. Le mobilier des maisons offre la même simplicité, sauf dans les villes de quelque importance ; le fourneau est semblable à celui des tentes et la cheminée est également réduite à un trou dans le plafond. Les maisons

tibétaines (k'ang-pa), construites la plupart en pierres plates, ont en général plusieurs étages, deux ou trois, le rez-de-chaussée servant d'étable. Les toits sont plats, les ouvertures sont ménagées avec parcimonie et donnent autant que possible sur la cour ; la plupart des chambres ne sont éclairées que par d'étroites embrasures ; seules, les

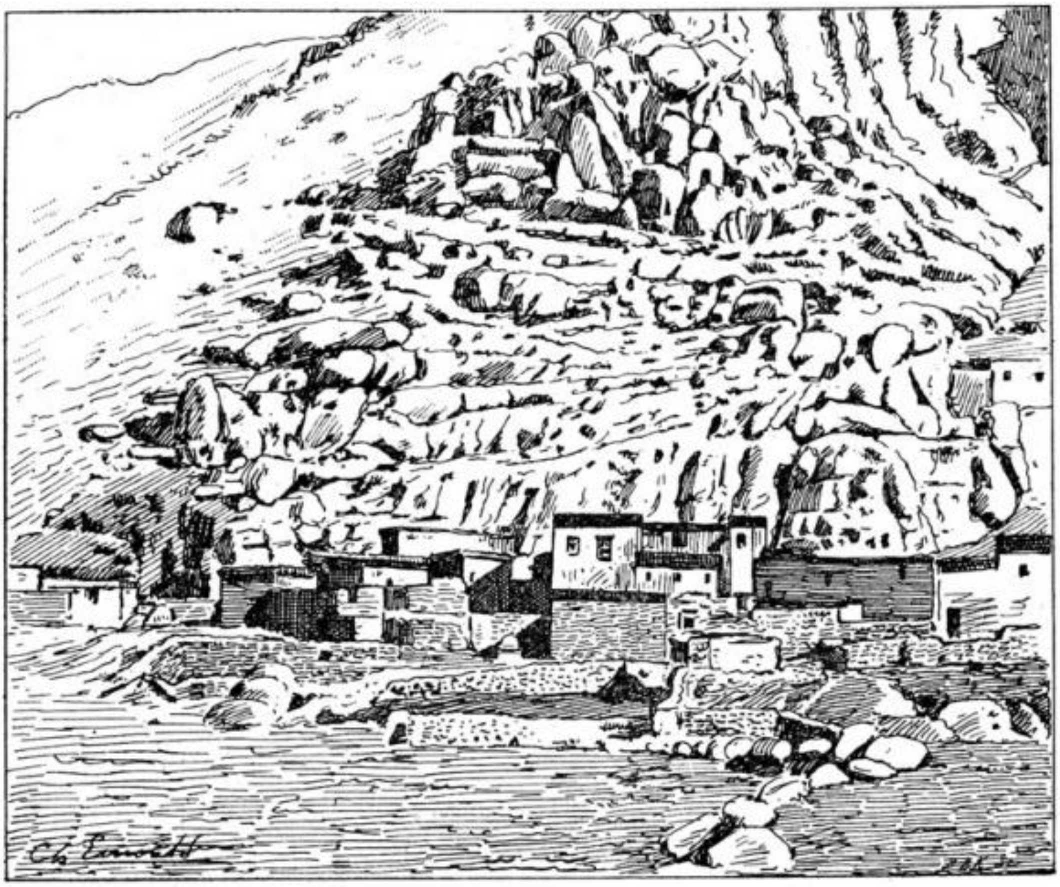


Fig. 22. Type de village tibétain.

salles d'honneur reçoivent le jour par de larges fenêtres, garnies d'un vitrage de papier et munies d'épais volets de bois rouge. Toute maison notable présente au premier ou au second étage une vérandah qui n'est pas en saillie, mais est constituée simplement par une chambre dont la paroi extérieure est supprimée. Les maisons pauvres ont une cour sur le devant ou l'arrière, tandis que dans les demeures riches les bâtiments sont disposés autour d'une cour intérieure ou *tcham* (*k'yams*). Le *tcham* est quelquefois au premier étage, le rez-de-chaussée étant entièrement couvert, et en ce cas il n'a point d'analogue dans les constructions européennes ; c'est une grande antichambre à ciel ouvert. D'après la description un peu sommaire que les Annales de

T'ang nous donnent des maisons du Tibet au VIIe siècle, il semble bien que l'architecture n'en ait pas changé depuis. Ces maisons, plus solides que celles du Turkestan, sont en somme moins commodes, distribuées d'une manière gauche et bizarre, mais assez propres à servir de refuge contre une agression à main armée ou de point d'appui pour une attaque. Comme les tentes, elles ont une prédilection marquée pour p.339 les terrains en pente, aimant mieux regarder le passant de haut que le voir d'en bas [1].

Le costume tibétain consiste essentiellement en une robe très ample, longue de 1m,65, aux manches très longues, serrée à la taille et relevée par une ceinture de manière à ne pas dépasser la cheville des hommes de qualité et des citadins, et le genou des gens vulgaires, obligés de beaucoup marcher et travailler. Ainsi relevée, la robe bouffe sur la poitrine, formant une vaste poche. La nuit, on la laisse retomber et l'on en est enveloppé des oreilles aux pieds comme dans un lit. Les femmes portent la même robe ; mais ne la relèvent jamais que jusqu'à la cheville. Ce vêtement s'appelle *tchou-ba* de même que la pelisse des Turcs orientaux (djouba, djoua). Chez les pasteurs du nord p.340 il est fait de peaux de mouton sans doublure, mais orné parfois de larges bordures en peau de panthère ou en étoffes de laine de couleur. Dans les villes on porte la même robe en étoffe de laine bleu indigo ou rouge foncé. Cette dernière teinte est la plus estimée. Une robe en laine de première qualité peut coûter à Lha-sa jusqu'à 400 *tan-ka,* soit 376 francs. Le costume de cérémonie des grands lamas et des fonctionnaires est le costume chinois en soie avec le *ma-koa-tzeu.* Le pantalon n'est pas un vêtement national ; ni les lamas, ni la majorité des nomades n'en usent. Les gens délicats ont des caleçons à la chinoise. Quant aux chemises, les raffinés en portent seuls, soit en indienne ou le plus souvent en une sorte de soie du Népâl, dite *bouré* (bou-ras), très grossière, que j'ai toujours vue grise, mais dont je n'ai jamais pu connaître la couleur originale.

---

[1] V. tome I, pp. 135, 256, 295, 310, 329.

Il y a deux sortes de bottes en usage, les bottes chinoises et les indigènes, dont la semelle est en peau de yak crue et la jambière en étoffe à bandes de couleur. Les grands lamas se servent aussi de bottes blanches qui se fabriquent à Lha-sa. Il n'existe peut-être pas de pays où l'on observe une plus grande variété de coiffures qu'au Tibet : turbans minces et rouges, petits chapeaux de feutre chinois aux bords étroits et relevés, vastes bonnets de fourrure munis d'oreillons, ornés ou non de larges rubans, chapeaux hauts de forme pour l'été, au tube étroit, aux bords très larges, attachés sous le menton par des brides, chapeaux de paille forme tyrolienne. Quelques-uns sont portés simultanément dans les mêmes endroits, les autres sont particuliers à certains districts, à certaines tribus ou certains groupes de tribus. Ainsi la forme des bonnets de fourrure du La-dag diffère beaucoup de celle des bonnets en usage à Lha-sa. Les Ngo-log, les Dza-tchou-k'a-pa ont un bonnet spécial, rond, ajusté à la tête par derrière, formant visière par devant, les Pa-nag sont coiffés d'un bonnet rond, au sommet en pointe, mais très peu élevé. Beaucoup de nomades se contentent de se couvrir le sommet de la tête et les oreilles d'une bande de peau de mouton comme d'un mouchoir de paysanne. Enfin un grand nombre vont tête nue, ce qui n'a pas $_{\text{p.341}}$ d'inconvénients parce que la plupart des Tibétains laissent pousser librement leur chevelure qui est drue et enchevêtrée. Ils ont coutume de tresser en une natte les cheveux du sommet du crâne de manière à concilier la coiffure nationale avec la chinoise, et ils ornent cette natte d'un anneau d'ivoire et d'une bande d'étoffe étroite où sont fixés des turquoises et des coraux. Dans les villes, la chevelure est accommodée à la chinoise, mais avec moins de soin que parmi les habitants de l'empire du milieu. Les Dza-tchou-k'a-pa, les Ngo-log et les Pa-nag ont par exception la tête rase. Les Tibétains, comme tous les peuples encore barbares, affectionnent la bijouterie voyante et massive. Dans la région de Gyé-rgoun-do, il n'est guère d'hommes qui n'aient à l'oreille gauche un anneau d'argent grand et lourd, orné d'un corail ou d'une pierre précieuse. Un des fonctionnaires qui vinrent de Lha-sa à notre rencontre sur les bords du Nam ts'o avait en pendant d'oreille un saphir oblong qui n'était pas loin

d'atteindre la grosseur d'un œuf de pigeon. Quant aux femmes, elles ont sur la tête de véritables magasins d'orfèvrerie. Chez les nomades, leurs cheveux, disposés en petites tresses innombrables qui demandent plus d'une journée de travail, sont décorés de trois grandes bandes de laine ou de soie rouge semées de roupies, de coquillages, de perles fausses, de coraux, de turquoises, de grains d'ambre, d'agates rouges, de reliquaires d'or, d'argent ou de cuivre, etc. La coiffure des femmes du La-dag est plus modeste (t. I, Pl. XLVII). Les femmes de Lha-sa portent, m'a-t-on dit, leurs cheveux comme les femmes du Turkestan chinois, réunis en deux tresses pendant sur le dos. Le costume des femmes varie plus selon les districts que celui des hommes. Dans l'est, elles portent pardessus le *tchou-ba* une sorte de jupon rayé de bleu, vert, rouge et jaune. À Lé, elles ont le clos couvert d'un châle en peau de mouton attaché sur la gorge par une broche. Ce châle est de rigueur dans toutes les cérémonies, les visites ; les riches doublent la peau de mouton en soie ou en drap anglais en ayant soin de mettre bien en vue sur l'épaule la marque de fabrique en lettres d'or.



Pl. 47. La-dag. Le Go-ba (chef) de Tang-sé et sa fille vue de dos.

On a beaucoup parlé de la coutume générale parmi les Tibétaines de s'enduire le visage avec p.342 du cachou, et l'on a beaucoup disserté sur les causes de cette coutume bizarre. La vraie cause est le désir de se garantir des gerçures que le vent et le froid ne manqueraient pas d'occasionner. Lorsque les femmes

vont dans le monde, comme nous dirions, elles enlèvent cet enduit et sont très fières de pouvoir montrer un teint frais et rosé.

Les Tibétains, surtout les nomades, portent généralement sur eux une foule d'accessoires, couteau, étui à aiguilles, corne à tabac, pipe, poire à poudre, briquet. Les briquets sont semblables à ceux du Turkestan et de l'Altay. Rarement, au moins dans les régions que j'ai visitées, un homme sort sans être armé. Ordinairement il se contente d'une fronde et d'un sabre à lame droite, forte, à double tranchant, passée obliquement en travers de la ceinture ainsi qu'une dague. Lorsqu'il est complètement armé, il a de plus une longue rapière à la ceinture, à la main une lance de six pieds, à la pointe de fer, au manche solide et léger, en bandoulière un long fusil à mèche, à la crosse grêle, au canon de fer large et épais, muni d'une fourche d'appui.

La nourriture des Tibétains a été décrite trop souvent et avec trop de détails pour que j'y insiste. Je ferai seulement quelques remarques. Le *tsam-ba,* grains d'orge grillés et moulus, n'est point, comme on l'a dit, le fond de l'alimentation. C'est une denrée très chère, principalement parmi les nomades, et on l'économise autant que possible. Un homme n'en mange guère qu'une ou deux poignées par jour ; en revanche il boit continuellement des tasses innombrables de thé battu avec du beurre et salé et il ne peut s'en passer longtemps, car il craint par-dessus tout d'avoir l'estomac sec. C'est là, avec le fromage sec et morcelé, la véritable base de la nourriture tibétaine. On y ajoute une très notable quantité de viande fournie par les bêtes mortes du troupeau, les animaux tués à la chasse, quelques yaks et moutons qu'on égorge dans les grandes occasions. On a coutume de conserver précieusement un certain os (je ne me rappelle plus lequel) de chaque bête mangée et l'on voit ainsi dans les tentes de nombreux os alignés. A Lha-sa, on use surtout de viande de yak. En général on tue les animaux p.343 destinés à la consommation à la fin de l'automne lorsqu'ils sont bien engraissés ; on les détaille par quartiers que l'on fait sécher, et pendant le reste de l'année on mange cette viande crue en la

découpant par lanières minces. Le cochon et la volaille sont absolument inconnus des nomades et l'on n'en trouve que dans les villes du sud. Un appoint de nourriture est fourni aux pâtres du nord-est par une racine qui pousse naturellement jusque par 4.500 mètres d'altitude (t'o-ma ?), noirâtre, grosse comme un petit radis rouge, ayant un peu, lorsqu'elle est cuite, la saveur du salsifi. A Lha-sa, on a des choux, des pommes de terre de l'espèce européenne, des oignons, des carottes, des navets, des pois et des haricots. On y mange une assez grande quantité de farine de froment et de riz. Le riz est en général bouilli à la chinoise et on l'accompagne de diverses viandes en sauce à la manière kachmirienne. On connaît aussi le pilaf et divers mets chinois. Mais les Tibétains ne sont nullement raffinés en fait de cuisine et ils ne tiennent pas à la variété. Ils sont naturellement gros mangeurs encore que beaucoup d'entre eux soient obligés de se priver. Un Tibétain, qui avait voyagé dans tous les pays environnants et qui resta quelque temps avec nous, admirait notre sobriété et nous disait qu'il n'avait jamais vu que les Anglais manger autant que ses compatriotes. Ils ont un faible très prononcé pour les liqueurs alcooliques, ils boivent de grandes quantités de leur bière nationale (tch'ang, t. I, p. 257) et d'eau-de-vie, dont ils fabriquent une espèce (arak) et dont une autre leur est fournie par les Chinois. On peut être sûr qu'un Tibétain, qui a de l'eau-de-vie à sa portée et de l'argent pour s'en procurer, s'enivrera. Mais sa pauvreté monte autour de lui une garde quelquefois trop sévère.

Le climat très rigoureux du Tibet est sain à cause de sa sécheresse, moins extrême que dans le Turkestan, et de la pureté ordinaire de l'atmosphère. Ce qu'il offre de plus dangereux ce sont les grandes variations de la température. Nous avons observé des variations diurnes de 27° en décembre et en janvier sur les bords du Nam ts'o et à Nag-tchou et de 24° à la fin de mai à Gyé-rgoun-do. A Lha-sa le thermomètre oscille très probablement entre — 30° en hiver et 35° en p.344 été. Le dégel offre aussi quelques inconvénients par l'humidité qu'il engendre ; mais en somme la nature du pays n'est point favorable à la maladie. On n'en peut dire autant des habitudes des indigènes. Ils ont,

il est vrai, l'avantage de vivre beaucoup dehors, mais aussi leurs maisons sont malpropres, comme elles l'étaient il y a treize siècles, et pleines de courants d'air ; ils couchent directement au-dessus des étables ; les cours sont infectées de détritus de toute sorte et de fumier. Chez les nomades, des familles entières sont empilées pêle-mêle dans des tentes toujours trop étroites, dormant dans des lits graisseux dévorés de vermine, dans une atmosphère empestée par la fumée et par les émanations des troupeaux assemblés alentour. Ni les hommes ni les femmes ne prennent soin de leur personne. Ils conservent fort longtemps leurs vêtements sans les changer, les brosser, ni les secouer, les gardant même la nuit, s'en servant comme de torchons et d'essuie-mains, ne les quittant que lorsqu'ils s'en vont d'eux-mêmes. Ils ne se lavent jamais le corps, et ce n'est que dans les circonstances tout à fait exceptionnelles qu'ils se lavent le visage et les mains. Toutefois, pour se préserver des morsures du vent ils s'enduisent tout le corps de beurre, rance autant que possible, préférant manger l'autre ; et c'est très efficace, car sur cette couche grasse la poussière, la suie, les parcelles de bouse et de crottin viennent se fixer et forment un tégument, qui double ou triple heureusement la peau déjà épaisse octroyée par la nature aux Tibétains. Grâce à ce procédé les gens du pays exhalent une odeur caractéristique, moins agréable que pénétrante et persistante et dont les plus grands personnages ne sont pas exempts. Ils négligent leur chevelure autant que le reste de leur corps et ne se peignent pas plus aujourd'hui qu'ils ne se peignaient il y a treize cents ans. Ils se contentent de beurrer de temps à autre leurs cheveux afin d'en chasser les pous. On se demande ce que ce serait s'ils ne prenaient cette précaution. Dans ces conditions il n'y a pas lieu de s'étonner que les maladies de peau soient extrêmement fréquentes ainsi que les maladies infectieuses et contagieuses de tout genre, telles que les ulcères cancéreux (lhog-pa), la lèpre (mdzé), la peste (nyan), la p.345 syphilis, la variole noire (doum nag). Le froid cause beaucoup de cas de rhumatisme ou de gangrène. Les cas d'ophtalmie sont également très nombreux à cause de la saleté, de la fumée et de l'éclat de la neige

sous le soleil. La médecine, d'origine hindoue, est exercée exclusivement par des lamas qui usent principalement de remèdes chinois. J'en ai dit un mot ailleurs et je n'y reviendrai pas.

@

V

LA FAMILLE

@

Les liens de la famille ne sont pas à beaucoup près aussi relâchés dans le Tibet qu'ils le sont dans le Turkestan. L'individualisme a fait peu de progrès et la société tibétaine est encore aujourd'hui essentiellement une société à formation communautaire. Elle est fondée sur l'idée de la gens [1], du groupe de personnes qui peuvent remonter par une chaîne ininterrompue de générations à un ancêtre commun. Chaque Tibétain suit sa parenté jusqu'à un degré fort éloigné et tous ceux qui sont unis entre eux par le sang n'ont pas seulement les uns vis-à-vis des autres de vagues devoirs de courtoisie, mais des obligations précises et graves. Tous sont tenus d'assister collectivement leur parent dans le besoin, de lui venir en aide pécuniairement lorsqu'il marie ses enfants, de payer ses dettes, de veiller à ce qu'il soit enseveli selon les rites, de réclamer en cas de meurtre le prix du sang. La difficulté qu'il y a de recueillir des renseignements au Tibet m'empêche de délimiter cette solidarité avec exactitude, mais tout le monde la reconnaît, la proclame et, si probablement elle s'est affaiblie avec le temps, elle est néanmoins bien vivante encore et elle se manifeste dans $_{\text{p.346}}$ tous les actes de la vie. Quand un individu est coupable d'un crime de haute trahison, il arrive souvent que tous ses parents jusqu'à un degré très éloigné soient englobés dans la punition qui lui est infligée. Il semble que parmi les nomades les tribus ne soient que de grandes familles, dont tous les membres se considèrent comme issus d'une origine commune. En effet, il est d'usage qu'ils portent tous le même nom en y adjoignant pour se distinguer un surnom emprunté d'ordinaire à la nomenclature bouddhique. Enfin l'ensemble du peuple tibétain est conçu comme une famille encore plus étendue ; l'on use pour le désigner de la même

[1] *Gyoud* (brgyoud) mot qui signifie également *corde* ou comme nous dirions *chaîne.*

expression qui indique la série des générations issues d'un ancêtre commun (bod-kyi mi-gyoud) et l'on donne quelquefois au roi le titre de *yab* qui est essentiellement le titre du père de famille. Jusqu'à présent nous ne remarquons rien qui ne se retrouve également à des degrés divers chez les Chinois, les Mongols et les Turcs. En poursuivant notre analyse et en passant de la famille large à la famille étroite, nous verrons que les principes sur lesquelles celle-ci repose sont au fond les mêmes chez les Tibétains que chez les Turcs, sauf en un point, très important, il est vrai, et si frappant qu'il a fait à tort oublier les ressemblances. Le père de famille est le maître absolu et unique, sa femme et ses enfants lui doivent une entière obéissance, ne possèdent rien en propre, et ne peuvent même pas, en théorie du moins, disposer de leurs personnes. Les fils demeurent ainsi en tutelle jusqu'au jour de leur mariage, alors le père, contrairement à ce qui se passe en Chine, conserve seulement de son patrimoine ce qui lui est nécessaire pour vivre et pour subvenir aux frais de ses funérailles et constitue ses fils propriétaires du reste. C'est ici qu'apparaît la différence entre la coutume turque et la coutume tibétaine. Chez les Turcs, chaque fils reçoit sa part distincte (intchi) au moment où il se marie, chez les Tibétains, le fils aîné seul reçoit le tout et devient chef de famille ; les cadets passent sous son autorité, tombent à sa charge, restant sous sa tutelle des mineurs incapables comme ils l'avaient été sous celle de leur père ; c'est le droit d'aînesse dans toute sa rigueur. Devons-nous voir là deux coutumes radicalement différentes ou p.347 considérer que l'une dérive de l'autre, et, en ce cas, laquelle est la plus ancienne des deux ? Je me borne à poser la question, ne connaissant point de fait qui me permette de la résoudre. Je noterai seulement que chez les nomades du nord-est il y a une tendance très marquée à partager les troupeaux entre les enfants, quoique ce ne soit pas la coutume générale. On peut prétendre que c'est là une survivance du vieil usage, les nomades étant plus fidèles à la tradition que les sédentaires ; mais au contraire on soutiendrait avec peut-être plus de vraisemblance que l'indivision, plus conforme au principe, qui va s'affaiblissant, de la solidarité familiale, était la règle primitive, que les nomades y ont dérogé avec le temps

parce qu'ils en ont senti les inconvénients et qu'il n'est ni difficile ni dommageable de partager des troupeaux, tandis que les agriculteurs ont persévéré dans les errements du passé parce qu'ils ont trouvé mal commode de lotir des maisons et des champs et qu'ils ont estimé qu'à diviser et à subdiviser entre les enfants et les enfants des enfants des terres qui ne s'accroissent pas d'elles-mêmes comme les troupeaux, on en arriverait à faire d'une grande et riche famille une collection de petits ménages pauvres, incapables de soutenir l'honneur du nom de l'ancêtre.

En ce qui concerne le mariage, nous observons les mêmes analogies et les mêmes différences. Le mariage chez les Turcs comme chez les Tibétains a pour but et pour effet de faire passer une femme d'une famille dans une autre, de la soumettre non pas seulement à l'autorité de son mari, mais aussi à celle de la famille de son mari. Le lien qui l'attache à cette famille est si fort qu'il ne se rompt pas, même après la mort de l'époux ; elle reste alors sous la tutelle du frère ou du plus proche parent du défunt, elle devient sa propriété et, qui plus est, sa femme, sans qu'il soit besoin pour cela d'une nouvelle cérémonie. Le rite nuptial accompli par le premier mari a créé aux parents de celui-ci des droits sur la femme épousée, droits que chacun d'entre eux peut être appelé à exercer à tour de rôle au décès du précédent ayant droit. Les beaux-frères d'une femme turque sont ainsi ses maris suppléants, dont les droits sont seulement suspendus tant que le mari $_{p.348}$ principal vit encore. Au Tibet, il n'y a point de suspension ; tous les frères collectivement deviennent les maris de la même femme aussitôt le rite accompli. Il y a ainsi une correspondance exacte entre le régime du mariage et celui de la propriété. Chez les Turcs, chacun a son lot particulier, s'établit dans une tente séparée avec sa femme, dont il est seul propriétaire de la même manière et dans les mêmes limites que de ses troupeaux. Au Tibet, la terre étant indivise entre les frères, la femme participe à cette qualité ; ou plutôt, car ces termes indivis, indivision, sont gros de confusions et d'erreurs, c'est le frère aîné qui est seul possesseur de la terre et seul mari de la femme. Dans la

cérémonie nuptiale les frères cadets n'ont absolument aucune part ; mineurs incapables, ils ne peuvent passer aucun acte valable que par le canal de leur aîné, ils n'ont pas la faculté de contracter mariage pour leur propre compte, de même qu'ils n'ont point celle d'hériter de leur père en concurrence avec leur aîné. Les Tibétains considèrent la famille comme un groupe d'une unité si absolue qu'il ne peut y avoir qu'un seul individu majeur, qui est le premier né de chaque génération. Celui-ci est seul fondé de pouvoirs et lieutenant sur la terre de ses ancêtres, il a l'autorité sur les personnes de la famille et gère le patrimoine ; il est l'anneau vivant de la chaîne mystique et réelle tout ensemble, qui est formée par les ancêtres morts et leurs descendants futurs ; il a la charge de pourvoir à la continuation de cette chaîne après lui en procréant des fils, et de garder pour ceux-ci les biens qu'il a reçus de ses pères. Le premier fils né, c'est lui qui est désormais le dépositaire des droits des aïeux et quand il est devenu grand, qu'il est capable d'agir par lui-même et de remplir les fonctions qui lui incombent, le père s'efface devant lui, il le marie et par conséquent l'émancipe, car le mariage est en soi un acte de majeur puisqu'il permet de remplir l'office essentiel du chef de famille, qui est d'assurer la suite de la descendance. Le père a forgé solidement son anneau dans la chaîne, sa tâche est achevée en ce monde, il prend sa retraite et n'a plus qu'à attendre, avec le petit domaine qu'il s'est réservé, que l'heure sonne pour lui d'aller rejoindre les ancêtres sous terre. C'est le fils émancipé p.349 qui est alors le véritable et unique maître, seul chargé de continuer le culte familial, seul responsable et capable d'agir et de parler au nom des ancêtres qu'il représente, seul maître de tout ce qui se trouve dans la maison patrimoniale ; les femmes qui y entrent sont siennes, les enfants qui y sont procréés sont siens. Mais ses frères cadets, issus d'une même lignée, ont une sorte de délégation naturelle de ses pouvoirs ; lui mort, son puîné deviendra, *ipso facto, sui juris,* il sera maître de la femme, des enfants mineurs et des biens du défunt dans les mêmes bornes où celui-ci l'était, c'est-à-dire avec le devoir de s'effacer, le moment venu, devant le fils premier né, qu'il soit le sien propre ou celui du mort. L'aîné vivant, tous ses frères ont la faculté de

se substituer à lui dans tous les actes de la vie, ils sont véritablement ses suppléants. Ils jouissent pour leur part des biens paternels, dont ils ont la propriété virtuelle sans en avoir l'administration et si leur aîné renonce pour un temps à faire valoir ses droits sur sa femme, ils peuvent dès lors faire valoir les leurs, et la femme a vis-à-vis d'eux les mêmes obligations que vis-à-vis du chef de famille, dont ils sont les aides nés dans sa tâche de perpétuer la race. Il ne leur est pas permis de prendre femme pour eux-mêmes puisqu'aucune personne étrangère ne peut être introduite au foyer paternel, qui doit être unique selon l'idée tibétaine, que par un acte du père de famille, seul majeur, et toute femme ainsi introduite est nécessairement l'épouse du maître ; d'autre part celui-ci n'a pas le droit de se priver du concours de ses cadets, car il risquerait de compromettre la continuité de la famille, que la naissance d'un assez grand nombre de fils peut seule assurer d'une manière certaine. Quoiqu'il ait le droit de refuser sa femme à ses frères, de même qu'il a celui encore plus grave de les chasser, néanmoins s'il se réservait d'exercer seul les prérogatives du mari simplement par aversion pour le partage, il serait universellement et sévèrement blâmé. Un pareil partage n'a rien qui répugne aux idées tibétaines, car outre que les relations d'une femme avec plusieurs frères issus du même ancêtre n'altèrent pas la pureté de la descendance, toute autre considération disparaît devant la conception juridique d'après $_{\text{p.350}}$ laquelle tout ce qui pousse, croît ou naît dans la maison paternelle, quelle qu'en soit l'origine, appartient au maître de la maison. Les conceptions juridiques de cette espèce ont en général beaucoup plus de pouvoir sur l'esprit des barbares que sur le nôtre, et il n'est pas toujours vrai de dire que les peuples primitifs ou très anciens sont plus près que nous de la nature. Du reste, si une femme n'est pas jugée suffisante, le frère aîné peut en épouser une seconde et une troisième, sans être limité que par son désir et ses ressources ; rien n'empêche alors que chaque frère ait pratiquement une femme pour lui seul, c'est une question d'arrangement amiable. Cela me conduit à penser que l'idée de limiter la population n'a contribué en rien à l'établissement ni au maintien de la polyandrie. En résumé, la

polyandrie tibétaine a son principe dans une conception rigoureuse à l'extrême du privilège du premier né et de l'unité de la lignée généalogique, qui ne doit pas se briser et s'éparpiller en d'innombrables branches divergentes. Elle est en corrélation étroite avec le régime de la propriété, qui est concentrée dans une seule main et constituée en majorat parce qu'il faut que les biens, que l'ancêtre a consacrés par sa possession et légués à sa postérité, soient conservés dans leur intégrité. Cette corrélation est démontrée péremptoirement par ce fait que, lorsque l'un des frères quitte la maison paternelle et s'établit à part pour vivre de son industrie et de son travail, il peut introduire à son nouveau foyer une femme légitime, qui appartient à lui seul comme son foyer et sur laquelle ses frères n'ont aucun droit, car elle ne vit pas sur le bien de la famille ; et en même temps il garde ses droits sur la femme de ses frères, comme sur l'héritage paternel dont il a toujours l'usufruit pour sa part. Chez les nomades, qui partagent quelquefois leur patrimoine, la polyandrie cesse avec l'indivision de la propriété. S'il est vrai qu'à une époque préhistorique les Turcs et les Mongols aient vécu sous le régime de l'indivision, il est probable que la polyandrie régnait également chez eux. La coutume que j'ai rappelée plus haut semble en être un vestige, et, de plus, nous savons par les Annales de Liang qu'au VIe siècle une peuplade turque, celle des Hoa ou Yeptalites, pratiquait encore la polyandrie de la $_{\text{p.351}}$ même manière que les Tibétains, c'est-à-dire restreinte aux fils du même père.

La coutume de la polyandrie s'atténue considérablement dans la pratique parmi les familles riches, où les frères ont beaucoup plus d'occasions et de facilités de s'établir à part, et par conséquent d'avoir chacun leur femme particulière. Orazio della Penna l'avait remarqué justement, mais il avait eu le tort de croire que la polyandrie n'était qu'un abus introduit par le relâchement des mœurs dans les classes pauvres (tra le persone non molto comode). C'est au contraire parmi les riches que la coutume primitive a été altérée et dans la pratique seulement, car la théorie reste la même. Ce qui a conduit le moine italien à penser que la polyandrie n'était pas autorisée par la loi (non

ordinato della legge), c'est qu'en effet les lamas rigoristes la blâment ; mais elle était si profondément entrée dans les mœurs que le bouddhisme a toujours été impuissant à l'extirper et aujourd'hui les membres du clergé l'acceptent sans rien faire pour la combattre, se contentant de répondre aux voyageurs qui leur demandent leur avis : chaque pays a ses usages. Le frère, qui se sépare de la communauté pour fonder une famille nouvelle, peut prendre autant de femmes qu'il le désire et ce n'est que la pauvreté qui l'oblige à se satisfaire d'une seule. En résumé, on rencontre au Tibet quatre espèces de ménages réguliers, à savoir, en les rangeant par ordre de fréquence : ceux où il y a plusieurs maris et plusieurs femmes, ceux où il y plusieurs maris et une seule femme, ceux où il y a un seul mari et plusieurs femmes, ceux où il y a un seul mari et une seule femme.

Le mariage tibétain est exogame, on ne se marie pas entre personnes parentes à moins de quatre degrés et les chefs nomades doivent se marier hors de leur clan. L'union conjugale étant une affaire de famille et non point personnelle, le goût des jeunes gens intéressés n'est nullement consulté ; ordinairement le mariage est décidé dès la naissance des enfants par les parents des deux partis. Je n'insisterai point sur les cérémonies qui l'accompagnent ; elles se rapprochent pour le fond sinon toujours par la forme de celles qui sont en usage p.352 parmi les Kazak et les Kyrghyz. Les négociations sont menées et les fiançailles conclues par des courtiers (bar-mi), envoyés par le père du prétendant. Celui-ci paye au père de la fiancée un kâlyn (p'yos-ma, pr. tcho-ma), mais ce dernier, au lieu de ne rendre qu'un présent insignifiant selon l'usage turc, rend à peu près l'équivalent de ce qu'il reçoit et le tcho-ma ne représente pas plus le prix d'achat de la femme que le kâlyn. Le rite même du mariage se divise en trois parties : la cérémonie par laquelle la jeune fille est séparée des dieux de sa famille, le transfert à la maison du fiancé et le simulacre de lutte entre les amis de celui-ci et les parents et amies de la jeune fille, ce qui figure les anciennes guerres à la suite desquelles les clans ont obtenu entre eux le *jus connubii,* enfin l'introduction de la fiancée au foyer domestique de

son mari, la purification à laquelle elle est soumise, et sa participation au *tsam-ba,* au beurre et au lait (c'est la *confarreatio*). Elle reçoit alors un nom nouveau, car elle est comme un enfant nouveau-né pour la famille de son époux, puis elle prend entre ses dents un morceau de bois que son mari serre entre les siennes et tresse un cordon de quelques fibres de laine qu'il tient dans sa main. Tout se termine par un grand repas, et par des chants mêlés, exécutés alternativement par les jeunes filles et par les jeunes hommes [1] ; celui qui reste court lorsque son tour est venu d'improviser son distique ou son quatrain est mis à l'amende.

Le lien conjugal est indissoluble en principe et il paraît, si mes informations sont exactes, que le divorce n'est point légalement organisé. Cependant le mari a le droit de répudier sa femme pour cause grave, pour adultère par exemple. Le mari mort, la femme continue à être liée par le mariage aux frères du défunt ; mais si elle n'a point d'enfants, elle peut reprendre sa liberté, à condition qu'elle ait eu le soin de déclarer son intention avant le décès de l'aîné ; si celui-ci est d'accord, il prend l'extrémité d'un fil dont sa femme tient l'autre, tous deux prononcent la formule de séparation et rompent le fil en le p.353 brûlant. Ce rite accompli et le décès du premier époux survenu, la veuve peut retourner dans sa propre famille. Il est remarquable que le mari doit obtenir le consentement de ses frères pour répudier sa femme malgré elle. Si les frères cadets ne veulent pas se séparer d'elle et que l'aîné s'obstine dans sa décision, il peut y avoir lieu à la division du patrimoine, les cadets prenant une part en même temps qu'ils gardent la femme repoussée par l'aîné. Cela prouve la gravité exceptionnelle du lien conjugal et démontre que les frères cadets ne sont pas seulement, comme on l'a prétendu, des esclaves et des amants autorisés de l'épouse de leur frère aîné, mais qu'ils possèdent des droits particuliers, qu'ils tiennent de leurs ancêtres, et qui, pour être le plus souvent latents et endormis, sont capables de se réveiller en certaines circonstances. Il importe de ne pas confondre la solidité du lien

---

[1] Même coutume chez les Kazak.

conjugal avec la fidélité conjugale. Il n'existe point de rapport fixe entre ces deux termes. Les époux tibétains, unis entre eux par une chaîne très forte, observent en général peu strictement ce que nous considérerions comme leur premier devoir. Sans doute l'adultère est tenu pour une faute grave puisqu'il altère la pureté de la descendance ; mais ce n'est pas un crime mortel, le plus souvent le mari se contente de corriger sa femme et d'exiger du complice une légère indemnité, quatre ou cinq roupies. Au point de vue du droit de famille et de la religion domestique, c'est la notion juridique : *Is pater est,* qui l'emporte ; l'essentiel est moins la réalité matérielle de la filiation que la légitimité de l'épouse, la reconnaissance de l'enfant par le père et son initiation solennelle au culte familial. C'est à cause de cela que le Tibétain, qui ne peut avoir d'enfant de sa ou de ses femmes, introduit quelquefois à son foyer un étranger, qu'il charge de perpétuer sa descendance en son lieu et place. En réalité cet étranger est devenu un frère conventionnel, ayant les mêmes droits qu'un frère naturel. De même, l'hospitalité consistant chez les hommes primitifs en une accession de l'hôte à la famille de celui qui le reçoit, il s'ensuit qu'il peut prétendre aux faveurs de la dame du logis. C'est ce qui a lieu au Tibet, toutefois on réserve ce privilège à ses amis intimes ou aux personnages notables qui daignent p.354 honorer leur hôte du moment en se considérant comme de la famille. Je me souviens d'un Tibétain qui se montrait extrêmement fier, de ce que le chef de l'ambassade du La-dag lui avait témoigné son estime de cette manière. Cette coutume suppose la polyandrie, et chez certains peuples lui survit.

Les femmes tibétaines jouissent d'une liberté d'allures inconnue des femmes de la Chine et des pays musulmans ; mais les auteurs chinois et après eux plusieurs écrivains européens ont beaucoup exagéré la supériorité de leur condition et leur influence dans la famille et dans la société. Elles sont des mineures perpétuelles, sous la tutelle de leur père, puis de leur mari, de leur fils enfin. Elles s'occupent de toutes les besognes qui répugnent le plus à leur faiblesse ou que les hommes rebutent, travaillent aux champs, vont puiser l'eau à la rivière en de

lourds tonnelets, recueillent la fiente le long des chemins, portent les charges des caravanes dans les passages difficiles. Les auteurs chinois, souvent plus raisonneurs que bons et fidèles observateurs, ont avancé qu'elles sont plus vigoureuses que les hommes ; cette allégation est absolument inexacte, quoiqu'à la vérité, est-il besoin de le dire ? elles soient moins frêles que les femmes chinoises et en général plus robustes que les pâles scribes du légat impérial, dont le poignet est moins ferme que le pinceau n'est élégant. Si elles exercent la haute main sur les affaires ménagères, c'est surtout à la paresse de leurs maris qu'elles le doivent ; d'ailleurs elles ne seraient pas femmes si elles ne savaient profiter de la pluralité de leurs seigneurs et maîtres pour susciter des rivalités entre eux, s'appuyer sur l'un contre l'autre et en arriver à leurs fins. On en voit qui ont l'un des frères pour favori et rendent la vie si dure aux autres qu'elles les amènent au partage des biens ou à l'exil. De là à poser en principe que la femme tibétaine est maîtresse dans la maison il y a très loin, et, en effet, elle est assez méprisée et durement traitée. J'ai renoncé à compter le nombre de fois que des Tibétains m'ont exprimé leur étonnement de ce que l'Angleterre était gouvernée par une reine et il était beau de voir l'air de commisération et de dédain avec lequel ils m'en parlaient, comme si j'étais p.355 personnellement responsable de ce fait. « Chez nous, concluaient-ils, avec orgueil, la ligne féminine est inférieure ». Toutefois, je remontais dans leur estime, lorsque je leur expliquais que si une femme régnait à Londres c'était uniquement parce que le dernier roi n'avait pas laissé d'enfants mâles. Les nonnes tibétaines sont fort au-dessous des moines dans l'opinion générale et sont à peine supérieures aux laïques. Le meurtre d'une femme donne lieu à une compensation moitié moindre que celle exigée pour le meurtre d'un homme. La polyandrie tibétaine n'a aucune espèce de relation avec le matriarcat, elle n'est qu'une forme de patriarcat non moins absolue dans son principe que les formes chinoise ou romaine. Ceux qui s'imaginent que la polyandrie est une transition entre le matriarcat et le patriarcat pourraient faire valoir à l'appui de leur thèse qu'au Tibet, ou au moins dans plusieurs parties de ce pays, pour donner une jeune fille

en mariage, le consentement du frère de sa mère (jang-po) est requis. Mais le patriarcat n'a jamais supposé la suppression de tout rapport entre un individu et sa famille maternelle ; le mariage rompt seulement les liens juridiques et religieux qui rattachaient, une fille à son père, il laisse subsister les liens naturels ; les parents de la jeune fille continuent à être ses protecteurs après son mariage, ils ont le droit de faire des représentations au mari s'il se conduit mal, de recueillir leur fille si elle est maltraitée, abandonnée ou devient veuve, de veiller à ce que ses intérêts soient respectés, et cette protection peut s'étendre en certains cas à la fille de la fille sans qu'il soit besoin pour l'expliquer de recourir à l'hypothèse d'un matriarcat primitif, que rien ne justifie dans l'espèce.

Les familles tibétaines sont médiocrement prolifiques, plus que les françaises, moins que les chinoises. Nos propres informations concordent assez bien avec les renseignements que le préfet de Nag-tchou nous a donnés sur Gyang-tsé et Lha-sa pour nous permettre d'avancer qu'une famille polyandre compte en moyenne sept ou huit enfants viables, soit environ trois enfants pour deux parents. Les ménages monogames procréent moins absolument, plus en proportion. Les filles sont un peu moins nombreuses que les garçons, sept contre huit, p.356 selon le préfet de Nag-tchou, ce qui est précisément le rapport indiqué par A. Cunningham pour le La-dag [1]. On ne peut donc pas dire que l'insuffisance du nombre des filles ait été la cause de l'institution ou soit le motif du maintien de la polyandrie. Au contraire, il y a aujourd'hui trop de femmes au Tibet, et beaucoup ne trouvent pas à se marier pour ces deux raisons qu'il y a en moyenne dans les familles tibétaines un peu plus de maris que d'épouses, et qu'une foule d'hommes sont voués au célibat religieux. Quelques-unes se font nonnes, un plus grand nombre se livrent à la prostitution. Dans toutes les villes et dans les plus petits villages il y a des femmes célibataires,

---

[1] Je note à ce propos ce que j'ai omis de dire dans mon travail sur le Turkestan chinois, à savoir que dans le district de Khotan, sur une population totale de 160.000 âmes, il y a dix mille femmes de plus que d'hommes. C'est la même proportion qu'au Tibet, mais retournée.

qui tiennent ostensiblement de petits commerces et particulièrement des bars, mais l'eau-de-vie et la bière sont les moindres choses qu'elles vendent. Lha-sa n'est pas moins renommé pour la multitude de ses filles de plaisir que pour la multitude de ses moines et un Tibétain, qui savait mal farder la vérité, m'avoua un jour qu'à l'exemple de la plupart de ses compatriotes il y allait en pèlerinage plus pour le premier motif que pour le second. En somme les Tibétains ont à notre point de vue de très mauvaises mœurs et ils sont trop grossiers pour y attacher une importance sérieuse.

Aux yeux du voyageur qui passe, l'intérieur des familles tibétaines semble dépourvu de lumière et de joie, tant l'apparence des choses est misérable ; au dehors, un froid glacial sévit, la bourrasque de neige tourbillonne, au dedans un pauvre feu flambe fumeux et puant, presque inutile, la tente ou la maison est sale, peu commode, froide et nue avec des feutres trop usés pour amortir la rudesse du sol, les vêtements sont négligés et pleins de vermine, la nourriture fade et monotone, les taches rudes ou abjectes. Pourtant nul n'aime autant que le Tibétain sa patrie et son foyer ; pour lui son pays morose et rebelle est le plus beau du monde, pour lui hors de sa maison délabrée, p.357 hors de sa tente déchiquetée et secouée par le vent, il n'y a ni paix, ni joie. Il trouve moyen d'être gai plus souvent que triste ; il se donne du bon temps et se divertit à peu de frais. Une tasse de thé beurré ou un pot de bière avec une bonne pipe de tabac, une causerie bruyante, relevée de plaisanteries au gros sel, une partie animée de dés ou d'osselets, cela suffit au bonheur d'un Tibétain. Je n'ai pas remarqué que leurs divertissements fussent très variés ; qu'importe, s'ils y trouvent toujours un plaisir nouveau ? A ce propos je relèverai une erreur commise par M. Rockhill, d'ordinaire observateur si sûr ; il prétend que les Tibétains pratiquent peu les jeux de hasard et que notamment le jeu de dés leur est inconnu. Or, il n'existe point de peuple plus épris de la passion du jeu que les Tibétains, ils dament le pion (qu'on me permette l'expression) aux Chinois eux-mêmes et gageraient jusqu'à leur chemise s'ils en avaient. Le jeu le plus communément usité parmi eux

est justement celui de dés ; ils se servent de trois dés cubiques (cho) marqués sur leurs faces opposées 1 et 6, 2 et 3, 4 et 5. Mais de tous les divertissements, ceux qui occupent la première place dans leur opinion, ce sont le chant et la danse. Ils ont la voix forte et ne l'élèvent pas sur un ton aussi aigu que les Turcs ; leurs chants, comme leurs danses, sont moins gais et moins vifs, non dénués de grâce pourtant. Quoique la lenteur et la monotonie des voix et des mouvements nous semblent tristes, les Tibétains sont convaincus que rien ne saurait être plus joyeux. Les instruments de musique sont la guitare hindoue (pi-ouang), la guimbarde (k'a-pi), le chalumeau de bambou à six ou sept trous (ling-bou), le tambourin. On affectionne les doubles chœurs d'hommes et de femmes, rangés face à face et se répondant vers par vers en avançant et en reculant doucement en cadence. C'est surtout au printemps que l'on se livre à ces exercices, et ils sont toujours entourés d'une certaine solennité ; le temps en est fixé d'avance, ceux et celles qui y prennent part doivent avoir fait leurs ablutions et revêtu des habits propres comme pour une cérémonie religieuse. Il serait peu décent de danser au hasard et sans règle, uniquement pour l'amusement. Les Tibétains ont coutume de chanter en accomplissant les divers travaux agricoles, le labour, les $_{\text{p.358}}$ semailles, la moisson. Dans le Turkestan, Tchertchen est le seul lieu où j'aie observé le même usage. En 1892, nous avons assisté à Lé à une danse de tout point semblable à celle dont G. Bogle a été témoin à Ji-k'a-tsé au siècle dernier : un grand nombre d'hommes et de femmes dansant très lentement en cercle, et au milieu quelques hommes exécutant des entrechats extraordinaires [1]. Les femmes qui participaient à la danse appartenaient toutes à la noblesse ; car les dames nobles sont seules admises à danser devant le roi ; c'est pour elles une obligation et un privilège. Dans l'espèce, le roi était représenté par le vézir du Maharadjah de Kachmir.

@

[1] C. R. Markham. Narrative of the Mission, etc. p. 92.

VI

Organisation sociale

@

La société tibétaine est essentiellement aristocratique, presque sans aucun des tempéraments qui se sont introduits dans la société de la Chine ou dans celle du Turkestan. Il y a une noblesse héréditaire qui concentre dans ses mains tout ce que l'élément laïque a conservé de richesse, de pouvoir et d'influence. Quant au clergé, il n'en sera pas question ici ; ses communautés ne sont aussi bien que des nobles collectifs plus puissants que les autres. Le principe d'hérédité domine tout et se fait sentir partout. Chacun est lié très solidement, sinon indissolublement, à la profession et à la condition, de même qu'à la maison de son père. La constitution de la famille est excellente pour perpétuer dans une même lignée la possession des mêmes terres, empêcher autant que possible la propriété de se morceler et de passer de main en main. Non seulement les fils succèdent à leurs pères dans leurs biens, ils leur succèdent aussi dans leur métier. Le fils du fonctionnaire est fonctionnaire ; nul n'est secrétaire d'administration, cultivateur, peintre ou p.359 chaudronnier si son père n'a exercé la même profession. Quelques exceptions se rencontrent, mais leur rareté confirme la règle. Le secrétaire-greffier de la préfecture de Nag-tchou manifesta une profonde surprise lorsque je lui demandai ce qu'avait été son père ; vraiment c'eût été une chose admirable que l'on se fût permis de profaner la corporation des greffiers en y introduisant des gens qui n'eussent pu justifier d'un nombre respectable de quartiers de noblesse greffière ! Il y a là quelque chose qui rappelle les castes de l'Inde, avec cependant moins de rigueur et de complication. Il ne semble pas que rien empêche de passer d'une profession à une autre également honorable et la société tibétaine n'est point divisée comme celle de l'Inde en une foule de petits clans strictement fermés. Je la concevrais plutôt, autant que j'ai pu me rendre compte de l'état des choses, comme partagée en diverses classes entre lesquelles

s'élèveraient des barrières difficiles à franchir : nobles, bourgeois, roturiers, serfs, parias. Ces derniers appartiennent tous à certains métiers méprisés qui sont exercés par les seuls parias de père en fils, par exemple ceux de forgeron, de porteur de cadavres, de corroyeur et de boucher, qui tous impliquent une souillure religieuse. Je ne crois pas qu'il faille voir là un effet de bouddhisme, car la profession de forgeron n'a rien de blâmable au point de vue des doctrines de Chakya Mouni. Si un individu appartenant à une classe honorable de la société est privé par le malheur des temps de tout moyen d'existence, il mendiera plutôt que de se livrer à une de ces professions dérogatoires. Parmi les parias eux-mêmes il y a des degrés, le forgeron méprise le corroyeur et celui-ci le porteur de cadavres. Les métiers réputés honorables ne sont pas non plus tous sur le même pied et par exemple un chaudronnier est moins estimé qu'un fabricant de statuettes religieuses. En général, les arts qui touchent à la religion confèrent à ceux qui les exercent une dignité spéciale et les placent à part entre tous les ouvriers : c'est évidemment au bouddhisme qu'ils doivent ce traitement de faveur. Ce qui rend dans la pratique très difficile de changer de métier afin de s'élever sur l'échelle sociale, c'est que les patrons ne prennent point d'apprentis parmi les fils de $_{\text{p.360}}$ profanes. Si cependant un paria réussit par exception à exercer un métier honnête et à y gagner de l'argent, il n'en sera pas moins en butte au mépris des gens de bien, qui le traiteront en intrus, et en même temps il aura perdu l'estime des parias, qui le repousseront comme un faux frère. Tout le monde refusera d'accepter son fils pour gendre ; qu'enfin un homme honorable, mais pauvre, se trouve, qui se résigne à déroger pour un peu d'argent et donne sa fille au fils du paria, la souillure originelle restera attachée à celui-ci ainsi qu'aux enfants issus de ce mariage mixte et ne s'effacera qu'à la deuxième génération. Il est encore plus difficile, pour ne point dire impossible, aux roturiers de passer dans la classe noble. Ils peuvent y arriver quand par hasard un noble nécessiteux consent à donner sa fille à un roturier riche ; à la longue, les descendants de celui-ci pourront être tenus pour nobles s'ils réussissent toujours à épouser des filles nobles pendant plusieurs

générations, or cela n'est pas aisé, car c'est une déchéance pour un gentilhomme que de laisser passer sa fille dans une classe inférieure. Quant au prétendant à la noblesse, sa situation est embarrassante et douteuse. On m'a cité l'exemple d'un homme du La-dag, qui, ayant acquis une fortune considérable, réussit à s'allier par mariage à une famille aristocratique ; tant qu'il vécut il s'imposa tant bien que mal par la vertu de l'argent ; mais après sa mort nul ne voulut conduire ses funérailles, ni les nobles qui ne l'avaient jamais considéré comme un des leurs, ni les roturiers qu'il avait reniés et qui le reniaient à leur tour. Le préjugé de classe est plus fort que la religion même. Le roi bouddhiste de La-dag et les roitelets musulmans de Baltistân consentent très bien à s'allier entre eux, mais ils n'acceptent aucune alliance matrimoniale entre leur famille et celle d'un coreligionnaire de rang inférieur. Comme, d'autre part, il existe peu de moyens de s'enrichir puisque la grande industrie est inconnue et que le commerce est dans l'enfance, presque entièrement dans les mains du gouvernement et de l'aristocratie laïque ou religieuse, il s'ensuit que, de même qu'il y a de grands obstacles opposés par les mœurs aux changements de classe, il s'élève peu de prétendants au changement. La stabilité des conditions $_{\text{p.361}}$ est donc très grande. La royauté n'a rien fait pour y porter atteinte ; pour gouverner elle s'est servie de la noblesse, à qui elle a réservé toutes les fonctions publiques importantes, en sorte que fonctionnaire et noble sont deux termes synonymes. Le gouvernement ne délivre pas de lettres de noblesse, il peut se faire seulement qu'un roturier, grâce à un mérite éminent ou à une fortune singulière, parvienne à une des plus hautes charges de l'État ; si ses descendants savent se maintenir, ils finiront par prendre rang parmi l'aristocratie héréditaire.

En dehors des domaines privés qu'ils ont hérités de leurs aïeux, les seigneurs tibétains reçoivent de l'État, à titre de bénéfices, des terres plus ou moins considérables, qui constituent le salaire afférent à la charge dont ils sont investis ; ils exercent sur ces biens les droits de justice, de taxation, de réquisition et de corvée au lieu et place du

gouvernement. En échange, ils doivent à celui-ci une certaine redevance annuelle et un certain contingent militaire en cas de besoin. La population qui habite ces domaines seigneuriaux est dans un état de servage que mes informations incomplètes ne me permettent pas de définir exactement. Il semble qu'en droit nul ne soit attaché à la glèbe et que l'on puisse toujours quitter le service d'un maître ; mais en pratique on reste serviteur héréditaire du maître héréditaire par suite de la difficulté très grande de trouver des ressources ailleurs. Ces serfs s'appellent *mi-ser* ou *yog* (gyog), ils sont agriculteurs, gardiens de troupeaux, artisans, employés de commerce, domestiques et secrétaires et fournissent leur travail pour un certain salaire ou une certaine part dans les profits de leur travail. L'État possède de son côté des domaines particuliers, organisés et administrés de la même manière, et l'on peut dire que l'État ou plutôt le roi n'est qu'un grand seigneur plus riche que les autres ; mais il a de plus, comme nos rois du moyen âge, un droit éminent de propriété sur tout le sol du royaume. Outre leurs serfs nés, les nobles ont autour d'eux quelques hommes, qui se sont mis volontairement à leur service dans l'espoir d'obtenir par leur faveur un poste honorable et de faire fortune ; ces clients sont généralement des cadets, qui se sont sentis mal à l'aise au foyer du frère aîné. Ajoutons p.362 enfin à ces diverses catégories sociales celle des francs tenanciers, des petits propriétaires, qui, tout en étant roturiers, sont maîtres de disposer à leur gré de leurs biens, ne doivent rien à personne, sauf l'impôt, le service militaire, la corvée et la réquisition à l'État.

Les territoires des nomades du nord-est, qui ne dépendent point de Lha-sa, ont une organisation sociale analogue, mais plus simple et probablement plus ancienne. Les divers rois ont autour d'eux une cour de barons (kou-tsa) héréditaires, qui se partagent les principaux offices de l'État et reçoivent des concessions de terre perpétuelles, dont les habitants sont leurs serfs. Au-dessous d'eux sont les chefs de tribus, également héréditaires et toujours les plus grands propriétaires de leur tribu, puis les chefs de clan, qui constituent le dernier degré de la noblesse nomade. La royauté est un organe relativement moderne qui

a été superposé aux deux groupes essentiels et primitifs, la tribu et le clan. Ceux-ci paraissent être dans leur principe des familles de plus en plus étendues, dont les chefs possèdent en outre du pouvoir politique toute l'autorité du père de famille et toutes les prérogatives du propriétaire. Les Tibétains ne connaissent pas d'autre nom de famille que celui de leur tribu [1] et les titres dont ils désignent leurs chefs sont les mêmes qui servent à marquer les relations de serviteur à maître et de tenancier à propriétaire (pon-bo, dag-pon).

En résumé, la grande masse de la société laïque du Tibet m'a paru se diviser en deux classes principales : des seigneurs et maîtres très puissants et très honorés d'un côté, de l'autre des domestiques et des serfs dont la condition est assez misérable, sauf pour ceux qui sont investis de la confiance du maître. Presque tous les hommes que nous avons rencontrés dépendaient de grands propriétaires, n'avaient que la garde d'une faible part des biens de ceux-ci, avaient de lourdes charges et peu de profit, ne possédaient pas le droit d'aliéner un seul mouton et ne se souciaient que de vivre au jour le jour avec le moindre labeur p.363 possible. Quant à ce que l'on pourrait appeler la bourgeoisie indépendante, elle semble médiocre et de nulle influence ; les petits propriétaires de terres et de troupeaux sont généralement dévorés de dettes pour le plus grand profit des nobles et surtout des moines, qui leur prêtent à gros intérêts, laissent leurs créances s'accumuler, en exigent tout à coup le payement lorsqu'ils savent leurs débiteurs insolvables, et font alors saisir et vendre à vil prix les biens des malheureux emprunteurs. Au reste, ce sont là des questions encore fort obscures, qui réclameraient une longue étude faite sur place avec soin et patience. Je ne me dissimule pas combien mes observations sont incomplètes et douteuses, mais je serais satisfait si j'avais pu attirer sur quelques points importants l'attention d'un voyageur intelligent.

@

[1] Les Annales des Soei (VIe siècle) notent qu'il en était de même chez les T'ang-hiang.

VII

État économique. Élevage. Agriculture. Industrie

@

L'organisation de la famille et de la société telle que nous venons de l'esquisser est très défavorable au bon aménagement économique du pays. Elle décourage l'esprit d'initiative et d'entreprise. Chacun est assuré de trouver ce qu'il lui faut dans la maison paternelle commune à tous les fils, chacun est confiné dans la condition et la profession de son père sans avoir les moyens de s'élever ; ceux, cependant, qui sont trop à l'étroit au foyer familial trop encombré, ceux qui répugnent à la profession paternelle, ceux qui aspirent à sortir du rang obscur où la naissance les a placés, tous ceux enfin qui chez nous sont le plus puissant levier du progrès de la richesse publique s'en vont grossir la clientèle des nobles ou l'armée innombrable des moines, qui vivent aux dépens de la population travailleuse, accumulent des capitaux sans cesse grandissants et dont l'activité économique ne va pas sans une grande déperdition de forces. Quelques métiers utiles sont réputés vils et sont réservés aux parias ; un individu de rang honorable, tombé dans la p.364 misère, mendie plutôt que d'exercer une profession dérogatoire. Les serfs n'ont aucun intérêt à améliorer la culture ou l'élevage parce qu'ils en profiteraient beaucoup moins que leurs maîtres ; les petits propriétaires sont écrasés par les grands seigneurs et les couvents, qui font peser sur eux la charge des impôts, les mangent par l'usure, les empêchent de s'accroître en n'aliénant pas ou presque pas, accaparent les produits et tiennent le marché ; les grands propriétaires individuels ou collectifs ne sont pas poussés par la concurrence à développer sans cesse leur production. Ainsi, du haut en bas la routine règne avec la négligence, l'effort vers le mieux est banni ; car il serait presque toujours inutile, quelquefois dangereux. A ces faits généraux, communs à tout le Tibet, il faut joindre, pour la partie orientale du pays, les troubles politiques, les luttes entre tribus, le brigandage endémique, le peu de sécurité pour les personnes et les biens.

Les mauvaises conditions physiques s'associent aux mauvaises conditions sociales pour faire du Tibet une des plus pauvres contrées de la terre. On sait combien la végétation y est naturellement indigente. Il y a, répandus sur toute la surface du Tibet, de grands espaces couverts de neige et de rochers, occupés par des pentes abruptes où rien ne pousse. Les espaces non absolument arides ne produisent dans la plus grande partie du pays qu'une végétation herbacée, qui n'est rien moins que luxuriante. En 1892, 1893 et 1894 nous avons voyagé au Tibet sans rencontrer de bois. Les forêts ne dépassent pas une ligne tirée environ au N. 60 E. à partir de quelques kilomètres au nord de Lha-sa, passant par Ba-ta soum-do, le nord du Dé-rgyé et aboutissant à Lta-sen gon-pa au coude du fleuve Jaune. Au nord de cette ligne il y a seulement en certains endroits spécialement favorisés quelques arbrisseaux ou buissons que l'on pourrait compter. Au La-dag le genévrier (choug-pa) et le tamaris (om-bou) sont les seuls arbres qui croissent naturellement, sur les bords septentrionaux du Nam ts'o quelques genévriers apparaissent et dans le bassin du haut Mékong par près de 33° de latitude on rencontre quelques saules nains (tchang-ma). Au sud on trouve les mêmes essences, mais les saules p.365 sont plus grands ; en outre on rencontre le pin et le sapin (som ching) qui sont les essences de beaucoup les plus répandues, le houx, le bouleau, puis, en faible quantité et seulement, je crois, dans le Tibet oriental, le cèdre, le chêne et l'orme. L'abondance ne compense d'ailleurs pas l'absence de variété, car nulle part le bois ne suffit au chauffage des indigènes, qui partout usent de fiente desséchée. Les cultures, qui dans le Tibet occidental se rencontrent jusqu'au pied du Karaoul davân et à l'extrémité ouest du lac Pang-kong et dans le Tibet oriental jusqu'à Dam et à La-boug gon-pa, sont très peu étendues, ne constituent nulle part de vastes champs continus et ne sont que comme de petites taches de moisissure sur l'énorme squelette des montagnes tibétaines. En général, le terrain et le climat ne conviennent bien qu'à l'orge, qui n'a pas besoin d'un sol très riche ni de beaucoup d'humidité, qui se sème en mai au sortir des gelées de l'hiver et se récolte en septembre. Cette céréale croit jusque par 4.575 mètres d'altitude au La-dag, par

4.400 à Dam. Elle pourrait peut-être réussir dans quelques régions aujourd'hui entièrement incultes, comme, par exemple, dans certains cantons du bassin du haut Mékong inférieurs à 4.500 mètres ; mais il est évident qu'il n'y aura jamais de grands espoirs à fonder sur cette extension possible des surfaces cultivables. Le prix de l'orge dans les endroits où elle se récolte est plus du double de ce qu'il est dans le Turkestan chinois, variant de 4 à 4 ½ roupies l'hectolitre. Le blé, plus rare et de moins bonne qualité, atteint jusqu'à 3.960 mètres dans le Spi-ti, 3.800 mètres dans le pays de Gyé-rgoun-do. Le rendement est très faible, ne dépasse guère cinq pour un et ne monte à dix ou douze que dans les très bonnes vallées, chaudes et basses. On dit qu'on cultive le riz à Lha-sa par plus de 3.500 mètres, cependant les renseignements que j'ai obtenus ne concordent pas tous sur ce point. En tout cas le riz tibétain est très mauvais, dur, aux grains petits, irréguliers, plus ou moins rougeâtre, et les gens riches font venir de Chine le riz qu'ils consomment. Parmi les légumes, ceux qui poussent le mieux et en plus grande quantité sont les oignons (tsong) ; on en trouve à l'état sauvage dans des pays inhabitables par 5.300 mètres d'altitude. Les $_{\text{p.366}}$ navets et les pois sont également très répandus. Quant aux fruits, ce sont les noix (star-ka) et les pommes qui tiennent le premier rang pour le nombre. J'ai indiqué ailleurs tout ce que l'on cultive de fruits et de légumes à Lha-sa. Les pluies étant peu considérables, on recourt le plus souvent à l'irrigation artificielle. Les instruments agricoles sont aussi peu nombreux que grossiers et cette insuffisance de l'outillage aggrave encore les effets de l'ingratitude du sol. La charrue (chol), d'origine indienne, consiste en une pièce de bois recourbée avec un soc à l'extrémité inférieure ; cette machine est tirée par un yak et ne fait qu'égratigner la terre. Les cultivateurs tibétains usent en outre de la bêche, de la houe et moissonnent avec la faucille. Je ne sais pas s'il y a des herses ailleurs qu'au La-dag.

La principale ressource du Tibet consiste actuellement dans les pâturages et les troupeaux. Il n'existe point de prairies naturelles et pour ainsi dire point de prairies artificielles, sauf quelques champs de

luzerne. La nourriture des bestiaux est fournie uniquement par des pâtis spontanés, médiocrement riches par conséquent, très vastes du moins. L'herbe en est extrêmement nourrissante, mais dure et rêche, ne convenant qu'au bétail spécialement adapté. Les moutons et les yaks sont les deux espèces les plus répandues et les plus précieuses. Tout le monde connaît le yak (gyag [1]), le *koutâs* des Turcs, bœuf grognant de très grande taille, aux longs poils noirs, quelquefois gris ou même blancs ; il sert comme animal de bât, il fournit des poils pour la fabrication des tentes et de quelques étoffes grossières, de la viande savoureuse encore qu'un peu coriace, des peaux pour l'exportation ; la femelle donne en outre un lait excellent, de tout point semblable à celui de la vache, et dont on fait le beurre et le fromage. Le beurre, que fabriquent les Tibétains, est blanc, de consistance médiocre, d'un goût fade quoique nullement désagréable ; il se rapproche beaucoup du p.367 beurre russe. Cette denrée joue un rôle prédominant dans la vie du Tibet, qui est véritablement le pays du beurre : il constitue le fond de l'alimentation, il sert de pommade, de cold-cream, de vaseline, d'huile à brûler, de matière à sculpter diverses figures religieuses en certaines fêtes. Le prix d'un bon yak de bât oscille entre 15 et 20 roupies à Nag-tchou et à Gyé-rgoun-do ; les bêtes destinées aux transports sont naturellement des individus exceptionnels et un yak ordinaire ne vaut en moyenne que dix ou douze roupies. Des moutons et des brebis on tire de la viande, des fourrures pour l'hiver, de la laine pour l'exportation ou la fabrication de tissus indigènes. Dans le Tibet occidental, où les yaks sont moins nombreux, on se sert des moutons pour porter des fardeaux. Le mouton tibétain est moins gros que le mouton kyrghyz, et celui du La-dag, pays peu riche en pâturages, est plus petit que celui du Tibet oriental ou du Tibet central. La chair est moins délicate que celle du mouton de Khotan, la graisse plus abondante, la laine moins fine, épaisse, drue, assez grossière. Le prix de la laine est à peu près le même qu'à Khotan de 26 à 28 roupies le

---

[1] Le *g* initial est quiescent comme beaucoup de lettres initiales en tibétain ; le *g* final se prononce très dur selon la règle générale ; c'est pour cela qu'on le transcrit par un *k.*

quintal ; il faut seulement faire attention que la vie étant plus chère au Tibet qu'au Turkestan, les Tibétains tirent en réalité un moindre profit que les Turcs de la laine de leurs troupeaux. Un mouton en bon point qu'on aurait à Polour pour une roupie ou un peu plus se paye généralement 2 ½ roupies dans les pâturages tibétains. Le Tibet ne nourrit qu'une petite quantité de chèvres dont on n'estime ni la chair, ni la fourrure, qui est réservée aux gens de la dernière catégorie. Il paraît qu'on ne sait pas en tondre le duvet, sauf au La-dag. Ce dernier pays très sec et rocheux convient bien à l'élevage des chèvres ; on y en compte plus de 80.000, toutes de fort petite taille ; leur duvet (360 quintaux par an à 300 roupies l'un) est expédié au Kachmir où il est employé à la fabrication des châles concurremment avec le duvet de qualité supérieure provenant de Tourfân. Les chevaux sont peu nombreux, petits et médiocres, excepté sur les bords du Kouk nor où paissent une multitude de chevaux de race mongole, assez bas sur pattes, trapus, au corps gros et court, au cou massif, à la tête brève et large, à la croupe aplatie. Ils $_{p.368}$ diffèrent sensiblement des chevaux kyrghyz et ressemblent tout à fait à ceux de Polour. Ambliers excellents, bons coureurs à l'occasion, ils sont surtout très résistants, sobres, doux et patients, font de très longues courses, sans s'arrêter, boire, ni manger, dans les sables profonds du désert ou sur les rocs durs des monts, sous le soleil ardent de l'été ou par la neige et les vents glacés de l'hiver, se contentant à l'étape d'eau saumâtre et d'un peu d'herbe dont on pourrait faire des manches de porte-plume ou des crayons, toujours d'humeur égale et prêts à repartir au premier signal. Quelques-uns sont exceptionnellement grands et allongés, j'en ai même vu qui avaient la taille de nos normands. Un cheval de selle ordinaire, d'âge convenable, vaut 200 francs (80 roupies) à Lha-sa, 120 seulement à Si-ning ; il faut doubler ces prix pour avoir une bête propre au service d'un fonctionnaire. Les pâturages du Kouk nor, qui sont probablement les meilleurs du Tibet, nourrissent des bœufs et des vaches, pareils et non inférieurs à ceux de Suisse. Le métissage de la vache avec le yak donne un produit spécial appelé *dzo* (*mdzo*). L'âne ne se rencontre qu'au La-dag ; à Lha-sa on n'ignore pas l'existence de cet

animal, mais on le tient en grand mépris, et nous scandalisâmes fort un brave Tibétain à qui nous offrîmes un jour un de nos ânes en cadeau.

A côté des animaux domestiques, les animaux sauvages sont une ressource qui n'est pas à dédaigner. Les nomades sont bons chasseurs, il font à la recherche du gibier de longs voyages qui durent quelquefois plusieurs mois et pénètrent dans des régions lointaines, inhabitées et très peu hospitalières. Ils remontent au nord du Nam ts'o jusqu'au delà du 34[e] parallèle, rarement jusqu'au 35[e]. On est étonné de la foule d'animaux qui trouvent leur subsistance dans les solitudes glacées et stériles du Tibet septentrional. Il y en a trois espèces qu'on rencontre en tout lieu : le yak sauvage que l'on nomme *dong* (brong), semblable au yak domestique, mais plus gros, l'*equus semionus,* nommé *kiang* (rkiang) par les Tibétains, *koulân* par les Turcs et les Mongols, qui a le pelage fauve, la taille et l'apparence d'un mulet, l'antilope (*kiik* en turc, *cha-wa, go-ba* ou *tsod* en tibétain). On p.369 distingue cinq espèces d'antilope, dont je ne connais que les noms turcs : le yourgha, le sarygh tekké qui a de très longues cornes droites et cannelées, c'est peut-être le *tsod* des Tibétains, l'*aka*, le *djoura* et le *koukmet* au pelage blanc [1]. Il n'y a nulle part autant de ces différents animaux que dans le haut bassin du fleuve Jaune, au nord du pays des Ngo-log, où ils errent par milliers au milieu des beaux pâturages abandonnés de l'homme, qui s'étendent dans les larges vallées de cette région. C'est le plus admirable terrain de chasse de l'Asie. Les Tibétains chassent les yaks et les hémiones pour leur peau, les antilopes pour leurs cornes, que la médecine chinoise considère comme le plus merveilleux des fortifiants et des reconstituants. Les lièvres abondent dans les contrées les plus reculées et les plus sauvages, mais la superstition les protège contre les chasseurs. Les ours bruns sont plus délicats que les bêtes déjà nommées : si nous avons constaté leur existence tout le long de notre route entre le Nam ts'o et Gyé-rgoun-do, ils paraissent ne pas fréquenter les parties désertes des hauts plateaux. Les loups pénètrent

---

[1] Il y a deux autres variétés de *kiik* qui ne se rencontrent pas dans les montagnes : le *boughou* ou cerf, et le *djirân* ou gazelle.

un peu plus loin, ils sont de petite taille et peu redoutés des hommes. Nous avons plus d'une fois campé à proximité d'une nichée de loups sans que personne ait songé à prendre des précautions spéciales ; ils ne sont dangereux que pour les brebis et pour les chiens qui en ont grand'peur, sauf les énormes dogues de Lha-sa au poil roux. Les renards sont très communs dans le sud comme dans le nord et ne craignent guère que les régions les plus inaccessibles et les plus froides. Enfin d'autres animaux ne se rencontrent que plus au sud, hors des routes que nous avons suivies ; tels sont le petit singe, qui dans le Tibet oriental remonte jusqu'au Nya-rong par 32° de latitude, le lynx, l'écureuil, la loutre et la panthère. La peau de ce dernier animal est particulièrement estimée, et les Tibétains élégants se plaisent à en border leurs habits. On n'en $_{\text{p.370}}$ a pas à moins de dix roupies à Lha-sa et il faut mettre le double pour en acquérir une belle. En somme, le Tibet est bien loin de fournir autant de fourrures et de si précieuses que la Mongolie septentrionale et la Sibérie. De tous les animaux sauvages il n'en est point dont la chasse soit aussi profitable que la chèvre à musc, dite *la-ba* (gla-ba = moschus moschiferus). Je ne parle que pour mémoire de divers oiseaux, perdrix, très communes sur les bords du Nam ts'o, oies sauvages, fréquentes dans le Tibet nord-oriental, grues des mêmes parages ; les Tibétains n'aiment pas à y jeter leur poudre. Quoique beaucoup de lacs soient poissonneux, comme par exemple le Nam-ts'o, et que nous ayons pêché de petites truites dans le bassin du Mékong par 4.500 mètre d'altitude, la pêche ne semble pas être en honneur et ne constitue pas une ressource appréciable pour la population, au moins dans les régions que nous avons visitées, excepté à Tchou-choul sur les bords de l'Indus, au sud de Lé.

Il est difficile d'émettre une opinion valable sur les richesses minérales du Tibet. Elles sont probablement importantes. Les terrains aurifères se rencontrent un peu de tous les côtés surtout dans la vallée du Do tchou ou Ta Kiang, où l'or ne coûte que 15 fois son poids d'argent (Gyé-rgoun-do, Ba-t'ang), et dans la province de Tsang ; il existe quelques mines de cuivre, d'argent, de pierres précieuses telles

que la turquoise et le lapis-lazuli ; le soufre, le sel ammoniac, le borax abondent. Les Tibétains cachent soigneusement leurs gisements de métaux et de pierreries aux voyageurs étrangers, parce qu'ils soupçonnent ceux-ci de n'avoir d'autre but que de leur dérober leurs trésors souterrains ; chose grave, car si l'on portait une main profane sur les richesses enfouies dans les entrailles du sol, le dragon divin courroucé les ferait aussitôt disparaître et répandrait la misère dans le pays. Cette superstition rend les Tibétains très circonspects dans l'exploitation du sous-sol, mais n'existerait-elle pas que l'état rudimentaire de l'industrie ne leur permettrait point de tirer un grand profit de l'extraction des matières minérales.

Dans les métiers les plus usuels et les plus communs les Tibétains p.371 sont d'une ignorance et d'une gaucherie peu communes. Les forgerons, dont tout l'outillage se réduit souvent à une petite enclume, à un mauvais marteau de provenance chinoise et à un soufflet semblable à ceux des Soudanais, font avec la plus grande grossièreté le peu de choses qu'ils savent faire. Nous n'avons jamais pu nous servir d'une hache de fer, fabriquée à Lha-sa ; un silex préhistorique eût été préférable et cependant c'était le chef-d'œuvre du meilleur ouvrier de la capitale. En fait d'ouvrages en bois les Tibétains, qui n'ont, dans les parties que nous avons visitées, d'autres instruments que la hache et la doloire, ne fabriquent guère eux-mêmes que des barattes à beurre, des seaux à eau et, dans le Dé-rgyé et à Lha-sa, des selles et des écuelles de bois, pièce principale et la seule indispensable de la vaisselle indigène. Dans l'est, la charpente des maisons est presque toujours l'œuvre de charpentiers du Seu-tchouen. Les grains de chapelets, les passoires à thé en bambou, beaucoup d'écuelles de bois sont d'origine chinoise ou hindoue. Les poteries sont de fabrication indigène, mais on se sert du tour chinois. On ne sait pas tailler ni monter les pierres précieuses. L'art de l'armurier et celui de la cuivrerie, qui ont toujours été en faveur partout en Asie, sont moins négligés que les précédents. Lha-sa et le Dé-rgyé sont les deux centres les plus importants que je connaisse de ces deux industries, dont quelques produits ne sont point

méprisables tant pour leur solidité et leur bonne adaptation à leur usage que pour leur ornementation ; mais les poignards, sabres, canons de fusil, briquets, théières de cuivre, qui sortent des petits ateliers tibétains, sont loin de suffire à la consommation locale. Accordons aussi une mention particulière aux orfèvres qui façonnent des bijoux, la plupart d'argent massif et un peu grossiers, mais non dépourvus de cachet artistique, encore doit-on noter que les plus habiles des orfèvres de Lha-sa sont originaires du Népâl. A part et au-dessus de toutes les autres industries, il faut ranger le tissage de la laine et les arts nécessaires au culte religieux, relativement florissants à cause des encouragements spéciaux qu'ils reçoivent. Les arts religieux sont généralement exercés par les lamas, qui impriment des livres, peignent des $_{\text{p.372}}$ fresques sur les murs des couvents, fondent des statuettes de cuivre doré, de bronze et d'argent, fabriquent des bâtons odoriférants avec du bois de santal, du genévrier pulvérisé, du musc et de l'encens. La production des lainages est partout très considérable, et quoique l'on en fasse un très grand usage elle suffit à la consommation locale et alimente en quelque mesure le commerce extérieur. A Lha-sa ou dans la région environnante on fait des couvertures de laine très épaisses, chaudes et solides, qui sont peut-être les meilleures de toutes les couvertures de voyage. Dans les tentes et dans les maisons, sur toute la surface du Tibet, on foule des feutres assez médiocres et très inférieurs aux feutres chinois ou kyrghyz. Les nomades filent dans les longs loisirs de la vie pastorale une grande quantité de laine et en confectionnent eux-mêmes quelques tissus très grossiers, probablement semblables à ceux que fabriquaient leurs ancêtres au VIe siècle de notre ère. Dans les villages du Tibet oriental on en tisse des étoffes de qualité un peu supérieure, striées de bandes vertes, rouges, bleues et jaunes et ornées de petites croix. Mais c'est dans certaines villes entre Lha-sa et Ta-chi-lhoun-po et spécialement à Gyang-tsé, centre principal de cette industrie, que sont faits les meilleurs tissus, connus sous le nom de *t'oug* (p'roug). Ils sont teints d'une seule couleur, en bleu, en jaune ou en rouge foncé, cette dernière teinte étant de beaucoup la plus recherchée. La pièce, longue de dix bonnes

brasses (environ 17 mètres) et large de trente centimètres seulement, est d'un prix très variable selon la qualité : la plus médiocre espèce se paye 7 fr. 50 à Lha-sa ; pour 100 francs on a un fort beau tissu et enfin pour 150 francs (30 francs le mètre carré) on peut se procurer une des merveilles de l'industrie humaine, une étoffe moins dense que le drap, mais souple, robuste, chaude, lisse et veloutée, tout autre chose que les très pauvres spécimens qu'ont rapportés jusqu'à présent les voyageurs européens. Cette industrie est une industrie du gouvernement, qui se procure la laine nécessaire dans les pâturages du nord à titre d'impôt, la distribue aux habitants des districts du centre avec charge de la tisser gratuitement pour son compte ; cette corvée tient lieu de toute $_{\text{p.373}}$ taxe pour les maisons qui y sont soumises. L'état vend une partie des produits au commerce à un tarif fixé d'avance ; il en vend une autre partie à la population par l'intermédiaire de commissaires spéciaux, qui eux-mêmes chargent le plus souvent les fonctionnaires locaux du détail de l'opération ; en ce cas, le gouvernement surfait les prix conformément aux besoins de sa caisse, le commissaire prélève une commission, le préfet s'adjuge un petit bénéfice, le chef de canton se dédommage de ses peines et le contribuable paye la laine deux fois plus qu'elle ne vaut. Il est certain que si le tissage était libre les prix diminueraient notablement en même temps que l'activité individuelle, aujourd'hui entravée, trouverait une excellente occasion de s'exercer. On voit ainsi que les deux industries les plus importantes du Tibet, le tissage et les arts religieux, sont en fait à peu près monopolisées par les deux grandes puissances officielles du pays, par le gouvernement et par les couvents.

@

VIII

État économique (*suite*). Le commerce et les routes

@

Le commerce offre encore moins d'issue à l'entreprise privée. Il est en effet, presque entièrement accaparé par l'État, les lamas, les grands seigneurs et les étrangers et il n'y a point que je sache de particulier qui fasse du commerce sa profession régulière et exclusive, sauf au Ladag, mais seulement parmi les musulmans. Cependant les Chinois considèrent les Tibétains comme doués à un haut degré de l'esprit de négoce et de brocantage. A vrai dire, ils trafiquent de toute sorte de choses dès que l'occasion s'en présente et si l'occasion ne se présente pas, ils la font naître volontiers, offrant à tout venant n'importe quoi en échange de quelque chose qui leur paraisse valoir davantage. Il n'est pas facile de conclure un marché avec eux ni surtout d'en être le bon marchand. Quand il s'agit de gagner, le p.374 Tibétain déploie un esprit fécond en ressources, défiant, rusé, retors et tenace, il scrute avec la plus grande attention l'objet qu'on lui offre en échange de sa marchandise, le manie, le flaire, le soupèse en hochant la tête, lui trouve tous les défauts qu'il a et lui prête tous ceux qu'il n'a pas, vous examine du coin de l'œil pour pénétrer vos intentions et voir l'effet produit par ses paroles, jauge votre capacité commerciale, mesure le degré de votre générosité ou de votre avarice, tâte et flatte votre vanité, met à l'épreuve votre patience, au reste ne fait pas de proposition nette, use de circonlocutions vagues et tourne indéfiniment autour du pot, montre d'autant plus de répugnance à conclure l'affaire qu'elle lui paraît plus avantageuse, ne s'engage que s'il est certain de ne jamais pouvoir obtenir mieux, et, s'il juge cependant s'être trop avancé, il revient déclarer que sa femme consultée refuse de ratifier le marché et vous salue humblement en tirant la langue et se grattant l'oreille. Ce n'est pas ainsi qu'agit un véritable marchand. Le commerce réclame plus de liberté et de largeur, et le Tibétain, dans sa ruse naïve

de montagnard mal léché, a trop peur d'être dupé et trop envie de duper pour faire jamais beaucoup d'affaires. D'ailleurs il est casanier à l'excès, comme tous les peuples primitifs et particulièrement les nomades ; il n'aime pas à voir du nouveau et, quand par hasard les circonstances l'ont fait sortir de son trou, il est gêné, ahuri, n'aspire qu'à retourner chez lui au plus tôt, incapable qu'il est de modifier le moins du monde ses habitudes et de s'accommoder à un milieu insolite. Au fond il est agriculteur et pasteur et n'est jamais que brocanteur d'occasion. Il ne s'établit pas négociant à demeure ; tous les magasins et les boutiques du pays sont tenus par des Chinois, des Népalais, des Kachmiriens, des musulmans de l'Inde nord-occidentale, du La-dag et du Baltistan. Les débits de boissons (tch'ang-k'ang), exploités par les femmes indigènes, ne peuvent pas être considérés comme une exception. Les transactions du commerce intérieur se font soit dans les bazars des villes (*k'rom* pr. *t'om*) ou dans les foires périodiques, généralement annuelles, qui se tiennent près des villages ou des monastères. A ces foires on se rend de plusieurs centaines de kilomètres à la ronde ; p.375 quelques pâtres parcourent 600 kilomètres pour aller vendre leurs produits à Nag-tchou dzong. Là les particuliers, bergers ou agriculteurs, échangent entre eux leurs marchandises respectives ou en trafiquent avec les marchands de profession, qui sont les étrangers désignés ci-dessus ou les représentants des grands seigneurs et des monastères, qui, avec l'État, sont seuls à faire le commerce en grand. Eux seuls en effet disposent de capitaux importants, constitués par leurs propriétés, leurs bénéfices, les impôts, le casuel, les dons et les legs plus ou moins volontaires, qui sont en bonne partie payés en nature, les produits des industries qu'ils exercent ou font exercer à leur profit. Ainsi le gouvernement de Lha-sa, les chefs des diverses principautés, les fonctionnaires, les couvents accumulent des stocks considérables de marchandises, centralisent les produits des environs, équipent de grandes caravanes pour les transporter à plusieurs mois de marche et rapporter des marchandises étrangères, qu'ils écoulent au mieux de leurs intérêts, au moment le plus favorable. Du reste, princes, seigneurs et lamas abusent de leur pouvoir pour

arrondir leurs bénéfices ; si l'acheteur ne se présente pas de bon gré, ils lui font la chasse et lui vendent très cher ce dont il n'a cure ; ils obligent le vilain taillable et corvéable à travailler pour eux gratuitement ou à un prix dérisoire, à vendre à perte ce qu'il possède, et le condamnent pour la moindre faute à payer en guise d'amende quelques briques de thé, des fourrures, des pièces d'étoffe.

Les grands seigneurs laïques ou religieux, qui font le trafic à l'étranger, entretiennent dans les places où ce trafic se concentre, à Tong-kor, Dar-tsé-do, Li-kiang, Lé, des agents responsables, appelés *ts'ong-pon,* c'est-à-dire surintendants de commerce, qui sont à demeure à leur poste, surveillent le magasin où sont gardées les marchandises de leurs commettants, reçoivent et hébergent les caravanes envoyées par ceux-ci, procèdent aux opérations de vente et d'achat. Ces *ts'ong-pon,* dont quelques-uns ont sous leurs ordres de petites armées de domestiques et d'agents subalternes, sont des personnages d'importance, hommes de confiance, parfois parents de leur maître, fonctionnaires du p.376 gouvernement ou lamas de marque. Ils ne sont pas comparables à nos commissionnaires ou directeurs de succursales, car ils sont liés à leurs mandants, non seulement par des obligations commerciales, mais aussi par des devoirs sociaux ; ils sont leurs subordonnés en qualité de sujets, obédienciers, parents, clients, serfs ou domestiques avant de l'être en qualité de chargés d'affaires. Leurs fonctions sont en général héréditaires, sauf naturellement lorsqu'il s'agit de moines. Les routes étant longues, difficiles, quelquefois dangereuses, on ne fait pas souvent des expéditions de marchandises ; on a avantage à équiper les caravanes les plus considérables possible afin de diminuer les frais généraux, de ne voyager que dans les saisons les plus favorables et d'être mieux en sûreté contre les brigands. C'est ainsi que nous avons rencontré sur la route de Nag-tchou à Gyé-rgoun-do une caravane expédiée par le grand lama de Ta-chi-lhoun-po, qui ne comptait pas moins de 800 chevaux et 90 hommes. Ces grands convois sont conduits par des ts'ong-pon, semblables à ceux qui résident à l'étranger et qui sont de

rang d'autant plus élevé que celui qui les envoie est lui-même un plus grand personnage. Le ts'ong-pon a l'autorité suprême sur tous ceux qui l'accompagnent ; il peut, par faveur spéciale, permettre à des particuliers de se joindre au convoi avec un nombre limité d'animaux chargés, à condition qu'ils se soumettent à son commandement et payent une certaine redevance. En route, il a le droit de réquisitionner des animaux et des vivres partout et dans la même mesure où son maître le possède ; s'il est moine, il reçoit l'hospitalité dans tous les couvents de son ordre, s'il est agent du roi ou d'un ministre, chez tous les fonctionnaires, s'il est commissionnaire d'un moindre seigneur, chez tous ceux qui ont avec son patron des relations d'hospitalité. Cette organisation du commerce extérieur remonte à l'antiquité la plus reculée ; autrefois la Chine n'en connaissait point d'autre et les caravanes impériales et royales ne se distinguaient point des ambassades politiques. C'est ainsi qu'encore aujourd'hui les missions de négoce envoyées périodiquement à Pékin par le prince du Népal, les grands lamas de Lha-sa et de Ta-chi-lhoun-po et à Lha-sa par le roi du La-dag ou en son lieu et $_{\text{p.377}}$ place depuis 1842 par le vézir du maharadjah de Kachmir revêtent un caractère de mission politique.

Les voies de communication, extrêmement incommodes et difficiles, ne sont pas plus encourageantes pour le commerce que le peu de ressources du pays et l'organisation aristocratique de la société. Ce qu'on appelle route, *lam,* ou même grande route, *tcha lam* (rgya lam), est une simple piste qui franchit des vallées profondément encaissées, des torrents tumultueux rarement munis de ponts et pas toujours guéables, des cols abrupts de plus de cinq mille mètres d'altitude, sur les pentes desquels s'accumule une épaisseur de plusieurs pieds de neige ; le terrain plein de bosses et de trous ou encombré de blocs de rochers offre peu fréquemment un espace assez large pour permettre à deux animaux chargés de passer de front ; parfois la route n'est constituée que par un rebord de quelques centimètres en saillie sur la paroi perpendiculaire d'une montagne, rebord couvert de glace ou de boue gluante et comme suspendu au-dessus de profonds précipices. Le

yak est l'animal qui convient le mieux à de pareils chemins : par son poids il enfonce la glace et il ne glisse guère, sa masse énorme et ses jambes courtes lui donnent un équilibre d'une stabilité merveilleuse, qui lui permet de passer partout et de se tirer des plus mauvais pas. Il n'est pas nécessaire d'emporter des vivres pour lui, il se contente de l'herbe qu'il trouve, si dure qu'elle soit, et cette qualité est particulièrement précieuse sur les routes désertes, dépourvues de toutes ressources comme celle de Nag-tchou à Djoung. Mais les yaks sont paresseux, indisciplinés, aiment à manger et à ruminer à leur aise ; on ne peut leur imposer que de courtes étapes et des charges assez légères et peu fragiles, car au lieu de marcher à pas comptés en file régulière comme les chevaux et les chameaux, ils vont en troupe, pêle-mêle, se secouent violemment, sautent, trottent, se heurtent les uns les autres. En montagne ils ne parcourent que 14 ou 15 kilomètres par jour, en plaine comme entre le Tsadam et Si-ning on obtient d'eux jusqu'à 25,5 km. Un cheval fait en un jour deux étapes de yak ; aussi les préfère-t-on quelquefois, quoi qu'ils soient plus coûteux et plus difficiles à nourrir.

p.378 On peut diviser les grandes routes du Tibet en cinq groupes. Le premier groupe fait communiquer Lha-sa avec Si-ning (Zi-ling en tibétain) et Lan-tcheou. Le plus occidental des chemins de ce groupe, le plus long, mais le plus fréquenté, parce que seul il est à l'abri des incursions des brigands Ngo-log, passe par Nag-tchou dzong, le Loug-rab, les gués Tchou-mar Rab-doun et Djoung en Tsadam. Cette route, suivie par Huc, n'a été relevée par aucun Européen au sud du Do tchou. Elle mesure 1.860 kilomètres ou seulement 1.810 jusqu'à Tong-kor ou résident les agents tibétains. Les yaks la parcourent en cent-huit jours, vingt de Lha-sa à Nag-tchou, quatre-vingt-huit de Nag-tchou à Si-ning. Elle ne traverse des pays bien peuplés que sur 90 kilomètres à partir de Lha-sa jusqu'un peu au delà de P'ou-mdo dzong, et sur 75 à partir de Si-ning jusqu'à Tong-kor gon-pa ; entre ces deux zones étroites le voyageur ne rencontre que deux petits villages, ceux de Nag-tchou et de Djoung sur une distance de 1.700 kilomètres dont plus de 800 de

désert ininterrompu entre ces deux localités. Du moins, la région qu'elle franchit, très proche des sources des grands fleuves, n'offre pas encore de très profondes érosions ni par conséquent de grandes difficultés de marche, malgré l'altitude considérable. Une autre route, qui était en usage au siècle dernier, a été abandonnée par suite des brigandages des Ngo-log ; elle est plus directe que la précédente dont elle se sépare un peu au sud des gués Tchou-mar Rab-doun, pour se diriger sur les lacs Kya-ring et Ngo-ring entre lesquels elle passe et, de là, sur Tong-kor : elle compte jusqu'à cette dernière ville 1.700 kilomètres dont 1.300 dans le désert, par suite elle ne présenterait aucun avantage appréciable en admettant que la sécurité soit rétablie. La route que nous avons été les premiers à reconnaître et qui passe par les sources du Mékong, Ta-chi gon-pa, Gyé-rgoun-do, le Stong-ri ts'o et Tong-kor gon-pa n'est pas sensiblement plus longue (1.780 kilomètres) et n'est inhabitée que sur 580 kilomètres entre le Dza tchou et les environs de Tong-kor gon-pa ; elle ne vaudrait cependant pas au point de vue commercial celle qui s'en détache à La-boug gon-pa et par Artchoung, Lta-sen gon-pa, Lha-brang gon-pa, Hô tcheou atteint Lan-tcheou qui est le p.379 véritable centre commercial de cette région. Par là on ne traverse à peu près que des pays peuplés et le trajet n'est que de 2.045 kilomètres au lieu de 2.105 par la route aujourd'hui employée. Mais les Ngo-log qui l'occupent n'y donnent passage qu'aux caravanes de Lha-brang gon-pa, de même qu'ils ne laissent ouverte la route du Kya-ring ts'o qu'au grand lama de Ta-chi-lhoun-po, lorsque tous les trois ans il se rend à Pékin, et celle de Gyé-rgoun-do à Tong-kor qu'aux caravanes des monastères des environs de Gyé-rgoun-do.

Le second groupe de routes réunit Lha-sa à Ta-tsien-lou (Dar-tsé-mdo). Ces routes sont au nombre de trois et, par une fortune singulière, les premiers Européens qui les ont vues et parcourues sont tous des Français. La plus méridionale, la plus directe, comme aussi la plus difficile, celle qui passe par Gya-mdo, Lha-ri, Cho-ban-do et Tch'a-mdo n'a encore été suivie que par Huc et Gabet, elle a 1.650 kilomètres et demande aux yaks trois mois et demi de marche. M. Bonvalot et le

prince Henri d'Orléans ont inauguré la route centrale de Sog dzong et Tch'am-do qui paraît être de peu d'usage ; enfin c'était à nous qu'il était réservé de faire le premier tracé de la route septentrionale par les sources du Mékong et Gyé-rgoun-do, le tronçon qui relie ce dernier point à Ta-tsien-lou ayant été relevé en 1891 par M. W. Rockhill. Cette troisième voie est plus fréquentée et n'est guère plus longue que la précédente (1.820 kilomètres au lieu de 1.760). Ce qui explique la préférence que beaucoup lui accordent sur la route plus courte de Huc, c'est que celle-ci est détestable. La description qu'en a faite le célèbre missionnaire ne doit pas être éloignée de l'exacte vérité ; plusieurs détails nous en ont été confirmés par des Tibétains qui l'avaient suivie et notamment celui relatif au col que les yaks ne peuvent descendre qu'en se laissant glisser du haut en bas sur la pente gelée. Néanmoins le légat impérial de Lha-sa ne passe jamais ailleurs parce que c'est la route la plus peuplée et la mieux pourvue de ressources. A ce groupe on peut joindre le chemin de 860 kilomètres qui va de Soung-p'an t'ing à Tch'a-mdo par Dzog-tchen gon-pa et dont un embranchement conduit à Gyé-rgoun-do, mais il n'est pas ouvert au commerce p.380 régulier et il ne sert qu'aux contrebandiers de Soung-p'an, bons amis avec les bandits du Ma tchou.

Le troisième groupe met en communication Lha-sa avec Li-kiang dans le Yun-nan. Entre ces deux villes il y a 1.500 kilomètres en passant par la vallée du Tsang-po-Brahmapoutra jusqu'à Tchoum dzong, par Po dzong, par Kiang-ka ou par Da-youl, par Tsé-kou et Oui-si. C'est la région la plus mal connue du Tibet.

Le quatrième groupe comprend les routes qui relient Lha-sa à l'Inde. La plus pratique d'entre elles est fermée au négoce par le gouvernement tibétain d'accord avec le gouvernement chinois. Longue de 520 kilomètres, elle mène un cavalier en 9 jours de Lha-sa à Do-rdjé-ling, point d'aboutissement du chemin de fer anglais. Les routes ouvertes n'atteignent l'Inde que par l'intermédiaire du Bhou-tan et du Népâl. Ta-chi-tcho dzong, capitale du premier pays, est à 400 kilomètres seulement de Lha-sa, Katmandou, capitale du second, en est

éloigné de 850 kilomètres par Gyang-tsé, Ta-chi-lhoun-po, Sa-skya, La-si-kar dzong et Ni-lam. Un quatrième chemin va de Lha-sa à l'Assam par Tché-tang, Di-rang dzong et Odalgari, mais le transit y est insignifiant.

Le cinquième groupe est composé des deux routes qui mènent de Lha-sa à Lé, l'une par Ta-chi-lhoun-po, Gar-t'og et Rou-t'og, l'autre par Sen-dja dzong, Om-bo et Rou-t'og. La première, quoique la plus longue (2.140 au lieu de 1.880), est la seule où le trafic soit considérable parce qu'elle traverse des régions beaucoup plus peuplées et les plus florissantes du Tibet. C'est elle que suit la mission du vézir du La-dag. Les marchands accomplissent le trajet en quatre mois avec des yaks et deux et demi avec des chevaux, tandis que les courriers officiels qui voyagent jour et nuit en changeant de cheval à chaque station, l'exécutent en 18 jours, faisant ainsi environ 120 kilomètres en 24 heures. Nous ne parlerons pas ici des chemins qui permettent d'aller de Lha-sa ou de Ta-chi-lhoun-po au Turkestan chinois parce qu'ils n'ont aucune importance commerciale ; il en sera traité dans la section de cet ouvrage consacrée à la géographie physique.

C'est avec l'Inde que le Tibet devrait naturellement entretenir les p.381 relations les plus actives ; mais l'histoire et la politique en ont décidé autrement. La plus grande partie du trafic tibétain se fait avec la Chine et aboutit à Tong-kor, à Ta-tsien-lou et à Li-kiang, villes où sont établies les ts'ong-pon. A Tong-kor les Tibétains achètent des chevaux mongols, du cuir, des selles et harnachements, des bottes, des chapeaux de feutre, un peu de soieries pour les lamas, quelques cotonnades dont les Pa-nag sont les seuls à peu près à se servir, de la farine, du tabac de Lan-tcheou et de Si-ngan, du papier, de la quincaillerie, des marmites de fonte et divers articles de quincaillerie, des sabres et des fusils. Ils vendent de la laine, des fourrures, du musc, des bâtons d'encens, de la rhubarbe et, en outre, du safran, du sucre candi, des dattes, des coquillages et de l'ambre qu'ils ont achetés dans l'Inde anglaise. La valeur des transactions ne paraît pas dépasser un million de francs. Beaucoup plus considérable est le marché de Ta-tsien-lou quoique les routes qui y conduisent ne soient pas plus

brèves et même, si l'on considère comme points d'aboutissement les véritables centres commerciaux, à savoir : Lan-tcheou et Tch'ing-tou, on trouve que le premier est moins éloigné que le second de Lha-sa (2.100 et 1.940 kilomètres au lieu de 2.170 et 2.000). Mais les pays qu'on traverse pour se rendre à Ta-tsien-lou sont plus peuplés ; tandis que le Kan-sou est pauvre, la province de Seu-tchouen est une des plus riches et des plus populeuses de la Chine et produit à peu près tout ce que produit la Chine ; le Tibet dépend politiquement du Seu-tchouen et Ta-tsien-lou a le monopole du commerce du thé avec le Tibet comme Si-ning a le monopole du même commerce avec la Mongolie et le Turkestan. Or le thé est de beaucoup l'article qui se vend le plus et avec le plus de bénéfice au Tibet. D'après les comptes officiels du *li-kin*, Ta-tsien-lou vend chaque année à sa clientèle tibétaine 6 millions de kilogrammes de thé, valant, selon la qualité, de 0 fr. 85 à 1,25 l'un à Ta-tsien-lou et de 2,25 à 4 francs à Lha-sa. Il faut ajouter à ce chiffre déjà respectable tout ce qui passe en contrebande, principalement par Soung-p'an. Ce trafic est une source de gros bénéfices pour les maisons chinoises de Si-ngan, qui ont obtenu de leur compatriote le vice-roi du Seu-tchouen le privilège p.382 exclusif de vendre du thé sur le marché tibétain. Elles profitent du manque de concurrence pour faire payer très cher de très mauvaise marchandise. Ce thé d'exportation contient dans les briques de qualité inférieure plus de bois que de feuilles ; il est souvent avarié et le meilleur n'a pas de quoi flatter notre goût européen. Mais les Tibétains y sont habitués et s'en déclarent satisfaits. C'est un préjugé profondément ancré dans leur esprit que tout autre thé n'est que du thé falsifié et dangereux. Même dans le La-dag, soumis à l'autorité britannique, où ils peuvent se procurer du thé de l'Inde de meilleure qualité et à plus bas prix, ils s'obstinent à user de cet affreux thé de Ta-tsien-lou, affirmant que celui des Anglais est un poison capable de donner toute espèce de maladie. Marchands, gouvernement et lamas, qui souvent d'ailleurs ne font qu'un, ont également intérêt à encourager ce préjugé populaire, les marchands à cause du profit matériel qu'ils en retirent, le gouvernement et les lamas pour empêcher autant que possible les relations commerciales avec les Anglais.

On pourrait écrire un curieux chapitre sur l'influence du préjugé en matière commerciale. On vient de voir à propos du commerce du thé que le préjugé peut être plus fort que l'intérêt. Le commerce du safran est un exemple non moins singulier du même fait. La Chine tire son safran du Tibet, qui lui-même est obligé de l'acheter à l'Inde. La route est mauvaise et longue, le transport coûteux. Pour remédier à l'enchérissement qui en résulte on falsifie la marchandise, et les Chinois achètent sous le nom de safran un mélange aussi ingénieux que détestable. Il serait évidemment plus avantageux de faire venir cet article directement de l'Inde par voie maritime ; on l'aurait ainsi à meilleur compte et de meilleure qualité. Mais les Chinois sont persuadés que le safran du Tibet est le meilleur des safrans, ils sont contents de leur erreur et ils ne veulent pas changer leur persuasion pour la vérité.

Outre le thé, Ta-tsien-lou exporte au Tibet des cotonnades en petite quantité, des tentes de coton, des soieries pour une valeur assez importante, du brocart, des k'a-tag (k'a-btags), sortes d'écharpes en soie p.383 grossière et transparente que les Tibétains offrent aux personnes qu'ils veulent honorer et qui font l'office de nos cartes de visite, des fourrures de luxe, du cuir, des selles, de la porcelaine, des turquoises plus fines que celles du Tibet, des fusils, de la quincaillerie, des drogues, du tabac, des allumettes japonaises partout usitées dans le Tibet, de la farine de blé, du riz, du sucre noir, du vinaigre et des conserves alimentaires pour les fonctionnaires et les officiers chinois. Les Tibétains donnent en échange des étoffes et des couvertures de laine, des peaux et fourrures, du musc, des bâtons odorants, de la poudre d'or, des cornes d'antilope, de la rhubarbe, du borax et des marchandises de l'Inde. Ils achètent beaucoup plus qu'ils ne vendent et ils paient la différence en roupies, qu'ils se procurent dans leur commerce avec l'Inde, où ils vendent plus qu'ils n'achètent.

Le marché de Li-kiang fou semble avoir été important avant la révolte des musulmans du Yun-nan. Mais, à la suite de la guerre qui bouleversa ce pays entre 1855 et 1873, Li-kiang fut ruiné et depuis ne s'est relevé qu'imparfaitement. Cette ville est le centre du commerce

assez mince que le Tibet entretient avec le Yun-nan et c'est par là que le musc passe pour aller au Tonkin. Elle est le débouché naturel des produits du Tibet sud-oriental et de la vallée relativement riche et populeuse du Mékong au sud de Yer-ka-lo. Sans doute, privé qu'il est du commerce du thé, ce marché est dans un état d'infériorité marquée vis-à-vis de Ta-tsien-lou. Cependant il est dans une assez bonne situation géographique ; situé à sept jours au nord de Ta-li-fou, qui est lui-même au point de convergence des vallées du Mékong et du fleuve Rouge, il est plus proche de Lha-sa que toute autre ville chinoise, et, qui plus est, la capitale du Tibet est, par Li-kiang, à peine plus éloignée de la frontière tonkinoise que de Tch'ing-tou.

Il n'est donc pas impossible que le voisinage de nos colonies d'Indo-Chine revivifiant le Commerce du Yun-nan, la place de Li-kiang en profite elle-même et nous fournisse les moyens de nouer des relations profitables avec le Tibet. Nous pourrions en tirer de la laine de mouton, du duvet de chèvre, des peaux et fourrures, de la viande, des bestiaux, p.384 des chevaux mongols, de l'or et du musc, toutes marchandises qu'en cette partie de l'Asie on ne peut guère se procurer qu'au Tibet. Nous donnerions en échange des draps lustrés, de couleur unie, de préférence rouges ou bleus, des pierres précieuses travaillées et montées, de l'ambre, des armes, des longues-vues, des lunettes à verres fumés, des montres et horloges, des boites à musique, de la vaisselle métallique, des serre-papier ornementés, des plumes métalliques à large bec, du papier à écrire fort et non glacé, des glaces, du fil, des aiguilles, de gros ciseaux, des couteaux. Chez les grands personnages et surtout dans les couvents on trouve des collections assez curieuses d'objets européens de toute nature et de toute provenance. Le Talé lama et le Pang-tch'en rin-po-tch'é possèdent de petits musées de nos arts et de notre industrie. Il est bien certain que c'est seulement si nos négociants et nos industriels réussissent à implanter notre influence économique dans le Yun-nan que cette influence pourra s'étendre dans le Tibet oriental, et elle le fera alors tout naturellement. Il faut d'ailleurs se garder des illusions ; le rayon de

l'action commerciale du Tonkin est extrêmement restreint et ne s'étend que sur des contrées ingrates dont la population clairsemée et pauvre est incapable de nous acheter beaucoup et, qui pis est, mal disposée à se contenter des rossignols coûteux qu'on lui offre trop souvent. A cet égard il y a encore beaucoup moins à compter sur le Tibet que sur le Yun-nan. Ce n'est que si le Tonkin devient un pays industriel, ce qu'il est très capable de devenir, qu'il pourra être un centre d'attraction considérable. Alors le Yun-nan et le Tibet, aujourd'hui clients nuls et de peu d'espoir, seront utiles au développement de notre colonie par les métaux et la laine qu'ils lui fourniront.

Actuellement le Tibet se procure dans l'Inde anglaise presque toutes les marchandises européennes dont il a besoin. Mais ce commerce est loin d'être encouragé par les autorités tibétaines et chinoises et il souffre beaucoup de l'interdiction d'importer le thé de l'Inde, qui serait capable de faire une concurrence victorieuse au thé de Ta-tsien-lou. Nous avons dit que, la route du Sikkim étant rigoureusement fermée, il n'y a point p.385 de transactions directes entre le Tibet et l'Inde, sauf par l'Assam, exception d'ailleurs insignifiante. L'Inde trafique avec le Tibet principalement par le Népâl, en deuxième ligne par le La-dag, enfin pour une quantité à peu près négligeable par le Bhoutan. Par sa frontière méridionale le Tibet envoie dans l'Inde des couvertures et étoffes de laine, de la laine brute, des peaux et fourrures, de l'or, de l'argent, du borax et du sel, du musc, du carvi (zi-ra = cuminum cyminum) et des plantes médicinales, il en reçoit des draps de qualité inférieure, quelques soieries et cotonnades à fleurs, des brocarts, de l'indigo, des épices, du sucre candi, du corail, des perles, de l'ambre, des coquillages, des armes, couteaux, ciseaux et aiguilles, des casseroles de cuivre, un peu de vaisselle métallique et divers bibelots européens. La plus grande partie du riz consommée par les Tibétains vient du Népâl, du Sikkim et du Bhoutan, le Bhoutan leur fournit en outre du tabac très apprécié, et le Népâl l'étoffe dite *bouré* et de la bijouterie.

Lha-sa envoie à Lé principalement du thé, des lainages et des objets religieux. Les habitants du La-dag n'usent pas d'autre thé que du thé

en briques de Ta-tsien-lou, qui leur revient à 8 fr. 35 le kilogramme, plus du double de ce qu'il coûte à Lha-sa, tandis que les marchands de l'Inde leur offrent de bon thé pour 5 fr. 55 (1 roupie la livre anglaise). Lé reçoit en outre du Tibet occidental ou du Tibet central pour les repasser à l'Inde de l'or des mines de la province de Tsang, des turquoises de Lha-sa ou de Chine, du sel, du borax et du soufre des plateaux du nord (Tchang-t'ang), de la laine de mouton et du duvet de chèvre des pâturages des provinces de Tsang et de Nga-ris (pour environ 250.000 roupies), du musc, de la rhubarbe et diverses plantes médicinales. Il importe du Kachmir pour l'expédier dans le Tibet occidental et dans le Tibet central des châles, des brocards, des draps anglais, de l'indigo, du safran et des épices de toute nature, du sucre candi, un peu d'orge et de riz, de la vaisselle de cuivre, de la coutellerie, de la bijouterie, du corail, des perles fausses, etc. La valeur totale du trafic entre l'Inde et le Tibet est très faible. L'insuffisance inévitable des statistiques anglaises ne permet pas de l'estimer avec exactitude, p.386 mais je ne pense pas qu'il atteigne 2 millions de roupies. Entre 1891 et 1893 le mouvement des échanges avec le La-dag a été en moyenne de 53.500 roupies et de 169.000 avec le Tibet par l'intermédiaire du La-dag. Pendant la même période l'Inde a fait pour 38.500 roupies d'affaires annuelles avec le Tibet par le Sikkim, pour 2.815.000 avec le Népal, pour 49.000 avec le Bhoutan. Les échanges entre l'Inde et le Tibet se sont donc élevées à 261.000 roupies plus le montant indéterminé, mais très supérieur au chiffre précédent, des affaires qui se sont traitées par l'intermédiaire du Népal et du Bhoutan.

L'augmentation de ce trafic dépend de l'ouverture au commerce de la route entre Do-rdjé-ling et Lha-sa par la vallée de Tchoumbi. Les tentatives faites par le gouvernement anglo-indien pour obtenir cette ouverture ont abouti en 1894 à un traité de commerce, dont nous parlerons plus loin parce qu'il n'offre encore qu'un intérêt purement politique. Mais lors même que de ce côté le négoce serait entièrement libre, ni l'Inde, ni à plus forte raison l'Angleterre ne pourraient

s'attendre à trouver dans le Tibet un marché très important pour l'écoulement de leurs productions ; seulement, le jour où la région transhimalayenne sera livrée à l'activité britannique et sera dans la dépendance au moins économique de l'empire indien, elle fournira à cet empire en abondance et à bon compte les choses qui maintenant lui manquent le plus, le sel et les peaux, surtout les métaux et la laine, qui dans l'Inde est de qualité très inférieure ; alors l'Inde sera définitivement ce qu'elle est déjà en voie de devenir, l'une des plus grandes puissances industrielles du monde.

Lé est présentement une position commerciale aussi importante que peut l'être une position commerciale au milieu de contrées pauvres ou médiocrement riches. Ce n'est pas un centre de production et de consommation, car le La-dag est un des pays les plus arides, les plus déshérités du Tibet et sa population ne dépasse point 178.000 âmes, mais c'est encore le point de transit obligé entre l'Inde, le Baltistân et le Badakhchân, le Turkestan et le Tibet. Les routes qui y aboutissent de Lha-sa se prolongent sur Srinagar et Raoul Pindi, sur Yârkend et p.387 Khotan par le col de Karakoram, sur le Badakhchân et la Bactriane par Skar-do et Gilgit. Cette dernière route aujourd'hui peu considérable pour les relations extérieures du Tibet était célèbre au moyen âge et était la grande voie de communication entre Balkh et Lha-sa. De Lé à Skar-do il y a 10 jours de marche le long de l'Indus et 295 kilomètres, de Skar-do au col de Baroghil 13 jours et 400 kilomètres en descendant l'Indus, remontant les rivières de Gilgit et de Yâcin et traversant la passe de Darkot. Au delà du col de Baroghil on rejoint à Sarhad, sur le bord du Ouakhân sou, les routes qui viennent de Kachgarie, on descend le Ouakhân sou jusqu'à Ichkachim, on franchit le col Serdab pour atteindre Zebak, d'où l'on descend sur Feyzabâd, situé à 12 jours du col de Baroghil, à 9 de Balkh. Cette dernière ville est ainsi à 21 jours et à 700 kilomètres du col de Baroghil, à 44 jours et à 1.400 kilomètres de Lé, à 3.540 de Lha-sa. C'est de cette route que les Tibétains se servirent au VIIe et au VIIIe siècle pour aller occuper le Ouakhân et s'étendre jusqu'à l'extrême limite orientale de l'empire arabe. Depuis,

la race et la langue tibétaines ont reculé jusqu'au Baltistân, et les relations entre le Tibet et la région du haut Oxus sont presque insignifiantes. Les bœufs-yaks du Tibet portent jusqu'au Ouakhân un peu de hachîch acheté au Turkestan chinois et dans le dialecte iranien du Ouakhân le hachîch et le bœuf-yak ont gardé leurs noms tibétains *bang* et *dzô.* Le Tibet reçoit du Badakhchân quelques rubis et quelques lapis-lazuli et du Baltistân quelques fruits secs, particulièrement des abricots.

Le très faible commerce qui se fait entre le Tibet et le Turkestan chinois emprunte à peu près uniquement la route du Karakoram. Lé importe de Yârkend, soit pour la consommation locale, soit pour la réexportation au Tibet — nous ne parlons pas ici de ce qui est destiné à l'Inde — un peu de tabac, du hachîch dont les Tibétains occidentaux ont pris malheureusement pour eux l'habitude, des fruits secs, des chevaux kyrghyz et des chevaux d'Ili, qui sont connus à Lha-sa sous le nom de chevaux de Yârkend et y sont recherchés pour leur taille relativement grande, des feutres et des tapis, surtout des tapis de selle p.388 de Khotan, quelques peaux de martre ou de loutre, un peu de cuir de Russie. Je ne sache pas que le Tibet donne en échange au Turkestan chinois autre chose que quelques turquoises et du musc, qui est devenu célèbre chez les écrivains musulmans sous le nom de musc de Khotan. Les Mongols de Karachahar, qui vont à Lha-sa par le col Ambalachkân ou par la passe d'Angirtakchia apportent à la capitale du Tibet quelques chevaux de leur pays et en rapportent des objets religieux et quelques lainages ; mais cela est insignifiant.

Parmi les marchandises européennes qui se vendent au Tibet, les marchandises allemandes ou autrichiennes tiennent le premier rang après et loin derrière les anglaises. La coutellerie, les drogues, les articles dits de Paris, le fil et les aiguilles sont les articles qui portent le plus souvent la marque *made in Germany,* ou *in Austria.* La bijouterie fausse n'a eu jusqu'à présent aucun succès, les Tibétains n'étant pas des sauvages imbéciles et n'achetant en fait de bijoux que ce qui peut se revendre à l'occasion sans trop de désavantage. Une très petite

quantité de marchandises russes pénètrent au Tibet par Yârkend ou par Lan-tcheou. Je n'ai constaté pour ma part en fait d'importations russes que des chevaux d'Och, un peu de cuir de Russie et quelques paires de bottes en cuir de Russie introduites par les Mongols. Certains voyageurs ont constaté la présence dans plusieurs districts du Tibet oriental de quelques pièces de drap russe, mais à Lé et à Lha-sa je n'ai jamais vu que du drap anglais. Du commerce français on peut se dispenser de parler, car il n'est sans doute pas très intéressant de mentionner les bouteilles de vins de bordeaux et de champagne que M. le résident de Lé possède dans sa cave, ni de la douzaine de boîtes de sardines que l'épicier hindou de la même localité offre aux rares touristes de passage ; pourtant il serait injuste de ne point signaler une boîte de six savonnettes parfumées, le seul spécimen de savon qu'on put découvrir à Lha-sa au mois de janvier 1894 et que son acquéreur s'estima trop heureux de nous vendre après l'avoir gardé 40 ans en magasin.

La monnaie la plus usuelle dans les limites du royaume de Lha-sa p.3 est le *tan-ka* [1], pièce d'argent frappée à Lha-sa par le Talé lama, plus grande, mais beaucoup plus mince que notre franc et contenant une quantité considérable d'alliage. Elle vaut 1/8 d'once d'argent, 2/5 de roupie, soit 0 fr. 94. Il n'existe point de monnaie divisionnaire, on se contente de couper le *tan-ka* en deux, trois ou quatre morceaux selon les besoins. Cette monnaie de Lha-sa est peu en faveur hors des États du Talé lama et elle cesse d'avoir cours à une faible distance de la frontière ou n'est acceptée qu'à perte pour 1/3 de roupie ou pour 1/9 d'once.

Au contraire, les lingots d'argent chinois et la roupie anglo-indienne (gor-mo), qui sert quelquefois à orner la chevelure des femmes, passent partout sans subir de dépréciation. Cependant la roupie n'est point reçue par les Tibétains des bords du Kouk nor. Les lingots chinois sont moins fréquents à cause de leur commodité moindre, mais l'once d'argent (srang) est considérée de l'un à l'autre bout des pays où sonne

[1] Sans doute le même mot que le turc *tenga,* qui désigne une monnaie ayant exactement la même valeur.

la langue tibétaine comme la véritable base monétaire. L'once d'argent ne varie pas tandis que la roupie et le tan-ka sont sujets à de légères fluctuations. La première était cotée en 1894 à 0 once 3125, le second 0,125. La valeur de la monnaie d'argent n'a nullement été affectée par la baisse du métal blanc et le prix des denrées est resté stationnaire. Seul l'or a augmenté de prix, mais moins qu'en Turkestan ; il ne coûte encore que 18 fois son poids d'argent à Lha-sa et 15 fois à Gyé-rgoun-do ou à Ba-t'ang.

@

IX

La religion.
Survivances des anciens cultes. Les Pon-bo

Excepté les Balti, qui sont musulmans chiites, et environ un demi-million de Pon-bo répandus un peu partout, tous les Tibétains sont p.390 bouddhistes. Mais s'il m'a suffi de dire que les habitants du Turkestan chinois sont musulmans pour que le lecteur sût aussitôt à quoi s'en tenir, des explications sont nécessaires pour préciser ce qu'il faut exactement entendre par cette proposition : les Tibétains sont bouddhistes. La religion des Tibétains est fort différente de la doctrine que le Très Sage prêcha dans l'Inde au IVe siècle avant notre ère. Cette doctrine concevait le monde comme une simple collection d'attributs qui ne sont attachés à aucune substance réelle ; l'univers n'est qu'un composé d'apparences, une immense illusion ; rien n'existe en soi, car tout cesse d'être au moment même où il est, tout s'écoule dans un perpétuel devenir. Le bonheur n'est donc point possible puisqu'il serait détruit à l'instant même où il serait atteint ; la vie, agrégat de modalités indéfiniment changeantes, est nécessairement imparfaite, vouée au mal, à la douleur et à la mort. La mort à son tour n'est qu'un point dans l'évolution universelle, un passage d'une forme de vie à une nouvelle forme ; car telle est la puissance de l'illusion que les éléments, qui constituaient l'apparence dissoute par la mort, conservent dans les profondeurs de l'inconscient le désir d'entrer dans la combinaison d'une apparence nouvelle, et, comme un aveugle qui ne voit pas la vanité des choses, ils errent dans la nuit vide, se laissant mener par la *karma,* résultante de leurs actions antérieures et jeter dans le moule, supérieur ou inférieur, que celle-ci leur assigne [1] ; la forme retrouvée, la

[1] La conception bouddhiste de la métempsychose est fort différente de la conception vulgaire. Ce n'est pas la continuation de la personnalité de chaque individu après la mort, le passage de l'âme dans un autre corps. Les premiers bouddhistes et les profonds philosophes hindous, sur lesquels ils s'appuyaient, et qui ont inventé, cinq ou

conscience p.391 renaît et après elle successivement la sensation, le désir de vivre, l'attachement aux biens du monde, la transmission de l'existence à un héritier, la douleur et la mort. La roue tourne ainsi sans fin et l'on ne peut sortir de ce cercle de misères que par la connaissance de la vérité, qui fait voir le mensonge des choses et le mal irréparable de l'existence, et par l'abolition de la passion et du désir, qui sont les causes de la vie. L'apathie absolue réalisée, on échappe à la loi du devenir, on entre dans l'état parfait, immuable, où la conscience, le sentiment, la joie et la souffrance ont disparu. Cette philosophie pessimiste exclut toute spéculation de théodicée. Dieu est inutile, puisque tout dans le monde est rigoureusement déterminé. Il ne peut pas exister en tant qu'être parfait, distinct et maître de l'univers ; car, ou bien l'existence ne se conçoit point sans action et sans mouvement, or l'action et le mouvement sont une dérogation à la perfection absolue ; ou bien l'existence est conçue abstraitement, dégagée de toutes ses modalités, auquel cas l'Être parfait, immuable, sans pensée et sans volonté, sans colère et sans amour, incapable d'agir ou de songer à agir, sans limites et par conséquent indistinct, sans attributs en un mot (car les attributs sont relatifs et donc incompatibles avec la perfection), se confond avec le *nirvâna*, c'est-à-dire avec le néant, qui ne diffère en rien de l'absolu. Cette doctrine

---

six siècles avant le Christ, à peu près toutes les idées que la philosophie allemande de notre siècle a cru découvrir, étaient bien éloignés d'idées aussi puériles. Pour eux, l'âme n'est qu'une série d'attributs et d'actes psychiques, de même que le corps n'est qu'une série de faits physiques. Lorsque l'ensemble des faits qui constituent l'apparence corporelle se dissout par la mort, il ne disparaît pas plus que l'ensemble des faits psychiques qui constituent la personnalité morale, car rien ne se perd, rien ne se crée. Les actes subsistent et continuent à influer sur la vie entière du monde en entrant dans des combinaisons nouvelles. Si un individu a mal vécu, la résultante mauvaise de ses actes se fera sentir après sa mort en entrant dans la formation de nouveaux êtres moraux, qui auront les mêmes caractères d'avidité, de vain attachement aux choses du monde et le mal de l'univers en sera accru. Au contraire, celui qui a bien vécu, qui a étouffé en lui le désir et supprimé l'activité aura par cela même supprimé des causes de maux futurs, il n'aura pas contribué au mouvement de la roue de vie génératrice de misères, et si tous les êtres vivants l'imitent, cette roue fatale s'arrêtera enfin, le repos succédera à l'action, la perfection et le néant, ces deux termes indissolubles, régneront seuls. La sanction d'une bonne ou d'une mauvaise vie est donc non pas le bonheur ou le malheur individuel dans le siècle futur, mais le bonheur ou le malheur général. Cette théorie était trop haute pour l'égoïsme universel, chacun a voulu garder pour soi le bénéfice de ses efforts au lieu de le mettre à la tirelire publique, et les Bouddhistes, sauf les docteurs les plus distingués, ont fini par accepter sur l'âme et la vie future les opinions puériles et populaires.

sévère, réservée p.392 à de rares initiés, se corrompit bientôt et fut envahie par les mythologies du Brahmanisme et du Chivaïsme, par les superstitions populaires et par la métaphysique des théologiens. L'altération fut surtout sensible dans les pays du nord, qui adoptèrent l'enseignement de l'école dite du grand véhicule (Mahayana) parce que, faisant la part plus large à la faiblesse humaine, elle se vantait de transporter plus d'hommes au rivage du salut. Le Très Sage, le Bouddha, qui avait, dit-on, sous le nom et la forme d'un petit prince du nord-ouest de l'Inde, prêché le premier la bonne loi, devint dieu, fut considéré comme l'âme universelle au lieu et place de Brahma. Il fut le premier principe, l'être unique, éternel, incorruptible, se manifestant en trois personnes sans que l'unité de son essence en soit altérée : la première est le Bouddha transcendant, personnification du Nirvâna et de la Loi suprême, la seconde procède de la première dont elle est le reflet et le représentant dans le monde céleste, où la vie consciente et active se développe avec tout l'éclat et toute la perfection dont elle est capable, monde intermédiaire entre celui de l'absolu et celui de l'humanité ; enfin la troisième, qui procède des deux autres, est le Bouddha fait homme. Plus tard, très anciennement pourtant, chacune de ces trois personnes se quintupla, chacun des cinq Bouddhas métaphysiques (Dhyani Bouddha) et des cinq Bouddhas célestes (Boddhisatva) se subdivisa, conformément aux conceptions chivaïstes, en deux principes mâle et femelle ; et au-dessus de cette ramification on reconnut un Être suprême et primordial (Adi-Bouddha ou T'og-mai Sang-gyé) dont tous les autres ne sont que des émanations au premier, deuxième ou troisième degré. C'était un effort désespéré pour passer par une dégradation de nuances subtiles de l'illusion à la vérité, du mouvement au repos, pour jeter un pont entre l'homme misérable, mensonger, transitoire et l'être vrai, éternel, infini, immuable, impassible, le Dieu-Néant, en supposant à cet Immobile une évolution interne, engendrant de toute éternité une manifestation consciente et agissante, mais toute spirituelle, qui engendre à son tour une hypostase agissante et charnelle. Le bouddhisme devint ainsi un monothéisme fortement imprégné de panthéisme et le Nirvâna se p.393

transforma en absorption dans le sein de la divinité ou de l'âme universelle, dont chaque âme individuelle est une parcelle détachée. Cette manière de voir semble avoir prévalu parmi le peuple tibétain peu en état de comprendre la théorie du bouddhisme primitif. On parle généralement de Sang-gyé sans épithète comme d'un Dieu unique, malgré ses noms différents qui désignent ses nombreuses manifestations. On lui adresse des prières, on le croit capable d'intervenir dans les affaires du monde et de modifier même l'effet de la

Fig. 23. — Statuette de Bouddha, fabriquée à Lha-sa. Cuivre doré.



karma, ou plutôt toute invocation pieuse est portée à l'actif de celui qui la prononce et lui donne des droits à une vie future meilleure. Plusieurs lui supposent un pouvoir créateur semblable à celui que l'ancienne mythologie hindoue attribuait à Brahma. Il aurait, par un effet de sa volonté et la puissance de sa méditation, formé de la matière chaotique préexistante le Roi des Monts, le *Ri-rab gyal-po,* qui, prolongeant sa masse prodigieuse d'or, de rubis, de saphir et de cristal du fond de l'abîme jusqu'au sommet des cieux, devait être l'axe de l'univers, puis il fit sortir du sein des eaux primitives un premier monde qui fut successivement détruit et reconstruit un nombre incalculable de fois sous des apparences diverses. Sang-gyé, d'après les mêmes personnes, s'intéresse à l'univers et aux hommes en particulier ; il est un dieu-providence. A l'origine, les hommes étaient des êtres supérieurs, qui voyaient Sang-gyé face à face, dont le corps était illuminé par une clarté intérieure tenant lieu du soleil absent ; ils jouissaient d'une longévité extraordinaire, étaient exempts des maux et des maladies qui désolent la moderne humanité, et n'avaient pas besoin de travailler pour vivre. Mais à la longue ils se p.394 pervertirent, le poids de leurs mauvaises actions l'emporta sur celui des bonnes, et, perdant leurs privilèges, ils

devinrent (probablement par palingénésies successives) semblables aux hommes d'aujourd'hui et plongés dans l'obscurité par suite de la perte de la lumière divine, qui jadis émanait de leurs corps. Alors Sang-gyé créa neuf soleils, dont l'ardeur excessive liquéfia tout ce qui existait et le monde ne fut plus qu'une masse en fusion, où seul le roi des monts subsista. Puis il provoqua par la force de sa méditation la formation d'une sorte de protoplasma, qui, se durcissant, s'accroissant et se subdivisant, constitua un nouveau monde avec les quatre continents réels ou fabuleux, les astres, les dieux, les hommes et les bêtes. Les hommes, confiants dans la subtilité de leur intelligence, se pervertiront de nouveau au point que, dédaignant la loi suprême et éternelle dont Chakya Mouni fut le prédicateur, ils en arriveront dans l'orgueil de leur puissance apparente à faire la guerre aux derniers fidèles et à l'incarnation terrestre du Bouddha, le Talé lama, qui devra, sous le nom de Gya-ser (?) gyal-po, monter sur son coursier blanc et tirer l'épée pour la défense de la vérité. Alors, la fin des temps sera proche et lorsque l'univers aura été détruit par la volonté de Sang-gyé, celui-ci en façonnera un autre dans une période ultérieure. Il est à noter que le monde dans cette conception ne cesse pas d'être une apparence sans réalité ; il est le produit de la force d'illusion de Sang-gyé et comme un songe de la Divinité, seule véritablement existante. Cette théorie, essentiellement chivaïste, n'est peut-être pas conforme à l'enseignement de la majorité des docteurs tibétains, sauf la fin, qui reproduit la légende de Krichna, rappelle celle de l'Antéchrist et qui est article de foi ; mais comme on attache peu d'importance à ces questions, des lamas Gé-loug-pa même peuvent soutenir de pareilles idées sans être traités d'hérétiques.

A côté de Sang-gyé et de ses émanations célestes et terrestres, qui ne font qu'un avec lui, le bouddhisme tibétain reconnaît une foule de divinités secondaires empruntées à la mythologie hindoue et à la vieille religion locale. Ces divinités, bonnes ou malfaisantes, reçoivent un culte régulier, jouissent d'attributions spéciales et d'un pouvoir indépendant ; p.395 les Tibétains craignent fort leurs caprices et leur colère, sont plus

anxieux de ne point leur déplaire et de les apaiser ou de contraindre leur faveur par des cérémonies, des formules, des sacrifices que de suivre la voie mystique qui conduit à la délivrance finale. De cette manière, le bouddhisme, selon le côté d'où on l'envisage, est athée, monothéiste, panthéiste, polythéiste. Les disciples de Gautama ne sont nullement embarrassés de ce que nous sommes portés à prendre pour des contradictions monstrueuses. Ceux qui sont un peu habitués aux spéculations métaphysiques savent combien il est facile de passer de l'une à l'autre de ces catégories par des nuances presque indiscernables et combien sont fragiles les barrières qui les séparent, élevées par le parti pris ou la logique courte des philosophes ou des théologiens. Dans le fond, le bouddhisme tibétain ressemble beaucoup à l'indouisme par sa métaphysique, sauf quelques points importants, par sa doctrine de la karma, de la métempsychose, du renoncement aux biens du monde, de l'absorption dans l'âme universelle, par sa mythologie, son culte et ses cérémonies. Le bouddhisme, dépourvu de culte à l'origine, s'est attribué presque tout le culte de l'indouisme avec son cortège d'idoles, de formules, de rites compliqués. Il a emprunté aussi certains détails à la liturgie chrétienne par l'intermédiaire des Nestoriens établis au moyen âge en Chine et en Mongolie ; mais il semble bien qu'on ait exagéré cette influence, plusieurs des choses qu'on avait cru tirées du christianisme se retrouvant dans les religions de l'Inde. Le perfectionnement moral et le détachement de l'illusion extérieure, nécessaires pour atteindre au salut, ont passé au second plan, et la conception populaire et grossière de la religion l'a emporté. La divinité a cessé d'être inactive, insensible aux vœux des hommes et à ses efforts. pour lui plaire, elle est devenue un roi dont on doit craindre le courroux, mais dont on peut capter habilement la faveur ; elle est retombée sous la domination des rites et des formules. La prière n'est plus un simple hommage, mais une sollicitation et même, dans certaines conditions, un moyen de contrainte efficace. Les œuvres ont pris une importance excessive et par œuvres ce ne sont pas les œuvres bonnes moralement qu'il faut entendre, ce sont les actes de p.396 dévotion matérielle, destinés à circonvenir la divinité, à forcer son

attention, à fatiguer sa résistance, à l'obliger de plier par faveur spéciale au gré de ses courtisans la loi impassible. Au Bouddha, qui a posé en principe le renoncement aux vanités du monde, qui a proposé comme but l'anéantissement de la personnalité, on demande les richesses, la santé, les satisfactions de la convoitise et de l'orgueil, on le contraint par une cérémonie solennelle entre toutes de fabriquer l'élixir de longue vie. On dit des prières pour les morts comme si les défunts pouvaient échapper à la conséquence fatale de leurs actes. Si le Bouddha ne se laisse pas fléchir, on s'adresse à quelqu'un des mille dieux qui l'entourent, qui ont chacun leur rôle particulier, leur pouvoir propre, leur forme spéciale, horrible ou aimable, leur caractère personnel, grincheux ou bienveillant, chambellans courtois, dames d'honneur gracieuses, généraux, farouches défenseurs de la foi, duègnes épouvantables, sans parler des bêtes diaboliques qui rôdent dans les environs cherchant quelque chose à dévorer. Le monde surnaturel est une cour où l'on distribue les bonnes et les mauvaises places pour la vie future, les grâces spirituelles et les biens temporels, les calamités et les misères ; pour obtenir les unes et se faire dispenser des autres, les Tibétains s'épuisent en démarches, en sollicitations, en intrigues, en cadeaux. Ils construisent des milliers de temples, fabriquent des millions de statues, brûlent des milliards de bidons d'encens, se prosternent, chantent des hymnes, murmurent des prières sans fin, en font moudre un plus grand nombre par des moulins à eau ou à main, récitent le rosaire, célèbrent des services solennels, font des offrandes et donnent des banquets à tous les dieux et à tous les diables, portent des amulettes et des reliques, écrivent des talismans, font flotter au vent des banderoles chargées de prières ou d'emblèmes porte-bonheur, que le souffle de l'air éparpille dans l'espace, accumulent d'innombrables tas de pierres couvertes d'inscriptions pieuses, tournent autour de tous les objets qu'ils tiennent pour sacrés, montagnes, lacs, temples, tas de pierres, accomplissent des processions et des pèlerinages, avalent des indulgences en pilules, confectionnées avec des reliques par les lamas, p.397 absorbent avec componction le divin nectar (*doud-tsi*), composé des dix impuretés,

telles que la chair humaine, les excréments et l'urine, pratiquent l'exorcisme, la nécromancie et la magie, même pour obtenir des dons spirituels, jouent des mystères pieux, dansent des sarabandes étranges et effrénées pour chasser ou mettre en pièces le démon, et le Tibet est ainsi lancé éperdument sans repos ni trêve dans la ronde de l'insanité religieuse.

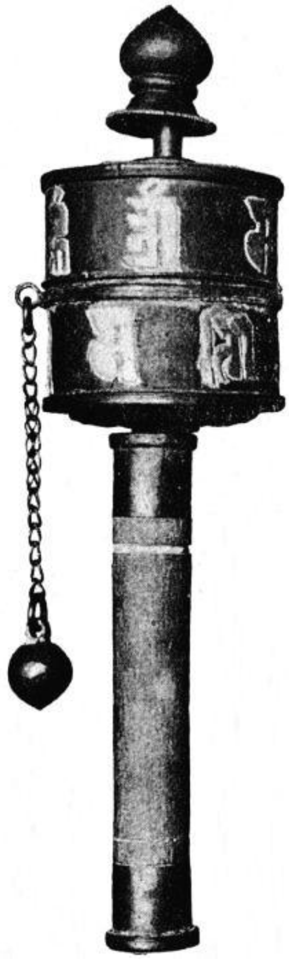


Fig. 24. Moulin à prières à main
ma-ni tch'os-k'or.

Je ne m'étendrai pas davantage sur la dogmatique ni sur le rituel du bouddhisme tibétain. M. Waddell a dernièrement traité ce sujet [1] avec beaucoup plus d'exactitude et de détails que je le pourrais faire d'après mes seuls souvenirs. Je me contenterai de fournir quelques indications sur un point qui a particulièrement attiré mon attention au cours de notre voyage, à savoir sur ce qui subsiste encore aujourd'hui du vieux culte local. Ce que j'ai dit précédemment suffit à montrer que l'esprit qui animait ce culte d'autrefois est resté vivace dans l'âme tibétaine, s'est greffé sur la tige bouddhique et lui a fait porter des fruits qu'elle n'était point destinée à produire. Bien plus, un certain nombre de formes, de rites, de divinités de l'ancienne religion sont demeurés sinon intacts, du moins reconnaissables. Tel est le culte des ancêtres, quoique le bouddhisme fût de toutes les religions la moins disposée à lui laisser une place ; car il n'admet pas que les vivants puissent rien faire pour les âmes mortes ni celles-ci pour les p.398 vivants. Leur destinée est rigoureusement déterminée d'avance ; elles ne restent pas dans le tombeau, mais elles sont condamnées à revivre sous des formes différentes, en de nouvelles combinaisons de matière, sans garder le souvenir de leurs états antérieurs. Cependant les lamas ont été contraints par la force de la superstition populaire de faire de graves concessions sur ce point. Ils viennent eux-mêmes

[1] L. A. Waddell : *The Buddhism of Tibet*, London, 1895.

réciter des prières et des litanies au chevet du défunt afin d'envoyer son âme dans le paradis occidental ; ils accomplissent des services religieux dans les temples pour le repos des trépassés ; les parents distribuent de larges aumônes au clergé et aux pauvres dans la croyance que cela sera utile au mort dans la vie future. Surtout les lamas ont soin de recommander au défunt poliment et en lui offrant une écharpe d'honneur de ne point revenir de l'autre monde, de bien comprendre qu'il est mort et qu'il ne faut pas retourner importuner les vivants et ils lui donnent des indications très précises sur le chemin qu'il a à suivre de peur qu'il ne s'avise de s'égarer et de se retrouver par mégarde là où il n'a que faire. Lorsqu'ils les conduisent au lieu de la sépulture, ils se retournent de temps à autre vers lui pour l'engager à ne point leur fausser compagnie, car il doit être sage et sentir qu'on ne veut que son bien. La crainte que l'esprit du trépassé ne s'échappe du monde infernal pour rendre visite à la maison qu'il a quittée domine l'âme des Tibétains. Chez les nomades du nord-est, lorsqu'un homme est mourant, on lui demande s'il a l'intention de revenir après son décès ; s'il répond que oui on l'étouffe, si non on le laisse mourir en paix. Le jour des funérailles les parents s'assemblent et font un repas en l'honneur du mort, qui reçoit sa part des mets. Les funérailles achevées, on revêt des habits du défunt un morceau de bois, et l'on place dessus une figure de papier qui est censée être son portrait, et chaque jour on lui offre à manger. Nous savons par les livres tibétains que c'était une coutume générale au VIIe siècle : aujourd'hui cette cérémonie est limitée à 49 jours, terme auquel l'esprit du trépassé a nécessairement trouvé place dans un nouveau corps. Mais on continue à lui rendre un culte ; les cendres produites par le portrait brûlé sont p.399 mélangées avec de la terre et l'on en façonne de petits cônes (*ts'a-ts'a*), que l'on conserve précieusement sur l'autel domestique. On en dépose aussi quelques-uns dans de petits monuments grossiers élevés dans la campagne. Partout au Tibet on trouve de ces *ts'a-ts'a* dont on dit quelquefois qu'ils sont des représentations du Bouddha ; ce n'est là qu'une manière d'en indiquer le caractère sacré. Les restes des personnages importants, des grands lamas, sont placés dans des

monuments plus imposants appelés *tcho-rten* (mtchod-rten) c'est-à-dire réceptacles d'offrandes, autels. Aujourd'hui ces tcho-rten, très nombreux, ne sont le plus souvent que des cénotaphes ; mais il n'en était pas de même autrefois comme on le peut conclure de leur ancien nom *doung-rten* (gdoung-rten) réceptacle d'ossements. Les auteurs chinois nous apprennent qu'au VIIe siècle on élevait sur la tombe des rois défunts des tumulus et même de grands édifices où l'on venait rendre hommage et présenter les offrandes à l'esprit du prince. C'est là le prototype des mazârs islamisés du Turkestan. Aussi bien les mânes vivaient dans la tombe une vie semblable à celle qu'ils avaient vécue sur terre, car on enterrait avec le roi ses menins, ses chevaux, ses habits, ses bijoux et ses armes [1]. Aujourd'hui les Tibétains célèbrent un an après la mort de leur parent une cérémonie commémorative, et chaque année, en été, ils offrent des libations aux mânes de leurs ancêtres morts. Devant chaque tente on voit une corde tendue horizontalement, où sont attachées des banderoles au nombre de neuf en général. C'est la reproduction des *somo* des Turcs de l'Altay, qui représentent les âmes des neuf ancêtres, chargées de protéger leurs descendants ; mais dans le Tibet moderne ces banderoles protectrices sont couvertes d'inscriptions bouddhistes avec des souhaits de bonheur [2].

Le culte que l'on rend aux ancêtres n'est pas seulement une p.400 marque de pieux souvenir, ce n'est pas seulement une pension alimentaire qu'on leur sert pour leur permettre de vivre dans l'autre monde, c'est encore un hommage rendu à des êtres divins, d'un pouvoir supérieur, en échange de leur protection. Les ancêtres reçoivent le titre de dieux (lha). C'est de leurs ancêtres que les sorciers tibétains, comme les *kam* des Turcs septentrionaux, tirent leur puissance et ils sont nécessairement héréditaires. Le grand sorcier officiel du Tibet, qui réside à Né-tch'oung, invoque toujours un démon

---

[1] Bushell, *op. cit.,* p. 9.

[2] V. Dictionnaire tibétain-anglais de Joeschke au mot *rmou t'ag* une référence à un passage du *Gyal-rabs* indiquant que ces banderoles attachées à une corde étaient un moyen pour les anciens rois d'entrer en communication avec leurs ancêtres.

spécial appelé le Roi (rgyal-po), dont il est lui-même le descendant et qui était originaire de Mongolie. Le lama appelé auprès d'un malade pour exorciser le démon qui le possède a recours à son génie tutélaire propre, qui est très probablement dans ce cas la forme bouddhique des génies ancestraux, protecteurs naturels de leur descendant. Un certain nombre de dieux ou de démons, honorés par les Tibétains, sont considérés comme les mânes de héros ou de héroïnes dont le culte s'est étendu de leur famille propre à un cercle plus large. Ainsi les *spa-mo,* fées chasseresses, sont les fantômes d'anciennes reines. On prétend que les plus terribles de tous les diables, les *doud,* sont les larves des anciens persécuteurs du bouddhisme. Mais ce qui prouve bien que ce sont des divinités antérieures à la religion de Chakya Mouni, c'est qu'on leur sacrifie des porcs quoique les sacrifices d'être vivants soient interdits par cette religion.

Le culte des ancêtres se complète par le culte des lares domestiques, qui est avec le premier dans une corrélation que l'insuffisance de mes renseignements ne me permet pas de préciser. Chaque maison a sa divinité (nang lha), dont le siège ordinaire est le foyer, bien qu'elle ait l'habitude de s'installer à certaines époques en d'autres parties du domicile. Ce dieu n'aime pas les étrangers, qui pour ce fait ne sont admis en sa présence qu'avec certaines précautions. Chaque matin on lui offre de l'eau, du vin, du lait, on allume une lampe devant lui et l'on a le soin de ranimer le feu du foyer avec une branche de genévrier, arbuste sacré pour les Tibétains comme pour les Turcs ; le soir, on brûle de nouveau une branche du même arbrisseau et on la promène par toute la demeure p.401 et aux environs afin de chasser les mauvais esprits ; car le feu lui-même est tenu pour un être divin, protecteur naturel de ceux qui l'entretiennent. Il y aurait lieu de rechercher si ce feu domestique n'était pas à l'origine parmi les Tibétains, comme il l'est parmi les Turcs et les Mongols, confondu avec le dieu domestique et avec les divinités des ancêtres morts. Quoi qu'il en soit, c'est la communauté du culte domestique qui forme le lien entre les membres d'une même famille, et elle peut tenir lieu de

parenté réelle. Tous les Tibétains sont organisés en petites sociétés d'ensevelissement mutuel, composées de voisins et d'amis, qui ne sont pas tous unis par le sang, mais qui ont tous le même dieu et qui par suite sont assimilés à des descendants du même ancêtre (rouspa tchig-tchig) ; on les appelle *p'a-spoun*, cousins, et il ont le devoir de pourvoir aux funérailles les uns des autres ; et nul autre qu'un p'a-spoun ne peut rendre les devoirs suprêmes à un défunt, car les mânes repoussent les hommages de tout étranger à leur famille et à leur culte. Par conséquent, l'âme de celui qui meurt loin de ses p'a-spoun et qui est incinéré sans leur concours errera, perpétuellement misérable, au grand effroi des vivants. Pour apaiser l'irritation des mânes qui n'ont point reçu de sépulture régulière, les lamas vont de temps à autre jeter dans les rivières et les sources des boulettes de tsam-ba en invitant tous les esprits rôdeurs à venir y prendre part. De même, deux Tibétains qui veulent conclure un pacte d'amitié semblable à l'*andalakhou* des Mongols sacrifient solennellement un animal et en boivent le sang, liquide vital par excellence, afin de se mettre en communion intime avec la divinité à qui la victime a été offerte, et qui s'est infusée par la consécration dans les veines de l'animal ; de cette manière les contractants ont en eux du sang du même dieu, c'est-à-dire du même ancêtre, ils sont frères.

A côté des survivances de la religion domestique, nous en trouvons un grand nombre d'une religion de la nature absolument semblable à celle des anciens Turcs et des anciens Mongols et à celle qui est encore en vigueur, malgré quelques altérations, chez les Chinois. Les Tibétains voient une divinité dans tous les phénomènes naturels, p.402 dans tous les objets extérieurs qui attirent l'attention par leur singularité ou leur grandeur. Beaucoup de lacs et de montagnes ont un caractère divin et sont l'objet d'un culte, tels sont le Nam ts'o, l'Iki namour, le Kouk nor, le Sam-tan gang-tsa, le mont Ti-sé près du lac sacré Mansarovar, l'A-mnyé Ma-tch'en la montagne sainte des Ngo-log, dont le nom signifie l'Auguste aïeul Ma et semble indiquer un rapport avec le culte des ancêtres. Je pourrais allonger la liste indéfiniment. Il y a un Dieu qui

fait fermenter les liqueurs, un autre qui cause des maladies, un troisième qui cause la mort, et chaque fois qu'un décès a lieu on a soin de faire une cérémonie pour le chasser. Une déesse s'occupe particulièrement des petits enfants (doum lha-mo), un dieu préside à la chasse, chaque canton, chaque vallée même inhabitée a son génie spécial (ji-dag=gji-bdag). Sur les rochers, dans les grottes vivent des gnomes malicieux (tsan=btsan) ; les profondeurs de la terre sont occupées par des légions de démons (sa-dag, sa-bdag) jaloux et méchants, à l'apparence sombre et affreuse, qui entrent en colère lorsque les hommes creusent le sol pour y découvrir des trésors cachés ou pour toute autre cause, les font périr ou répandent dans les environs la misère et la maladie ; les sources et les rivières sont gardées par autant d'hommes serpents (lou-klou) qui rappellent les naïades et ont été assimilés par les bouddhistes aux *naga* de la mythologie védique. Au-dessus de ces divinités particulières il y a le dragon céleste (doug=hbroug), personnification du nuage et peut-être plus généralement du ciel sombre, qui fait éclater l'orage, donne la pluie bienfaisante, cause les inondations, envoie la peste et les contagions. C'est exactement le dragon des Mongols et des Chinois. Il a pour ennemi terrestre le tigre rouge (stag-mar). Celui-ci est souvent représenté en quintuple exemplaire : l'un jaune, au milieu, personnifie la terre, et dans les quatre coins le bleu est le bois, le rouge est le métal, le blanc est le feu, le noir est l'eau. Ce sont les cinq éléments sacrés, également vénérés des Turcs, des Mongols, des Chinois et des Annamites. Le tigre divin a été transformé par les Bouddhistes en un génie protecteur de la vraie religion. Quant aux cinq éléments, quoique les Tibétains les $_{\text{p.403}}$ connaissent toujours et en parlent comme de choses saintes, leur culte a perdu de son importance et de sa précision. On en trouve encore la trace dans les cinq drapeaux que portent les sorciers officiels en accomplissant leurs rites, dans les cinq couleurs dont les lamas Sa-skya-pa peignent leurs couvents, surtout dans les groupes successifs de cinq hypostases par lesquelles se manifeste le Bouddha. Au culte des cinq éléments se rattachent encore les deux bâtons croisés, symbole du feu sacré, et la fête de l'Eau, célébrée au

mois de septembre : à cette époque l'eau est considérée comme douée de propriétés surnaturelles, tout le monde se baigne dans les rivières, croyant ainsi obtenir une longue vie. Un autre dieu ancien, ayant aussi une forme d'animal, est le Vent-cheval (loung-sta=rloung-rta) qui est peint sur d'innombrables banderoles flottant à l'air. Ce Pégase tibétain, que les Bouddhistes ont chargé des trois joyaux précieux de la bonne loi, paraît être une personnification du vent qui galope dans l'espace, soufflant tour à tour le bonheur et le malheur. Lorsqu'un ouragan s'élève, les lamas lancent en l'air une foule de feuilles de papier portant l'effigie du Vent-cheval, afin que le dieu, agréant l'hommage, s'apaise et cesse de mettre les voyageurs en danger [1]. Les corps célestes entrent pour une moindre part dans les préoccupations religieuses des indigènes bien qu'ils croient à leur influence sur la destinée, mais l'astrologie, qui est très pratiquée, est de source chinoise ou hindoue. De même qu'en Chine, on porte un saint respect au lièvre, auquel les chasseurs ne touchent jamais, il est probable que cet animal est lié à un culte lunaire. Au mois de décembre 1893, nous avons assisté à la fête des lanternes ou plutôt des lampes, connue en Chine comme au Tibet. Les pauvres pâtres des bords du Nam ts'o allumèrent la nuit dans leurs tentes toutes les lampes de beurre qu'ils avaient à leur disposition ; cette cérémonie, dans son humble simplicité, nous montra mieux qu'une fête fastueuse de grande ville la profondeur de la superstition qu'elle manifestait. L'objet en est de réclamer le retour du p.404 soleil et de prier pour le triomphe de la lumière menacée par les ténèbres hivernaux. Les lamas en ont fait la fête de Tsong-k'a-pa ; mais l'exemple de la Chine nous apprend que l'origine en est beaucoup plus ancienne. Dans ce chaos des divinités primitives on a tenté à une époque plus récente de mettre un peu d'ordre en les rangeant toutes en deux catégories ayant chacune un chef suprême. Les dieux terrestres furent soumis à la vieille mère Terre, vêtue de jaune, montée sur un bélier aux grandes cornes, déesse laide, sombre et farouche, gardienne des portes des gouffres infernaux, qui, s'il s'entrouvraient,

---

[1] Huc en décrivant cette cérémonie en a dénaturé la vraie signification.

répandraient l'épouvante et la mort parmi la race des hommes. Nous avons vu qu'elle était adorée par les habitants du Turkestan chinois avant l'introduction du bouddhisme. Les dieux des cieux et des airs reçurent pour maître le Nam-lha-kar-po, vieillard à cheveux blancs, vêtu de blanc, chevauchant sur un chien. Il représente comme Zeus le ciel clair distributeur de la lumière. Ces deux divinités supérieures du ciel et de la terre ont leurs correspondants dans les mythologies des Turcs, des Mongols et des Chinois ; elles étaient les deux principaux objets de l'adoration des Tibétains au VIIe siècle [1] et leur culte remonte très probablement à la période préhistorique où les quatre peuples étaient voisins dans les montagnes du nord de la Mongolie et ne formaient qu'un seul groupe ethnique.

Les Tibétains vivent ainsi au milieu d'un pullulement formidable de dieux et de démons [2] dont ils entendent les frôlements, sentent le souffle, entrevoient les formes vagues dans l'ombre. Ils ont fort à faire pour se concilier, éviter de froisser ou apaiser tous ses êtres fantasques, jaloux, susceptibles, puissants et toujours prêts, comme des sauvages, à abuser de leur force. De là les pratiques innombrables p.405 auxquelles ils se livrent et que le bouddhisme n'a fait que multiplier. Parmi ces pratiques quelques-unes sont antérieures à l'introduction de la religion de Chakya Mouni. Par exemple, le nomade, avant de boire, trempe l'index de la main droite dans son écuelle et en répand quelques gouttes vers les quatre points cardinaux en récitant une prière ; c'est une libation en l'honneur des génies de l'air et des fantômes des morts qui peuvent errer dans les environs ; de même on leur offre les restes de chaque repas. Le voyageur ne manque point de rendre hommage à la divinité spéciale du canton qu'il traverse de peur qu'elle ne lui joue de mauvais tours ; les cols passent en raison de leur altitude pour être particulièrement fréquentés par les dieux, aussi le

---

[1] Bushell, *op. cit.,* p. 7.

[2] Dieu = lha, démon = dé (hdré), ce dernier mot semble avoir un sens très général englobant toutes les catégories des démons. Il ne faudrait pas traduire *lha* par bon génie et *dé* par mauvais génie ; les *lha* au fond ne sont pas meilleurs que les *dé* ; mais, génies de l'air et, de la lumière, ils ont plus de biens à donner. Les autres sont les génies souterrains et ténébreux.

Tibétain parvenu au sommet murmure-t-il une formule déprécative en jetant une pierre sur le petit tas amoncelé par ses prédécesseurs, presque toujours surmonté de quelques chiffons flottants. Ces tas de cailloux (*obo* en mongol, *rdo-boum* en tibétain), qui ressemblent aux anciennes tombes kyrghyz, sont des monuments sacrés et non pas seulement des bornes pour indiquer la route [1]. On tourne souvent autour, ce qui chez la plupart des peuples est un acte religieux. Ces tours pieux (skor-ba) [2] ne sont certainement pas d'origine bouddhique ; car nous savons que les anciens Turcs témoignaient de la même manière leur vénération pour les lieux saints et pour leurs morts en particulier. Il est à remarquer que cette cérémonie se pratique en tenant l'objet du culte à droite, c'est-à-dire en tournant dans le sens de la course du soleil et cela induit à penser que c'était primitivement une forme du culte solaire ; on sait en effet que le soleil, surtout le soleil levant, avait une grande place dans la religion turque primitive. Il subsiste quelques vestiges des anciens sacrifices d'animaux bannis par le bouddhisme. Pour expulser les fantômes qui reviennent de l'autre monde on sacrifie des animaux en effigie. Le dernier jour de p.406 l'année les lamas, déguisés en squelettes et en démons hideux, célèbrent la danse du Tigre rouge, la plus extraordinaire des cérémonies du bouddhisme tibétain ; on y met en pièces et l'on fait le simulacre de manger un mannequin à forme humaine représentant l'ennemi de la religion et du pays. Cette fête est évidemment la survivance de celle où les chefs du Tibet, rassemblés au premier jour de l'an, prêtaient serment de fidélité sous les auspices des prêtres, qui immolaient quelques criminels dont ils partageaient la chair entre les assistants [3]. Les sorciers tibétains sont très semblables aux sorciers des Mongols et des Turcs ; comme ceux-ci ils se livrent à des danses frénétiques et convulsives, à des hurlements horribles et s'adressent soit à leurs propres ancêtres ou au ciel et à la terre. Le premier d'entre eux, le grand sorcier de Né-tch'oung, qui est l'un des principaux

[1] L'obo est l'analogue des *ansâb* des Arabes et des *cippes* des anciens Romains.
[2] Le *tawâf* des Arabes.
[3] De là les accusations de cannibalisme dont les Tibétains ont été l'objet.

personnages du Tibet, prétend que ses aïeux étaient originaires de Mongolie. Il est très possible qu'il descende du grand prêtre de la vieille religion Pon-bo. Celui qu'on dit être son premier aïeul est précisément le Dieu blanc du ciel, qui est la première divinité des Pon-bo, et la tradition qui veut que ses aïeux aient été des rois turcs ou mongols éveille l'idée que le clergé des anciens Tibétains était peut-être de même souche que celui des anciens Turco-Mongols. La similitude presque absolue de la religion de ces peuples en opposition avec des différences caractéristiques de langue et de coutumes s'expliquerait ainsi d'elle-même. Tous les sorciers (Ngag-pa=sngags-pa) à quelque catégorie qu'ils appartiennent sont lamas ; ils prédisent l'avenir [1], indiquent les pratiques à accomplir pour se garder des maux futurs et remédier aux maux présents, conjurent et exorcisent les démons, guérissent les maladies. Il en est de particuliers, qui ont la spécialité de faire tomber ou cesser la pluie ; ils $_{\text{p.407}}$ sont analogues *aux yadatchi* turcs et comme eux ils se servent d'une pierre à laquelle ils attribuent des vertus surnaturelles et qu'ils appellent *crystal d'eau* (*tchou chel*) ; c'est probablement le jade. Toutefois les lamas orthodoxes recourent à une simple offrande en l'honneur des divinités des eaux (Nagas), accompagnée d'une formule appropriée.

Non seulement la religion ancienne a laissé une empreinte profonde dans l'âme des Tibétains qui font profession de bouddhisme, mais encore elle a conservé jusqu'à nos jours un grand nombre d'adhérents, qui sont nommés comme autrefois Pon-bo [2]. On en trouve dans toutes les parties du Tibet, mais surtout dans le Tibet oriental et dans la province de Tsang, qu'ils considèrent comme leur berceau ou au moins comme le siège de leur sanctuaire le plus vénéré. Les Bouddhistes ayant porté leurs efforts principalement sur le Tibet central, c'est-à-dire sur la région la plus riche du pays, on n'y rencontre plus que fort peu

---

[1] Quelques-uns de leurs procédés de divination sont purement chinois, d'autres sont turco-mongols tels que les cailloux arrangés dans un certain ordre, analogues aux *koumalak* des Kazak et la consultation de l'omoplate de mouton (sog pa) exposée au feu, qui sert surtout à retrouver les objets perdus ou volés. Inutile de répéter ici les détails donnés à ce sujet par Radlof : *Aus Sibirien*.

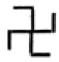
[2] Prononcez Peun-bo, comme *pun* en anglais. S'écrit *dbon-po.*

de sectateurs du culte primitif. Au contraire, le Tibet oriental n'ayant jamais été soumis qu'en partie et superficiellement au gouvernement de Lha-sa, les Pon-bo y sont encore en force et leur nombre n'est pas loin d'atteindre la moitié de la population. Tous les Tibétains qui habitent le long de la grande route de Nag-tchou à Gyé-rgoun-do depuis le T'a-ts'ang la jusqu'au Dam-tao la sont Pon-bo ; de même beaucoup de ceux qui vivent dans le Sdé-rgyé et dans tous le pays au nord-est de Tch'a-mdo. On dit aussi que les Pon-bo dominent dans le Po-youl. Dzog-tchen gon-pa est le plus important de leurs monastères dans le nord-est ; c'est là que s'impriment la plupart de leurs livres. Détestant la religion victorieuse, ils en ont cependant subi l'influence, et, par peur, ils ont essayé d'atténuer les différences dogmatiques de façon à pouvoir se faire passer pour des bouddhistes hérétiques et non pour des infidèles. C'est ainsi qu'ils attribuent la fondation de leur secte à une divinité incarnée, qu'ils assimilent au Bouddha et nomment Chen-rab-young-doung (Gchen-rabs-gyoung-droung) ; néanmoins ils ne p.408 reconnaissent aucune des hypostases humaines du Bouddha que vénèrent les orthodoxes et ils traitent le Talé lama d'imposteur. Celui qu'ils tiennent pour la véritable et unique incarnation de Chen-rab porte le titre de Ma rin-po-tch'é. Ils racontent que le premier chef du bouddhisme au Tibet, qui se prétendait Dieu fait homme, soutint de longues controverses contre leur grand prêtre. Celui-ci proposa à son adversaire, pour vider la querelle, de tenter avec lui l'ascension de la grande montagne de glace *Gang-ri-mo-tch'é,* la montagne sainte et inaccessible qu'on dit être située dans le Tsang. Celui d'entre eux qui parviendrait le premier au sommet démontrerait par là la supériorité de sa doctrine et de ses dieux. La proposition fut agréée, et alors le grand prêtre des Pon-bo eut recours à de puissants enchantements, qui lui permirent de s'élever dans les airs et d'arriver sans peine à la cime inviolée du mont, au milieu des tonnerres et des éclairs, tandis que son rival s'épuisait à gravir les pentes inférieures. Les orthodoxes acceptent cette légende au moins en partie ; mais ils affirment que le magicien mécréant fut frappé de la foudre pendant qu'il volait dans les airs, laissant ainsi la victoire au protagoniste de la vraie foi. Les lamas pon-

bo, qui ne sont pas soumis au célibat et portent les cheveux longs, sont les uns réunis dans des couvents, les autres répandus parmi la population laïque, dont ils ne se distinguent ni par le genre de vie, ni par l'apparence extérieure. Les prêtres pon-bo sont souvent des ermites, demeurant isolés dans des montagnes reculées ; plus ils sont solitaires, plus ils sont capables d'agir sur les puissances du ciel et de la terre. Nous avons passé ainsi au lieu dit *Za-ma* dans la sombre gorge du Char-rong tchou non loin de la tente d'un ermite pon-bo, prêtre révéré, magicien redoutable, et les Tibétains qui nous accompagnaient, effrayés, hâtaient le pas. L'institution des couvents est sans doute un emprunt fait au bouddhisme. Le clergé primitif du Tibet ne semble pas avoir eu une organisation monacale ; il n'en était pas moins très puissant, comme on peut le conjecturer d'après le rôle important qu'il jouait dans l'acte le plus solennel de la politique tibétaine, le prêt du serment, d'après les luttes énergiques qu'il soutint contre le bouddhisme, $_{\text{p.409}}$ d'après la haute place conservée dans la société moderne par les sorciers officiels, qui sont certainement les successeurs de quelques-uns des grands prêtres pon-bo, sinon leurs descendants.

Les lamas pon-bo sont avant tout sorciers et nécromants et ressemblent tout à fait aux *kam* des Turcs septentrionaux, aux *bô* des Mongols, à ceux enfin que nous appelons *chaman.* Dans l'exercice de leurs fonctions magiques ils portent un grand chapeau pointu, noir [1], surmonté d'une plume de paon ou simplement de coq, d'une tête de mort et d'un carreau de foudre ; ils ont un tambour formé de deux crânes humains et c'est là un objet essentiel pour eux comme le tambour de basque pour le chaman de Sibérie. A la différence des lamas orthodoxes, ils sacrifient des animaux et surtout des coqs, soit qu'ils attribuent un caractère sacré à cet animal, soit qu'il ait pour les dévots l'avantage de n'être pas coûteux. Parmi les pratiques de sorcellerie auxquelles ils recourent, j'en signalerai seulement deux. Ils opèrent l'envoûtement de la même manière que nos sorciers du moyen

[1] C'est probablement la couleur de leur chapeau qui leur a valu leur nom vulgaire de Lamas noirs.

âge en perçant d'épingles une figurine représentant la personne envoûtée. Pour guérir les maladies ils emploient le même procédé que les Mongols : ils revêtent des habits du malade une figure de terre sur laquelle ils écrivent son nom et le jettent dans un lieu éloigné et désert ; l'esprit de la mort prend cette statuette pour le malade lui-même et le croyant trépassé ne s'en occupe plus. Si le malade est un chef notable, c'est un homme qui pour un peu d'argent joue le rôle de la statuette ; il doit quitter le camp ou le village et s'en aller aussi loin que possible sans revenir tant que le chef est en vie. Ces coutumes ne sont peut-être pas inconnues des Tibétains orthodoxes. Les divinités principales des Pon-bo sont le Dieu blanc du ciel, la Déesse noire de la terre, le Tigre rouge et le Dragon. Ils professent une vénération profonde pour une idole dite *Kyé-p'ang* formée d'un simple bloc de bois revêtu d'étoffes. Je n'ai pu savoir ce qu'elle représente, mais on dit que c'est la même divinité qui, sous le p.410 nom de Pé-kar, inspire les sorciers orthodoxes. Le symbole le plus sacré des Pon-bo est la croix gammée, la *svastika* des Hindous, mais retournée de droite à gauche . Ce signe est un vestige du culte du feu et du soleil, il figure la roue solaire et les deux bâtons (les *arâni* des Hindous) dont le frottement produisait le feu sacré. La présence du nom de ce symbole (young-doung — gyoung-droung) dans le nom du fondateur mythique de la religion pon-bo démontre l'importance prédominante du culte du feu dans la religion primitive. Les Tibétains bouddhistes possèdent aussi un signe pareil, sauf que les crochets en sont tournés dans un sens opposé ; ils lui accordent toutefois une moindre valeur que les Pon-bo. D'ailleurs on peut appliquer à ceux-ci tout ce que j'ai dit des survivances des anciennes croyances indigènes chez les Tibétains soi-disant bouddhistes. Cette religion, naturisme grossier combiné avec le culte des ancêtres, est la même que celle qui a été pratiquée depuis un temps immémorial parmi les Turcs, les Mongols et les Chinois et c'est pour cela qu'elle ressemble tant au taoïsme, qui n'est pas autre chose que la religion primitive de la Chine, recouverte d'un vernis de métaphysique hindoue. Les pratiques des Tibétains Pon-bo ne diffèrent

pas dans leur essence de celle de leurs frères bouddhistes ; les uns et les autres récitent d'interminables litanies de formules invariables, agitent infatigablement leurs moulins à prières, élèvent des *ma-ni* et des obos, font flotter des banderoles pieuses, tournent toutes les fois que l'occasion s'en présente autour des monuments religieux, des temples et des *ma-ni* [1], des lacs et des monts sacrés. Mais les Pon-ho se distinguent par de petits détails de forme. Au lieu d'employer comme prière ordinaire la formule bouddhique *Om, ma-ni-pad-mé, houm !* ils se servent de la formule *Om, ma-té-meu-ya-sa-lé-do !* [2] dont le sens m'est inconnu. Au lieu de faire tourner leur moulin à prières en dedans, de droite à gauche, dans le sens du cours du soleil, ils le font tourner en dehors de gauche à droite ; de même, tandis que les p.411 orthodoxes en décrivant le cercle sacré autour des objets de leur culte les gardent toujours à droite, les Pon-bo les gardent toujours à gauche. C'est là la différence capitale entre les deux sectes, la seule dont chacun se rende compte, et les moulins qui tournent à droite ont en abomination les moulins qui tournent à gauche. Dans les anciennes religions on trouve souvent les deux manières de tourner et les deux svastika employées concurremment, celles qui sont dans le sens de la révolution solaire étant considérées comme divines, les autres comme démoniaques propres aux opérations magiques. Les Bouddhistes n'ayant conservé que les premières, les Pon-bo se sont attachés uniquement aux secondes par esprit de contradiction et aussi parce que leur vieille religion avait un caractère de magie noire très accentué.

Ainsi, dans cette citadelle du bouddhisme qu'est le Tibet, la population est ou bien hostile à la religion de Chakya Mouni ou bien n'y a adhéré que des lèvres et pour la forme sans que le fond des cœurs et des intelligences ait changé. Les lamas laissent vivre les infidèles autour d'eux comme ils laissent vivre les fausses opinions dans l'âme de leurs fidèles. C'est qu'en réalité le bouddhisme, dont on a quelquefois comparé l'expansion à celle du christianisme et à celle de

---

[1] Le *ma-ni* est un monceau de pierres couvertes d'inscriptions pieuses.

[2] Prononciation certaine, mais orthographe douteuse.

l'islamisme, est une religion de moines et d'initiés, qui n'est point faite pour les séculiers ni pour le vulgaire. Il n'y a de véritable bouddhiste que celui qui a connu la vanité du monde et qui y a renoncé d'une manière absolue. Hors de là, il n'y a point de salut. Les moines, qui ont fait vœu de pauvreté et de chasteté, qui sont plongés dans la méditation et que les soins d'ici-bas ne regardent plus, sont donc seuls dans le giron de l'Église ; les laïques, les hommes noirs (mi-nag), comme on les appelle, pauvres gens à l'intelligence obscure, enchaînés au mensonge, enfoncés dans la chair, dévorés de désirs, sont nécessairement hors de l'enceinte (so-so) [1], ils sont par définition ceux qui ne suivent pas la voie de vérité. C'est p.412 pourquoi les lamas méprisent profondément les laïques et cela d'autant plus que ceux-ci ne peuvent alléguer aucune excuse, réclamer aucune indulgence puisque l'infériorité de leur état est la conséquence de l'infériorité de leur conduite dans leurs existences antérieures. Sans doute, le christianisme prêche aussi le détachement du monde et il n'y aurait pas besoin de presser beaucoup certains passages des évangiles pour en tirer une théorie du renoncement aussi absolue que celle du bouddhisme ; mais à côté de ces passages il y en a d'autres, qui font leur part aux nécessités de la vie active et qui donnent place dans la maison à tous les hommes de bonne volonté. Si les tendances au renoncement parfait faillirent prévaloir aux débuts, alors qu'on était enfermé dans un cercle étroit et qu'on croyait la fin du monde prochaine, le côté pratique de l'enseignement évangélique prit vite le dessus lorsque la communauté se fut étendue. Quant à l'islamisme, c'est une religion toute pratique, qui ne se perd point dans les régions indistinctes de l'idéal et qui, par suite, est encore plus que le christianisme une religion de laïques, de gens engagés dans les affaires du siècle, et tandis que dans le christianisme le prêtre conserve sur le laïque une supériorité spirituelle marquée, il n'en a aucune dans l'islamisme. Telles sont les raisons pour lesquelles ces deux dernières religions ont toujours exercé une

[1] Cette expression est encore plus caractéristique si on la compare à l'expression musulmane على الفطرة, à l'intérieur de la barrière, qui s'applique à tous les croyants sans distinction, laïques ou membres du clergé.

influence sociale et morale incomparablement plus grande que le bouddhisme.

Les lamas tibétains ne s'occupent guère du peuple que pour en extraire leur subsistance et le maintenir sous leur autorité temporelle. Pour cela ils couvent avec sollicitude ses superstitions au lieu de les écraser, ils nourrissent en lui la croyance en leur supériorité, inaccessible à tout laïque, en leur puissance sur les êtres divins, sur les démons et sur la nature. Ils se font passer pour les intermédiaires obligés entre les hommes et la divinité ; il n'y a pas de dieu sans lama, dit le proverbe et le clergé s'est fait le distributeur des biens temporels comme des biens spirituels, il a donné une chiquenaude au Bouddha pour obliger ce dieu impassible à s'inquiéter un peu des affaires du monde, il a infusé une vie nouvelle à toutes les divinités populaires que le Très Sage avait rejetées dans leur néant, les a accaparées et s'est fait leur $_{\text{p.413}}$ commissionnaire terrestre. La nécessité d'affermir leur crédit sur le vulgaire qui les fait vivre a forcé les moines de modifier leur caractère primitif aussi bien que d'altérer leurs doctrines, ils ont dû déroger à leur isolement, descendre de la tour d'ivoire où Chakya Mouni avait prétendu les enfermer, de contemplatifs devenir militants, cumuler avec leur profession monacale les fonctions de prêtres et de sorciers. Ils se sont purement et simplement substitués aux prêtres pon-bo d'autrefois, et se sont résignés à rendre au peuple les mêmes services afin d'en toucher le même salaire. Commerçants avisés en denrées religieuses, ils fournissent tous les articles qu'on leur demande suivant le modèle désiré et, plus curieux de satisfaire aux goûts de leur clientèle que de lui imposer les leurs, ils ont ouvert dans leur magasin beaucoup de rayons, que le Bouddha n'avait point prévus. A vrai dire, quelques-unes de ces marchandises sont de qualité si inférieure que les lamas ne s'abaissent point à en faire usage pour eux-mêmes, comme par exemple les cérémonies destinées à guider les âmes des morts dans le monde extra terrestre ; mais puisque le populaire en veut bien et qu'il en donne un bon prix, on lui en livre autant qu'il lui plaît.

En somme, le bouddhisme a fort peu amélioré les mœurs des Tibétains ; il a ajouté à leurs superstitions sans en rien retrancher, il a fourni de nouveaux aliments à leurs habitudes défiantes et rusées de montagnards, il n'a rien fait pour leur inspirer un plus profond sentiment de la vertu et de l'honnêteté ; au point de vue religieux il ne leur a pas inculqué une conception plus saine de la divinité, et de ses belles doctrines métaphysiques et morales une seule a pénétré tout le peuple, celle de la métempsycose, mais altérée, avilie au point que le Tibétain en profite pour faire taire ses scrupules et duper en toute conscience son voisin, qu'il suppose avoir pu le duper lui-même dans une vie précédente. Cependant on doit faire honneur au bouddhisme d'avoir aboli les sacrifices humains, d'avoir répandu le respect de la science et des livres, d'avoir proposé à quelques âmes d'élite un noble but moral, d'avoir allumé une flamme d'idéal, si faible qu'elle soit, sur les monts du Tibet, qui sans lui seraient restés sombres et sans gloire.

@

X

Organisation du clergé

@

p.414 L'influence du bouddhisme a été surtout matérielle et politique par son clergé qui a conquis une puissance temporelle inouïe, a fini par dominer tout, par plier toutes les âmes à une obéissance passive et les incliner à une certaine douceur, qu'on a bien à tort attribuée aux théories de Chakya Mouni. Le clergé du Tibet doit sa maîtrise sociale et politique à plusieurs causes, d'abord à sa hiérarchie fortement organisée et à l'inflexible discipline à laquelle tous ses membres sont soumis. Au sommet, un général, dont la juridiction, qui comprend le droit de vie et de mort, s'étend sur tous les couvents et tous les moines de son ordre répandus sur toute la surface des pays de langue tibétaine ; dans chaque district un provincial nommé par le général, à la tête de chaque couvent un abbé (k'an po) délégué par le provincial et sanctionné par le général. Au-dessous de l'abbé dans chaque monastère il y a deux catégories de dignitaires, les spirituels et les temporels. Les dignitaires spirituels sont le *lob-pon* (slob-dpon), directeur des études, le *bou-mdzad* (dbou-mdzad), chef du culte, le *tch'o-tch'im-pa* (tch'os-k'rims-pa), préfet de discipline, juge ecclésiastique. Le premier, mort ou démissionnaire, est régulièrement remplacé par le deuxième et celui-ci par le troisième : ce dernier est tiré au sort devant les images saintes parmi trois lamas désignés par les principaux dignitaires. Il arrive souvent que le lob-pon soit le même que le k'an-po, mais cela dépend de la volonté du provincial. L'administration des biens temporels du couvent est confiée à un *tch'ag dzôd* (p'yag-mdzods), trésorier, qui vient immédiatement après le bou-mdzad en dignité et qui a sous ses ordres un *nyer-pa,* économe, coadjuteur du trésorier *cum spe successionis,* assisté lui-même d'un *nyer-tchong* ou sous-économe qui est à la nomination du trésorier. C'est le sous-économe qui est l'agent ordinaire du couvent à l'extérieur, p.415 qui surveille les ouvriers, les cultivateurs, les bergers du

monastère. Diverses fonctions inférieures, profitables et honorifiques, sont distribuées par les chefs spirituels et temporels qui entretiennent ainsi parmi les moines une émulation salutaire au bon ordre et à la discipline. Les moines sont divisés en deux classes : les *gé-long* (djé-slong), qui sont moines de plein exercice, et les diacres *gé-ts'oul,* qui ont subi une initiation solennelle par laquelle ils sont devenus les époux de l'église et qui restent douze ans stagiaires à divers degrés. Au-dessous de ces deux classes de moines sont les novices, *da-pa* (gra-pa) et enfin les simples candidats se préparant au noviciat, soumis à la discipline sans avoir aucun privilège. N'est pas admis qui veut à poser sa candidature ; les couvents les plus importants ne reçoivent que des enfants de bonne famille, tous n'acceptent que des enfants de naissance honorable, bien constitués physiquement et mentalement. Les monastères écrèment la population à leur profit ; ils s'annexent les individus les plus robustes et les plus intelligents. Comme d'autre part les religieux se nourrissent mieux en général que les laïques — sauf les quelques-uns qui s'adonnent aux macérations — l'expression « gras comme un moine » n'est pas moins de mise au Tibet qu'elle l'a été ailleurs ; comme ils ont du loisir et sont tenus d'étudier, ils maintiennent et augmentent leur supériorité intellectuelle sur le reste de la nation.

A la solidité de l'organisation du corps monacal et à la qualité supérieure de ses membres, ajoutez le nombre extraordinaire de ceux-ci. Il n'y a pas d'exemple d'un pays ancien ou moderne peuplé d'une pareille multitude de moines, car on en compte en moyenne un pour quatre habitants. Il y a certainement dans le Tibet 500.000 moines au minimum, en laissant de côté le La-dag et le Sikkim. Tous les enfants surnuméraires qui encombreraient fâcheusement la maison paternelle, tous ceux qui, nés pauvres, ont de l'ambition et se sentent assez d'intelligence et de volonté pour parvenir, s'en vont grossir l'armée des moines ; pour les gens de basse extraction l'entrée en religion est la seule voie pour sortir de leur bassesse ; ils peuvent par ce moyen espérer atteindre aux plus hautes fonctions, avec beaucoup de difficultés sans doute et un grand p.416 désavantage vis-à-vis des

membres de familles nobles ou riches, toujours préférés et privilégiés dans ces maisons d'humilité et de pauvreté ; mais enfin la porte ne leur est pas hermétiquement fermée comme dans l'état laïque. De cette manière, non seulement le clergé attire à soi presque toutes les valeurs individuelles, mais encore il n'est pas de famille tibétaine, noble ou roturière, qui n'ait plusieurs de ses membres dans les couvents et ne soit ainsi intéressée à la prospérité du clergé. Le préfet de Nag-tchou dzong nous disait que, dans toute famille, sur cinq enfants mâles deux se font moines. Ce témoignage nous a été confirmé par plusieurs personnes et rien ne serait moins prudent pour une famille que d'essayer de se dérober à cette dîme humaine. D'ailleurs, les avantages matériels considérables qu'offre l'état ecclésiastique, les accommodements que l'on peut se permettre avec la règle si rigoureuse en apparence ne font pas envisager avec crainte la prise de l'habit. L'armée monacale n'est pas seulement nombreuse et bien disciplinée, elle est concentrée dans 3.000 monastères semblables à des forteresses, perchés sur les rochers des montagnes, largement approvisionnés, remplis d'armes et de munitions auxquelles les lamas, malgré leur ministère de paix, ne redoutent point de recourir. En cas de danger public, la trompette sacrée sonne, les moines décrochent leurs fusils et leurs lances, se font des pantalons de leurs plaids (zang-gos) et partent en guerre. Autour de ces monastères s'étendent de vastes terres qui sont leur propriété, des cultures et des pâturages qui nourrissent d'immenses troupeaux. Cultures et pâturages sont confiés au soin de métayers *gon-yog,* qui ne possèdent rien en propre, qui prennent à forfait la culture des terres et la surveillance des troupeaux des moines, sont tenus de fournir chaque année une quantité de beurre, de laine, d'orge, déterminée d'avance par le trésorier. Si les troupeaux ou les champs confiés au métayer produisent davantage, le supplément est pour lui ; de même le croît probable des bestiaux est fixé chaque année par le trésorier, et le métayer profite du surplus. Le trésorier calcule assez rigoureusement pour que le profit des métayers soit mince et presque toujours il prend pour le couvent plus de la moitié du revenu brut. Ces *gon-yog* ne sont $_{p.417}$ pas seulement agriculteurs et

pasteurs, ils sont aussi industriels ; ils fabriquent pour le compte de leurs seigneurs ecclésiastiques des étoffes de laine, de l'orfèvrerie, des poteries, ils sont maçons, charpentiers, forgerons, meuniers, caravaniers. Ils sont soumis à la juridiction des lamas et leur doivent toutes les corvées qu'il plaît à ceux-ci de leur imposer sans qu'il leur soit jamais dû de salaire. Toutefois ils n'échappent pas entièrement à l'autorité du gouvernement de Lha-sa ; ils lui paient l'impôt jusqu'à concurrence des deux tiers de ce que paient les sujets directs et peuvent recourir en appel à sa justice dans certains cas et selon certaines règles qu'il ne m'a pas été possible de préciser. Outre leurs propriétés foncières et bâties et leurs troupeaux, les couvents possèdent des trésors accumulés depuis des siècles, or, argent, objets précieux qui sont quelquefois d'une richesse considérable. Ils reçoivent une foule de dons et legs, il n'est pas de Tibétain qui meure sans laisser au couvent voisin une bonne part de ses biens mobiliers, tout enfant qui entre en religion apporte une dot proportionnelle à ses moyens, tout lama donne à son couvent une part de ses gains personnels, car le lama n'est pas du tout une non-valeur économique. Il est, selon les cas, curé, tireur de cartes, diseur de bonne aventure, nécromancien, médecin, apothicaire, peintre, sculpteur, imprimeur, écrivain, lecteur, marchand et mendiant ; il vend des statuettes, des moulins à prières, des livres, des porte-bonheur, des rosaires, des indulgences en pilules, des prières, des formules, des charmes et des amulettes contre tous les malheurs possibles et impossibles, des remèdes, des conjurations et des horoscopes. Si un homme se marie ou s'il meurt, les lamas viennent le plus nombreux possible prêter leur concours moyennant finance, s'il lui arrive un malheur, ils touchent pour conjurer la mauvaise fortune, s'il lui arrive une bonne fortune, ils touchent pour rendre des actions de grâces, s'il ne lui arrive rien, ni agréable ni désagréable, ils touchent encore pour empêcher que les choses n'aillent plus mal. Tout le casuel est au bénéfice particulier du moine sauf la dîme prélevée par la communauté. Si un lama laisse à sa mort une fortune personnelle elle passe à sa famille, excepté la part qu'il laisse toujours par testament au $_{\text{p.418}}$ monastère. Au reste, les moines

s'entretiennent à leurs frais, ils ont dans le couvent une maison ou une chambre à part, où ils vivent plus ou moins confortablement selon leurs moyens et leur piété. La communauté se contente de leur fournir une certaine quantité d'orge (110 kilogrammes par an au La-dag), le thé beurré trois fois par jour et une pièce de laine pour le vêtement. La dépense qu'elle fait n'est pas égale au profit qu'elle tire de ses membres, et encore ses charges sont-elles allégées par les offrandes des laïques ou des lamas riches, qui paient souvent une tournée de thé ou une pièce de laine à tous les religieux du couvent. Les grands lamas, étant personnellement plus riches que les autres, sont naturellement entretenus aux frais de la communauté ; en vertu de leur dignité ils reçoivent des aumônes abondantes des dévots, les trésoriers gagnent dans leur administration des sommes considérables et ont toujours part, en général pour un cinquième, aux affaires commerciales du couvent. Les monastères disposant de la plupart des capitaux du pays, ils ont accaparé presque tout le commerce et toute la banque et ce ne sont point là les moindres sources de leurs revenus. Du commerce nous avons déjà parlé ; quant à la banque, les couvents se chargent de faire valoir l'argent des particuliers en le mettant dans leurs propres entreprises ; surtout ils prêtent à 30 pour 100 à tous ceux qui en ont besoin, pourvu qu'ils puissent fournir de bons gages, principalement fonciers. Si l'emprunteur ne paie pas au temps dit, on montre de la condescendance et de la longanimité, on le laisse s'enfoncer, on l'y aide un peu et l'on finit par le saisir et par annexer ses champs à ceux du monastère. Aux prolétaires on ne prête pas, car en ce cas ce serait donner et le lama reçoit, mais ne donne pas. Si l'on voulait chercher un terme de comparaison dans l'histoire on pourrait dire qu'un couvent tibétain est un patricien romain collectif, grand propriétaire et justicier, ayant sous ses ordres de nombreux agents et de nombreux serviteurs, qui font de sa maison et de ses annexes une cité entière, produisant toutes les denrées nécessaires à la vie, pourvue de toutes les industries indispensables ou de luxe, important et exportant de grandes quantités de marchandises. Le rapprochement paraît encore $_{p.419}$ plus juste si l'on considère que les lamas, comme les patriciens d'autrefois, sont maîtres

des auspices, seuls en possession des formules qui agissent sur les dieux et qu'ils règnent sur les âmes comme sur la matière. Cette cause morale de la puissance du clergé n'est peut-être pas moins puissante que toutes les autres réunies, il n'a pas converti les esprits à la vérité, mais il leur a appris le respect pour les ministres de la divinité, dont plusieurs centaines sont des dieux sur la terre, dont quelques autres sont capables par la force de la méditation de retenir leur haleine assez longtemps pour être enfin délivrés des lois de la gravitation et s'élever dans les airs. La religion du Tibétain consiste essentiellement dans un ensemble de pratiques superstitieuses et dans la vénération pour les lamas auxquels ce serait un crime sans nom que de causer le moindre tort. Un vol commis au détriment d'un religieux entraîne une amende dix fois plus forte que celui commis au détriment d'un laïque ; le meurtre d'un laïque coûte trois ou quatre fois moins cher que celui d'un moine. Cela n'empêche point les Tibétains d'aimer à dauber leurs moines, à critiquer leur âpreté au gain, leur tyrannie, à railler leur hypocrisie et à conter des histoires gaillardes sur leur compte. Ils ressemblent en cela aux Italiens du moyen âge, mais leur hardiesse n'est qu'en paroles et ils n'en sont que plus humbles et plus serviles en action. Ainsi, et pour nous résumer, le clergé tibétain possède tous les éléments de domination connus : l'autorité religieuse, la richesse territoriale, la suprématie financière et commerciale, la force armée, le nombre et la discipline. Il n'est pas jusqu'au prestige qui dérive du principe d'hérédité que ces célibataires n'aient trouvé le moyen de s'attribuer d'une manière très particulière, car ceux des lamas en qui réside l'autorité spirituelle sont considérés comme des hypostases divines, dont ce n'est point seulement la race qui se perpétue à travers les siècles, mais la personne elle-même qui se réincarne, toujours identique, sous des formes successives.

J'ai présenté jusqu'à présent le clergé tibétain comme un corps un et indivisible, c'est la première apparence, mais si nous poussons plus avant notre examen, nous voyons que ce clergé est divisé en plusieurs p.420 ordres monastiques différents, qui ont chacun leur hiérarchie

spéciale, leur général propre et indépendant. Le Talé lama n'est que le général du plus important de ces ordres ; les généraux des autres ordres ont pour lui la déférence due à une personne éminente en dignité, mais ils ne lui sont nullement subordonnés au point de vue religieux, ils ne lui doivent obéissance qu'en tant qu'il est actuellement souverain temporel et c'est pour cela qu'il est absolument inexact de comparer le Talé lama au pape. Dans l'ordre même du Talé lama il y a un personnage, le Pang-tch'en rin-po-tch'é de Ta-chi-lhoun-po, qui n'est pas moindre en dignité spirituelle et n'est inférieur qu'en puissance temporelle. Les Chinois ont bien soin de l'entretenir, de le garder en réserve pour le cas où le Talé lama cesserait d'avoir la docilité nécessaire. L'ordre monastique dont le Talé lama est le chef est celui des Gé-loug-pa (dgé-lougs-pa) qui fut fondé vers l'an 1400 par Tsong-k'a-pa, moine des environs du Kouk nor que l'on peut comparer à Hildebrandt, comme lui réformateur des ordres monastiques tombés dans le relâchement et l'oubli des bonnes règles. Il tâcha de ramener le bouddhisme à sa pureté première, de le dégager de la sorcellerie et des pratiques superstitieuses qui le déshonoraient, d'astreindre les vrais fidèles, c'est-à-dire les moines, à une vertu plus austère et au respect de leurs vœux de renoncement et de pauvreté. Il y réussit en partie et quoique depuis sa mort les couvents de sa règle aient de plus en plus dégénéré, cependant ils sont encore ceux où règne le plus d'austérité et de discipline. Les moines qui boivent de l'eau-de-vie ou ont commerce avec une femme sont battus et chassés ; aussi rencontre-t-on un assez grand nombre de Gé-loug-pa défroqués. On prétend, il est vrai, que le châtiment n'atteint guère que les pauvres hères qui n'ont point d'argent pour amollir les règlements et ceux qui les appliquent ; toutefois il ne faudrait pas accorder aux racontars populaires plus de créance qu'ils n'en méritent et s'il y a évidemment des abus il n'en est pas moins vrai que beaucoup de grands lamas sont au-dessus de tout soupçon. Quant à la sorcellerie, elle était un moyen de domination trop efficace pour qu'on y pût renoncer sans se résoudre du p.421 même coup à une situation subalterne, aussi les Gé-loug-pa, tout en gardant sur ce point une certaine réserve, comptent cependant dans leurs rangs les deux ou

trois plus grands sorciers du Tibet et le fameux couvent de Ra-mo-tch'é à Lha-sa est une véritable école de magie. Depuis Tsong-k'a-pa tous les chefs des Gé-loug-pa, appelés Talé lama ou Gya-mts'o rin-po-tch'é (Rgya-mts'o rin-po-tch'é) [1], ont été tenus pour des incarnations d'Avalokita ou Tchan-ré-zig (Spyan-ras-gzigs), le créateur, le juge des âmes, hypostase céleste d'Amitaba, le Bouddha-Soleil. Tchan-ré-zig s'était déjà incarné autrefois dans le roi Srong-tsan-gampo, il est le patron particulier du Tibet, celui à qui s'adresse l'invocation répétée des milliards de fois : *Om ma-ni pad-mé houm !* Le Talé lama actuel, T'oub Tsan, né en 1876, est, selon la seule liste authentique et officiellement reconnue à Lha-sa, le 12e successeur du premier Talé lama, né en 1391. A côté des Gé-loug-pa il existe une vingtaine d'ordres différents, mais quatre seulement valent qu'on les mentionne. Le plus ancien de tous, le plus corrompu aussi, est celui des Nying-ma-pa (Rnying-ma-pa = les vieux) dont l'origine remonte à Padma Sambhava lui-même. Ce premier apôtre du Tibet avait été obligé, pour répandre au VIIIe siècle largement le Bouddhisme, de l'agrémenter d'une foule de diableries empruntées à l'Inde et à la vieille religion locale, combattant ainsi les Pon-bo avec leurs propres armes. Les Nying-ma-pa ont suivi les errements de leur patron, à qui ils rendent un culte idolâtrique, et ils sont encore aujourd'hui adonnés à toutes les pratiques de la magie familières aux Pon-bo. Leur règle est peu sévère et n'ordonne point le célibat. Leur couvent principal, où réside leur Bouddha vivant, est celui de Tsa-ri ; Sag-ti gon-pa dans le La-dag et peut-être Dé-rgyé gon-pa appartiennent à cette règle, comme aussi le couvent de femmes de Sam-ding sur le lac Yam-t'og, dont l'abbesse $_{\text{p.422}}$ est une incarnation d'un divinité-truie fort révérée, assimilée à la déesse indienne de l'aurore, mais qui est probablement un reste du vieux culte local. Les Tibétains croient proprement que les nonnes de ce couvent sont des truies sous forme humaine et reviennent à leur véritable nature

[1] *Talé lama* est mongol. *Gya-mts'o rin-po-tch'é* est tibétain. Le premier titre, quoique étranger, est assez connu au Tibet. *Talé* signifie *mer, océan* comme *Gya-mts'o.* Rin-po-tch'é = joyau précieux. Le titre le plus fréquemment employé après celui-ci est *Bang* (*dbang*) *rin-po-tch'é* = Sa Très Puissante et Très Précieuse Majesté.

lorsqu'elles le veulent. Le porc joue un grand rôle dans la religion populaire des Tibétains ; c'est un puissant ennemi des mauvais esprits et le dieu du foyer est représenté avec une tête de porc. Il est probablement le symbole de la fécondité de la nature. Le nombre des moines Nying-ma-pa est très considérable et il n'est point sûr qu'il n'égale pas celui des Gé-loug-pa. Le mouvement réformiste, qui se produisit au XIe siècle sous l'influence d'Aticha, donna naissance à deux ordres différents qui se subdivisèrent par la suite en plusieurs sous-ordres. Celui des Kar-gyou-pa eut peu de succès parce qu'il était un ordre d'ermites ; mais il en sortit les deux sous-ordres importants des Kar-ma-pa et des Doug-pa (Hbroug-pa). Les principaux monastères des Kar-ma-pa sont ceux de Sou-ts'our, au nord de Lha-sa, et de Gyé-sé ; le centre des Doug-pa est Dé-djen-tchou gon-pa (?) et leur couvent le plus célèbre et le plus riche est celui de Hi-mis dans le La-dag. Dans le Bhoutan il n'y a que des moines de cette dernière règle, qui n'est pas beaucoup plus austère que celle des Nying-ma-pa. L'ordre des Sa-skya-pa, qui reçut de Khoubilay la souveraineté temporelle sur le Tibet, domine encore aujourd'hui en Mongolie et dans le Tibet nord-oriental. Son Bouddha vivant qui réside à Sa-skya gon-pa au sud-ouest de Ji-k'a-tsé est vénéré également des Nying-ma-pa. Le *gégen* d'Ourga, le grand lama de Mongolie, appartient à cet ordre. Les moines de Gyé-rgou gon-pa, de Tong-bou-mdo, de Tou-ten gon-pa de Toug-tchi gon-pa, sont des Sa-skya-pa. Leurs couvents sont peints de bandes longitudinales blanches, noires, rouges, bleues, jaunes, qui sont précisément les cinq couleurs afférentes aux cinq éléments sacrés. Les lamas de cet ordre peuvent boire de l'eau-de-vie et le célibat n'est pas considéré comme nécessaire, mais seulement comme méritoire.

Tous les religieux autres que les Gé-loug-pa sont appelés p.423 vulgairement par les Chinois lamas rouges par opposition aux Gé-loug-pa, qui sont surnommés lamas jaunes à cause de la couleur du chapeau porté par les officiants dans les cérémonies du culte. Tous ces ordres se distinguent surtout par la discipline, par une dévotion particulière pour telle ou telle hypostase du Bouddha, par le choix d'une divinité tutélaire

propre. Les différences dogmatiques sont pour nous insignifiantes ; elles ne sont pas plus grandes que celles qui séparent l'Église catholique romaine de l'Église catholique grecque. Beaucoup de lamas les ignorent totalement, et les rivalités, quelquefois très aiguës, qui existent entre les divers ordres ont des motifs temporels plus que spirituels. Tous, sans exception, reconnaissent le Pang-tch'en rin-po-tch'é et le Talé lama comme les plus hautes incarnations de la divinité, les Gé-loug-pa à leur tour admettent l'authenticité des incarnations vénérées par les Nying-ma-pa ou les Sa-skya-pa, et celles-ci ne sont point subordonnées aux premières puisque les unes et les autres représentent en principe un seul et même Dieu. Le Talé lama est simplement *primus inter pares* ; il n'a aucune autorité sur les autres ordres, il ne peut pas réformer leur règle qui n'a jamais été soumise à son approbation. Pour le peuple, il ne s'occupe point de ces divergences ; tous les lamas, jaunes ou rouges, lui paraissent avoir également qualité pour agir sur les puissances surnaturelles, pour le soustraire aux malices des diables, lui procurer une bonne santé, de bonnes récoltes et une heureuse transmigration.

@

XI

Administration et politique

@

Au point de vue politique, tout le Tibet, excepté le La-dag, le Baltistân, le Spi-ti et une partie du Sikkim, relève de la Chine, mais il est bien loin de former une unité administrative. Depuis les temps les plus anciens le Tibet est divisé en quatre provinces qui coupent le pays p.424 en zones longitudinales et qui sont, en commençant par l'ouest : le Nga-ris (*Mnga-ris*= Région dépendante), le Tsang (*Gtsang* = la contrée pure), le Bou ou Wou [1] (*Dbous* = la contrée centrale), le K'am (*K'ams,* le pays). Le Nga-ris comprend le Baltistân, le La-dag, les districts de Gar-t'og et de Rou-t'og, le Tsang a pour capitale Ji-k'a-tse, Lha-sa est la capitale du Bou, Tch'a-mdo peut être considéré comme le centre du K'am, qui est la plus vaste des quatre provinces. Cette division purement historique ne répondant aujourd'hui à aucune réalité, je la rappelle seulement pour mémoire. Pour l'administration chinoise le Tibet est de notre temps partagé en trois parties : le sud-ouest qui dépend directement du vice-roi de Seu-tchouen, le nord-ouest qui est soumis à l'autorité du légat impérial de Si-ning, le reste, c'est-à-dire le plus gros morceau, qui relève du légat impérial de Lha-sa. La circonscription de ce dernier comprend le royaume du Talé lama et diverses principautés détachées. Nous nous occuperons d'abord du royaume de Lha-sa qui forme la partie la plus importante et la plus peuplée du Tibet. Les limites en sont l'Inde anglaise et le Turkestan chinois, les sources du Tchou-mar, les montagnes qui séparent le haut Nag tchou du haut Chag tchou, le col T'a-ts'ang la, la vallée du Nag tchou, la vallée du Mékong à partir de 31° environ jusqu'à près de 28°. Hors de ces limites quelques territoires sont contestés comme nous le verrons ; à l'intérieur le Pang-tch'en rin-po-tch'é de Ta-chi-lhoun-po étend son autorité sur près de 100.000 âmes dans la

---

[1] Oui est la forme chinoise.

province de Tsang, le grand lama de Sa-skya gon-pa est maître dans son district. Po youl, habité surtout par des Pon-bo, forme une enclave indépendante du Talé lama et relevant directement du légat impérial de Lha-sa. J'estime que les territoires soumis directement à l'autorité du chef des moines Gé-loug-pa contiennent une population d'environ 1.500.000 habitants dont 300.000 religieux.

Le gouvernement sous sa forme actuelle a été organisé par les Chinois, qui en 1751 ont aboli définitivement la royauté laïque et remis le p.425 pouvoir temporel entre les mains du Talé lama ; mais celui-ci n'a politiquement parlant qu'un titre purement honorifique, il n'est que le dépositaire nominal de l'autorité publique et il n'en pourrait guère être autrement puisque par principe il est élevé au trône dès les langes ; d'ailleurs il avilirait sa divinité à s'occuper de trop près des affaires du monde. Le pouvoir effectif appartient à un lama qui a le titre de vice-roi, *gya-ts'ab* (*rgyal-ts'ab*), qui nomme ou confirme tous les fonctionnaires, règle toutes les affaires de haute importance de concert avec les *ka-lon* (*bka-blon*). Ceux-ci, au nombre de quatre, sont tous laïques, ils ont la direction générale de l'administration, et sont dépositaires du sceau royal, mais sont tenus de rapporter au vice-roi les affaires considérables. Au dessous des ka-lon il y a 16 ou 17 collèges administratifs de deux ou trois membres, laïques ou religieux, tels que le collège des comptes (*tsi-pon*), le collège du trésor (*tch'ag-dzôt*), le collège des greniers publics (*nyer-ts'ang-pa*), le collège de la justice (*chags-pou*), etc. Les ka-lon ont autour d'eux une cour de jeunes attachés (*toung-kor droung-hkor*) tous nobles de naissance, parmi lesquels se recrute à peu près exclusivement le personnel administratif laïque. Le territoire tibétain est divisé en 80 (?) districts administrés par des préfets (*dzong-pon = rdzong-dpon*), qui, comme les fonctionnaires chinois, cumulent les fonctions administratives, judiciaires et financières.

Le gouvernement tibétain prélève peu d'impôts en argent, il tire le plus souvent de chaque district des contributions en nature selon le genre de productions propre à ce district, du beurre, des peaux, de la

laine brute, de l'orge, du blé, des pierres à aiguiser, etc. Nominalement l'impôt est d'environ 1/60 du capital (1 roupie pour 5 yaks), mais l'arbitraire des fonctionnaires accroît notablement la proportion. De plus il y a des contributions en main-d'œuvre, fabrication pour le compte de l'État de tissus de laine, d'armes, d'ustensiles, d'outils, transport de bagages, construction et réparation de routes, ponts, forts, bâtiments divers. Si, heureusement pour les contribuables, l'État ne se prodigue pas en travaux publics, en revanche lui et ses $_{p.426}$ agents font sans cesse circuler sur les chemins des marchandises et des bagages pour le transport desquels les sujets sont tenus de fournir gratuitement des chevaux, des yaks ou à l'occasion leurs épaules. Il n'est rien qui les fasse murmurer plus que cette corvée (oulag, du turc اولاغ) qui les surprend souvent au moment où ils ont le plus besoin de leur temps et de leurs bêtes. Joignez à cela les ventes forcées à prix surfaits, dont nous avons déjà parlé et auxquelles le gouvernement a recours plus ou moins selon l'état de sa caisse, enfin les dons gratuits qui sont obligatoires ; tout bon et loyal sujet, et tout sujet est tel par définition, est tenu de faire l'aumône à l'État et, lorsqu'il meurt, de lui léguer une partie de ses biens meubles. En somme, au Tibet, les enfants n'héritent rien de la fortune mobilière de leurs pères, ce qui ne revient pas au gouvernement passant aux moines. Le Talé lama a pour sa part une ressource spéciale dans la vente des indulgences, qui prend les formes les plus inattendues, dans celle des statuettes, des amulettes et des chapelets bénits, envoie ses agents dans tous les pays bouddhiques, dans le Tibet proprement dit, au La-dag, en Mongolie et en Chine pour vendre en son nom des pièces de laine ou du thé aux prix les plus exorbitants, ajoutant en sus de la marchandise une quantité d'indulgences proportionnée à la générosité des fidèles.

Les fonctionnaires ne touchent point de traitement, mais reçoivent à titre de bénéfices des territoires plus ou moins vastes sur lesquels ils ont le droit de rendre la justice et de prélever des taxes pour leur propre compte. Ils ont en outre diverses sources de profit légales ou illégales : ils perçoivent des retenues sur le produit des impôts, ils

réquisitionnent des ouvriers à titre gratuit ou quasi gratuit pour leurs besoins particuliers, ils se font donner des cadeaux en diverses circonstances, don de joyeux avènement, coup de l'étrier, etc., ils gardent le produit des amendes dont ils frappent les coupables, enfin ils touchent des épices des plaideurs. Cette dernière source de revenus est parmi les meilleures, car si le plaideur n'apporte pas quelques mottes de beurre sous son manteau, si l'argent ne résonne pas dans sa bourse, si un mouton ne bêle pas derrière lui, si quelques poulets ne piaulent pas p.427 dans son sac, sa cause est déclarée mauvaise et il est condamné aux dépens. Les Tibétains le savent et s'exécutent sans répugnance, pensant comme Crispin que la justice est une si belle chose qu'on ne saurait trop cher l'acheter. Le menu peuple montre en général à l'égard des magistrats et des agents de l'autorité une servilité rampante que je n'ai observée au même degré ni en Turkestan, ni en Chine. Ce respect n'est pas inspiré au Tibétain par l'estime, mais par un état d'âme où se mêlent la crainte des coups, la crainte superstitieuse, le sentiment de sa propre misère et de sa faiblesse contre les maux qui l'assiègent. Le roi et ses agents, même laïques, sont considérés comme participant à la nature divine, par suite on a d'eux la même opinion que l'on a des dieux, êtres redoutables et malfaisants, qu'il faut éviter avec grand soin d'irriter et contre lesquels il faut se protéger par des incantations. Un Tibétain n'entame pas un procès sans avoir accompli certains rites destinés à obliger le juge à lui donner raison.

La paix publique est assurée par une sorte de gendarmerie composée de gens appelés aptouk (?). Il y en a plusieurs centaines dépendant directement du gouvernement central, en outre chaque préfet en a plusieurs à sa disposition. Les gendarmes du gouvernement central sont nourris aux frais de l'État ; mais ils vivent chacun à part dans leur famille et ne reçoivent pas de salaire. Ils doivent avoir leurs armes et leur cheval et être toujours prêts à partir à la première réquisition. Quand le père est trop vieux, le fils lui succède. Les gendarmes départementaux ne sont pas nourris aux frais de l'administration, ils sont seulement exemptés d'impôts. C'est de plus un

titre d'honneur, les aptouk sont tous de bonne famille et jouissent d'un certain crédit.

Il n'existe point d'armée régulière, sauf une petite troupe à Lha-sa qui sert de prétexte au maintien en activité de six généraux, *da pon* (mda-dpon) et de 156 autres officiers. Le peuple entier est organisé en milice de la même manière que les Mongols, mais avec moins de rigueur. Tout homme reconnu capable de porter les armes et de supporter les frais de son équipement militaire est tenu de servir en qualité de soldat toutes les fois qu'il en reçoit l'ordre. Son entretien p.428 pendant la durée de la campagne est à sa charge. C'est une très lourde charge, car il y a de très longues distances à parcourir par de très mauvais chemins. Bien commandés, les Tibétains feraient d'assez bons soldats, pourvu qu'on ne les emmène pas hors de leur pays. Ils sont habitués à la marche, se font un jeu de franchir des montagnes qui feraient hésiter des étrangers, se nourrissent facilement, craignent peu les intempéries, sont exercés au maniement des armes, ont un respect profond pour leurs chefs et rien n'est plus facile que de leur inspirer par des moyens humains ou surnaturels la plus absolue confiance dans la victoire. Mais le cléricalisme a énervé l'esprit militaire et ceux qui se sont faits conducteurs d'hommes, souvent violents, sont timides et lâches. Lors des affaires du Sikkim le gouvernement avait rassemblé à grand'peine sur la frontière anglaise 30.000 hommes dont quelques-uns venaient de Tch'a-mdo, ayant cheminé deux mois en portant toutes leurs provisions : le jour du combat venu, les Anglais bombardèrent les grands lamas réunis sur un tertre, ceux-ci tournèrent bride aussitôt, n'ayant imposé une pareille corvée et presque la ruine à de pauvres gens que pour leur donner leur propre honte en spectacle.

Malgré l'absence d'armée permanente et la faiblesse de la gendarmerie, le gouvernement sait faire obéir ses ordres jusque dans les districts les plus reculés. Cela est dû à la terreur qu'inspire la rigueur avec laquelle il punit les moindres fautes contre son autorité, à la présence dans tous les centres de quelque importance de hauts fonctionnaires, assez grands pour être respectés, trop petits pour oser

rien tenter contre l'État, au savant système d'espionnage mutuel organisé dans toute la société, au grand nombre de lamas répandus partout, dévoués au gouvernement qui fonctionne par eux et pour eux. En effet, au point de vue politique et administratif le clergé a réduit l'élément laïque à la portion congrue et ne lui a laissé que ce qu'il ne lui pouvait ôter sans risquer de l'exaspérer jusqu'à la révolte. A la vérité, les quatre ministres sont laïques, mais ils sont subordonnés au vice-roi religieux. Dans le gouvernement central il y a un nombre égal de lamas et de laïques, dans chaque district il y a deux préfets : l'un religieux, l'autre $_{p.429}$ laïque, qui sont censés égaux tandis qu'en réalité le second a pour attribution principale d'approuver du bonnet les actes du premier. Un laïque est-il chargé d'une mission spéciale, diplomatique ou autre, il est toujours flanqué d'un lama, qui ne dit rien, semble n'avoir qu'à égrener son rosaire, mais qui surveille les paroles, les faits et gestes de son compagnon et les rapporte à Lha-sa. La situation sociale du clergé telle que je l'ai décrite au chapitre précédent faisait prévoir cette conséquence.

Absolue en théorie, l'autorité du pouvoir central est limitée en pratique par les privilèges du clergé en général auquel on doit la plus grande déférence et par les privilèges des seigneurs locaux. A Lha-sa le vice-roi n'est maître qu'en apparence. Choisi obligatoirement parmi les membres de l'un des trois plus grands monastères des environs : Dé-poung (*hbras-spoungs*), Sé-ra (ou Ser-ra) et Ga-ldan (*dga-ldan*), il est un instrument dans les mains de celui des trois auquel il appartient et il lui donne une influence prédominante. D'ailleurs les autorités ecclésiastiques de ces trois monastères sont toujours consultées dans les affaires importantes et chacun d'eux adjoint un délégué spécial à toute mission officielle. Tous trois placent un grand nombre de leurs membres dans les offices publics et il n'est guère de fonctionnaires qui ne sortent de l'un d'eux, tous trois sont également entretenus aux frais de l'État et l'on peut dire que tout le produit liquide des impôts, qui n'est pas absorbé par la cour de Talé lama et le culte officiel [1], est

[1] Dépenses du culte officiel, cérémonies, prières, etc. : 800.000 francs, du Talé lama et

employé à pensionner Dé-poung, Sé-ra et Ga-ldan. En dernière analyse ce sont ces trois couvents qui, en raison du nombre de leurs moines (20.000) [1], de leur richesse, de la multitude de leurs serviteurs, de leur voisinage p.430 de la capitale, de la quantité considérable de prieurés placés dans l'obédience de leurs abbés, de leurs relations avec les plus grandes familles du pays qui toutes y comptent quelques-uns de leurs membres, sont les vrais maîtres de l'État. Il en résulte entre eux d'ardentes rivalités où les intrigues, le poison et l'émeute jouent tour à tour leur rôle ; ce n'est pas à des moyens plus louables que Sé-ra doit sa prééminence présente [2]. Dans les provinces, le gouvernement est limité par les seigneurs terriens qui ont sur leurs serfs certains droits de justice, de corvée et de taxation, surtout par les premiers d'entre eux, à savoir les grands monastères tels que Di-koung, Min-dol-ling, Tsa-ri, Gyang-tsé, Ting-gé, Lha-ri. De plus, il se borne lui-même en abandonnant tout ou partie de ses droits sur des portions de territoire au profit de ses fonctionnaires ou des couvents, à charge pour eux de pourvoir à leur administration et de tenir un registre spécial des recettes et des dépenses qui y sont relatives.

Nous voyons maintenant la complication de la situation politique qui se cache sous une apparente homogénéité : deux aristocraties, une laïque, affaiblie et subordonnée, mais subsistant néanmoins ; une autre religieuse, elle-même divisée en une vingtaine d'ordres monastiques indépendants, dont quatre ou cinq considérables. Dans le premier de ces ordres deux personnages égaux religieusement, inégaux politiquement ; dans la clientèle du premier de ces personnages trois couvents se disputant l'influence. C'est ce qui fait comprendre comment le gouvernement chinois peut maintenir son autorité au Tibet avec vingt et un fonctionnaires et moins de 1.500 soldats. C'est lui qui a placé le

---

de sa cour, 180.000 francs pris sur l'impôt ; il n'est pas tenu compte des bénéfices particuliers du Talé lama qui sont beaucoup plus considérables.

[1] On dit 9.000 à Dé-poung, 8.000 à Séra, 5.000 à Ga-ldan. Ces chiffres sont probablement un peu exagérés, mais pas de beaucoup. Il y a dans la plaine de Lha-sa 30.000 moines, qui tous voient en se levant les premiers rayons du soleil briller sur le toit d'or du Po-ta-la.

[2] V. t. I, p. 262.

Talé lama et ses partisans dans la haute situation dont ils jouissent aujourd'hui parce qu'il avait vu en eux le meilleur instrument capable de brider le roi et l'aristocratie laïque, toujours turbulents et impatients du joug, parce qu'il avait eu l'intelligence très claire qu'une administration ecclésiastique est éminemment propre à mater les âmes, à leur apprendre la mansuétude et l'obéissance ; parce qu'enfin, en s'attachant le principal p.431 chef religieux du bouddhisme, il s'assurait du même coup la fidélité des pieux Bouddhistes que sont les Mongols. Si le Talé lama et son entourage étaient tentés d'oublier les obligations qu'ils ont envers le gouvernement chinois, ils ne sauraient oublier que le Tibet est incapable de résister à une armée chinoise et que l'empereur, en transportant sa bienveillance aux rivaux du Talé lama, causerait à celui-ci de sérieux ennuis. Au surplus, l'empereur n'admet point qu'une incarnation du Bouddha puisse, en vertu de sa nature divine, échapper d'une manière quelconque à l'autorité impériale et, le cas échéant, il s'arroge le droit de retirer de la circulation les Bouddhas qui ont cessé de plaire en leur interdisant par décret de reparaître sous la forme humaine. Aussi le résident général, représentant l'empereur à Lha-sa, jouit-il tant dans les affaires intérieures que dans les extérieures d'une autorité considérable — je ne dirai pas incontestée, — car les Tibétains, avec leur air de douceur, ne manquent point de cette obstination et de cet entêtement qu'on observe chez les dévots de tous les pays.

Ce résident général ou légat impérial (k'ing-tch'ai) a le même grade qu'un gouverneur de province (2e classe du 2e rang, globule rouge foncé). Il est toujours choisi parmi les Mantchous, de même que les légats impériaux de Si-ning et de Mongolie. Il dépend du vice-roi de Seu-tchouen, mais il a le droit de correspondre immédiatement avec Pékin. Il est assisté d'un vice-légat également mantchou, de quinze fonctionnaires, secrétaires ou interprètes mantchous, chinois ou népalais. De plus il y a un intendant (leang t'ai) et un officier militaire à Lha-ri avec 130 soldats, un intendant et quatre officiers à Lha-sa avec 500 hommes, un intendant et 6 officiers à Ji-k'a tsé, avec 700 hommes

et un officier avec quelques soldats à Ting-gé sur la route entre Ji-k'a tsé et le Népal. Les troupes sont entretenues par le trésor du Seu-tchouen ; les intendants sont nommés par le vice-roi de cette province, ils sont chargés de payer les troupes et font les fonctions de consuls, c'est-à-dire qu'ils jugent les différends entre les marchands chinois ou entre ceux-ci et les Tibétains. Le légat impérial a seul qualité pour gérer les affaires étrangères du Tibet, cependant il est tenu de consulter $_{\text{p.432}}$ les autorités locales. A l'intérieur, aucun fonctionnaire, aucun abbé de grand monastère n'est nommé sans son approbation ; il a le droit de contrôler les finances publiques. D'ailleurs, il est égal en dignité au Gya-ts'ab, par conséquent supérieur aux ministres, qui n'ont que le rang de *tao-t'ai* (3e rang, globule bleu clair), et à tous les fonctionnaires, qui lui doivent donc en principe obéissance absolue. Mais son autorité n'est acceptée et respectée qu'à condition qu'il ne la fasse pas trop sentir. Il a le droit d'oulag dans tout le Tibet et comme à tous les fonctionnaires tibétains il lui est assigné à titre d'apanage un certain nombre de cantons, où il perçoit les impôts et exerce tous les droits de la souveraineté. C'est ainsi que le canton de Dam et une partie de pays au nord du Dam-la-rkang la ressortissent au légat impérial. Au Tibet comme en Mongolie la cour de Pékin a soin d'allouer des traitements aux principaux personnages ; c'est un signe de souveraineté en même temps qu'un moyen d'action, assez faible, il est vrai : le Talé lama lui-même et le vice-roi touchent de ce chef une certaine somme, les ministres reçoivent 750 francs chacun avec quatre pièces de satin par an et l'ensemble des couvents environ 300.000 francs.

Les Chinois, non plus ici que dans le Turkestan, ne cherchent à tirer parti des ressources économiques du pays. Ils y entretiennent bien un certain commerce, ils s'y sont bien réservé comme dans le Turkestan le monopole du thé, mais ils n'ont rien fait pour améliorer les voies de communication, perfectionner les cultures, développer l'industrie pastorale, qui pourrait fournir de laine tout le sud de l'Asie, exploiter les mines diverses dont le sous-sol semble être fort riche. Les marchandises chinoises ne sont admises qu'en payant un droit d'une

pièce d'argent par paquet, les marchands chinois ne peuvent résider dans le pays, et il ne leur est permis d'y pénétrer pour faire le commerce que munis d'un billet de l'administration du Seu-tchouen, lequel n'est valable que pour un an ; ce terme écoulé, ils sont obligés de s'en aller. Quant aux femmes chinoises, il leur est absolument interdit à toutes, même aux femmes des fonctionnaires et officiers en service dans le Tibet, de mettre le pied dans ce pays. Aussi, tandis que dans le Turkestan on rencontre du moins un p.433 petit nombre de colons chinois, on ne trouve pas un seul enfant de l'Empire du milieu établi au Tibet. Ces mesures sont attribuables à un sentiment de prudence de la part du gouvernement de Pékin, qui tient à éviter les difficultés et les affaires, et aussi à l'intolérance nationale des Tibétains qui ne veulent pas souffrir d'étrangers chez eux. Les moines, ces représentants d'une religion qui a pu passer pour une religion de fraternité universelle, n'ouvrent leurs couvents et ne confèrent les ordres qu'aux Tibétains, fils de Tibétains. Les points de vue économique et colonial sont pour les Chinois tout à fait secondaires, c'est surtout dans un intérêt stratégique et politique qu'ils se sont annexé cette marche de Tibet afin qu'elle leur serve de barrière contre des voisins indépendants et envahissants. Selon les principes que j'ai exposés à propos du Turkestan, il leur a paru que le meilleur moyen pour eux de tenir le pays à bon compte et facilement était d'empêcher les étrangers d'y entrer et de lui ôter ainsi toute tentation d'y nouer, sous couleur de relations commerciales, des intrigues avec les mécontents et d'exciter le peuple à l'insubordination. On a quelquefois agité la question de savoir si ce sont les Tibétains qui veulent fermer leur porte ou les Chinois qui les forcent de la fermer. C'est là une question oiseuse. Les Chinois et les Tibétains se gourment quelquefois, mais ils sont parfaitement d'accord contre les étrangers. Les lamas, jaloux de régner sans partage sur le peuple qui les nourrit, craignent qu'avec les étrangers des idées nouvelles ne pénètrent, que la simplicité des cœurs ne s'altère et que leur clientèle ne diminue. Ils savent très bien, et l'exemple du La-dag est là pour le leur rappeler, que si une autre puissance que la Chine s'emparait du Tibet, elle ne manquerait pas,

avec la complicité des laïques, de réduire les prérogatives et les bénéfices exorbitants des monastères ; partant, à quelque ordre qu'ils appartiennent, ils se sentent intéressés à tenir à l'écart les étrangers, à faire échec autant que possible à leurs prétentions, à faire cause commune à cet égard avec le gouvernement chinois. Profitant de la crédulité sans bornes de leurs ouailles, il n'est légende absurde qu'ils n'accréditent sur le compte des Européens, sorciers sinistres qui viennent pour voler au $_{p.434}$ Tibet ses dieux protecteurs et le livrer en proie à tous les diables déchaînés de l'abîme.

Cependant, le gouvernement de Lha-sa ne peut fermer hermétiquement la porte de son territoire, il est bien obligé d'admettre chez lui, sous la réserve d'une surveillance étroite, les indigènes de l'Inde à qui la communauté de religion, ou une vieille coutume ou un traité régulier donne le droit de voyager et de commercer dans le pays. Malgré des entraves gênantes, le commerce entre l'Inde et le Tibet est assez actif ; dans les principales villes du pays résident, au moins à titre provisoire, des marchands kachmiriens, népâlais, hindous ; des musulmans de l'Inde occidentale ont bâti une mosquée à l'ombre de la montagne sainte. Par leurs sujets, marchands, pèlerins, pandits, qui circulent secrètement dans le Tibet, les Anglais sont parfaitement renseignés sur ce qui se passe chez leurs soupçonneux voisins, sur les dissidences religieuses, sur les fictions qui s'y agitent, sur ce qu'ils peuvent en attendre. La topographie de la contrée leur est assez bien connue pour leur permettre, au besoin, une expédition militaire, les cartes présentes n'étant pas plus mauvaises que celles dont nous nous sommes servis pour conquérir le Tonkin. Certains indices autorisent à croire que l'argent anglais s'est glissé parmi les personnages influents du Tibet pour payer des services. actuels ou virtuels d'ordre politique. Mais le système d'isolement des Tibétains n'en a pas moins le double avantage de nourrir les défiances et les préjugés du peuple contre les Européens et d'en faire un gardien vigilant comme d'un chien qu'on attache — et en outre d'empêcher les Anglais d'organiser librement et

d'entretenir un parti propre autour duquel pourraient se ranger tous les mécontents et les chercheurs de nouveautés.

Jusqu'à présent les Anglais ont montré peu d'entrain et de décision dans leurs tentatives pour faire cesser cet état de choses. Le dernier fait important a été la conquête du Sikkim accomplie par eux en 1888, consacrée par le traité de 1890. Cette conquête a achevé de leur donner la ligne de faîte de la première chaîne de l'Himalaya, sauf toutefois la petite vallée de Tchoumbi où ils ont tenté un effort infructueux. p.435 Cette vallée étant la clef de la meilleure route conduisant de Lha-sa à Calcutta, les Tibétains tiennent beaucoup à la conserver.

Lorsqu'en 1893 nous sommes arrivés sur les bords du Nam ts'o les Anglais et les Tibétains étaient justement occupés à discuter à Dor-djé-ling sur les termes d'une convention commerciale et cette coïncidence n'a pas été sans nous causer des difficultés. Le gouvernement de l'Inde réclamait l'ouverture au commerce de la route de Dor-djé-ling par la vallée de Tchoumbi et les Tibétains s'y opposaient de toutes leurs forces. Des troupes furent rassemblées et l'on nous racontait qu'on était prêt à en venir aux mains. Enfin tout s'arrangea, et le 5 décembre un traité fut conclu entre les Chinois et les Anglais, stipulant qu'un marché serait établi dans la vallée de Tchoumbi à 11 kilomètres au delà du col Djilep, qui marque la frontière. Les négociants de l'Inde furent autorisés à se rendre à ce marché et à y faire le commerce sous certaines conditions. Les Anglais ont cru peut-être, en établissant le marché de Ya-toung, ouvrir au moins une lucarne sur le Tibet, mais les Tibétains ont eu soin d'y mettre un verre dormant. Cet endroit de Ya-toung est un endroit absolument désert, où il n'y a ni un homme, ni une maison. Les Chinois, il est vrai, se sont engagés à y élever les constructions nécessaires ; c'est un bon billet qu'a La Châtre. La vente du thé de l'Inde étant interdite pour cinq ans, il n'y a pas d'espoir qu'en aucun cas on puisse faire beaucoup d'affaires sur ce marché ; mais les Anglais pensent, sans doute, que si l'on n'y échange pas de denrées, on y échangera du moins des coups, ce qui leur permettra d'envoyer quelques sipahs rétablir l'ordre.

Si l'Angleterre a réussi à écorner légèrement la frontière du Tibet, elle a perdu la faculté qu'elle avait au siècle dernier d'y entretenir des agents. En 1772 le grand lama de Ta-chi-lhoun-po ayant écrit à Warren Hastings pour le prier de retirer les troupes britanniques du Bhoutan, Warren Hastings accéda à sa requête et lui envoya en ambassade G. Bogle, qui fut parfaitement bien accueilli. En 1782, le Pang-tch'en rin-po-tch'é étant mort, son successeur reçut les félicitations de Warren Hastings par l'intermédiaire du capitaine Turner. Après lui un p.436 hindou, Pouroungir Gosain, resta à Ta-chi-lhoun-po comme agent permanent du vice-roi de l'Inde et fut même accueilli à Lha-sa. En 1792 le successeur de Warren Hastings, au lieu de soutenir les Tibétains contre les Népalais qui avaient envahi le Tibet, prit le parti des Népalais contre les Chinois qui avaient envoyé une armée pour chasser les envahisseurs. Depuis lors, les Tibétains cessèrent d'avoir des relations amicales avec les Anglais et s'unirent contre eux avec les Chinois. Il ne faut pas d'ailleurs attribuer à ce fait plus de valeur qu'il n'en a réellement : le gouvernement de l'Inde n'avait eu de rapports un peu intimes qu'avec le grand lama de Ta-chi-lhoun-po dont l'importance politique est très faible, et depuis il n'y a pas eu rupture absolue, le Pang-tch'en rin-po-tch'é n'est pas foncièrement hostile aux Anglais et il y a lieu de penser que s'il ne tenait qu'à lui il recevrait assez volontiers leur visite. Le Talé lama, au contraire, a toujours montré beaucoup de réserve, quoique dans les débuts les choses n'en aient pas été au point où elles en sont aujourd'hui. En 1810, Thomas Manning, qui n'était, il est vrai, revêtu d'aucun caractère officiel, fut admis à Lha-sa en présence du Talé lama et demeura un an dans la capitale. Nul Européen n'y pénétra plus, sauf le P. Huc, qui en fut expulsé rapidement. Effrayés des progrès immenses et continus de la puissance indo-britannique, les Tibétains se sont tapis dans leur tanière, en ont barricadé l'entrée et ne veulent plus laisser prendre à l'étranger un pied chez eux, de peur qu'il n'en prenne bientôt quatre. Je crois la Chine et le Tibet tellement convaincus de la nécessité de tenir leur porte close qu'ils risqueraient une guerre plutôt que de céder sur ce point. Or, quelque intérêt que l'Angleterre puisse avoir à entretenir de libres relations avec le Tibet,

non seulement elle n'entreprendrait pas une guerre pour faire cesser l'isolement où se renferme ce pays, mais elle ne se soucie même pas d'engager pour cela une campagne diplomatique sérieuse. En effet, le Tibet, devenu accessible aux Anglais, le serait du même coup aux Russes, qui pourraient ainsi pousser leurs intrigues jusqu'à la frontière indienne, et l'Angleterre, qui ne peut jamais être sûre de la fidélité des innombrables $_{p.437}$ populations de l'Inde, tient les intrigues de la Russie pour plus dangereuses que ses armes. Aussi j'estime qu'il y a des chances pour que le Tibet ne soit jamais ouvert aux Européens avant qu'il soit sous le protectorat britannique. Le gouvernement de l'Inde n'est pas pressé de s'étendre du côté du Tibet comme du côté de l'Afghanistan parce qu'il n'a pas à craindre le progrès d'une puissance ambitieuse et formidable telle que la Russie. Ç'a été jusqu'à présent, je le sais, un axiome fondamental de la politique indienne de tenir la Chine aussi loin que possible ; mais la Chine n'a de force au Tibet que juste assez pour n'en être point chassée par les indigènes, elle n'est point capable de prendre l'offensive et ne demande qu'à rester en paix et à y laisser ses voisins. Seulement, le jour où l'Angleterre serait incapable de défendre le Turkestan contre la conquête russe, alors il lui paraîtrait nécessaire d'imposer son protectorat sur le Tibet, non pas uniquement en guise de compensation, mais surtout afin de constituer sur sa frontière septentrionale une marche analogue à l'Afghanistan, destinée à écarter un voisinage désagréable et dangereux. C'est le même but qu'elle poursuit de tous les côtés sur sa frontière de l'Inde, et lorsqu'elle l'aura atteint, elle sera munie, avec l'Afghanistan, une partie des Pamirs, le La-dag étendu jusqu'à la lisière du Gobi, le Tibet et la Barmanie, d'un tampon colossal de montagnes, derrière lesquelles elle savourera enfin le repos dans son jardin, à l'abri des orages qui balayent le désert et ne sentant que la brise douce et rafraîchissante qui souffle de son océan. C'est un rêve grandiose et charmant, analogue à celui que la Chine avait fait, mais non pas irréalisable, ni absurde. On entend dire quelquefois que le protectorat sur l'Afghanistan est plus gênant qu'utile aux Anglais, à plus forte raison en serait-il ainsi d'un protectorat sur le Tibet. Ce jugement ne me paraît

pas être inspiré par une saine intelligence des choses asiatiques. Le gouvernement de Calcutta est ambitieux, mais il a une vue nette et juste des conditions auxquelles il peut vivre et se développer. L'histoire est là pour lui apprendre qu'un ennemi puissant et belliqueux dominant en Afghanistan est bientôt maître du bassin de l'Indus et de la plaine du Gange. C'est ce que démontrent avec évidence les p.438 exemples des Ghaznévides, du sultan Baber et d'Ahmed cheih. Or il en est exactement de même du Tibet. Dès que les Anglais pourront redouter de voir pénétrer dans ce pays l'influence d'une puissance dangereuse comme la Russie, ils seront amenés à y établir leur protectorat. Que les Cosaques entrent à Kâchgar et à Khotan, les sipahs entreront à Ta-chi-lhoun-po et à Lha-sa. Ces deux éventualités dépendent rigoureusement l'une de l'autre.

Il y a plus : le Tibet serait pour l'Angleterre une position excellente pour défendre contre les entreprises de tout autre peuple ce bassin du fleuve Bleu, dont elle est si jalouse, et le conserver dans sa dépendance au moins économique. Si la Chine se montre définitivement impropre à résister ensemble aux ennemis qui l'assiègent de toutes parts et aux maux intérieurs qui lui dévorent les entrailles, si la marche en avant de la Russie du côté de la Mongolie et des provinces du nord en vient à menacer le bassin du grand fleuve, les Anglais sentiront la nécessité pour protéger leurs intérêts, de s'étendre jusqu'à la porte du Seu-tchouen, et de tenir fortement par terre, en occupant la citadelle tibétaine, le fleuve que leur puissance maritime ne suffirait plus à garder.

La Chine comprend très bien la nature précaire de sa domination dans le royaume de Lha-sa menacée par les Anglais d'une part, compromise d'autre part par l'ambition jalouse des lamas qui ne la supportent que dans la crainte de tomber dans un mal pire. Elle cherche à porter remède à cette situation non pas en agissant à Lha-sa et en tâchant de substituer le gouvernement direct au protectorat, ce qui serait trop difficile et hasardeux, mais en diminuant petit à petit l'étendue du pays soumis à l'autorité du Talé lama, en en détachant chaque fois que l'occasion s'en présente quelque parcelle de territoire,

en mangeant l'artichaut feuille à feuille. Elle ne demande pas mieux que de laisser les Tibétains tranquilles, mais un Tibet puissant et rebelle ne fait point son affaire. Dans les siècles précédents les luttes entre le clergé et le pouvoir civil avaient été un moyen excellent d'affaiblir le Tibet, et lorsque l'empereur se décida à intervenir en faveur des p.439 représentants de la religion et à leur remettre le gouvernement, il eut soin de garder pour sa peine un gros morceau, les parties de l'est et du nord-est aujourd'hui administrées directement par les vice-rois du Seu-tchouen et du Kan-sou, de manière que, si le royaume de Lha-sa venait à être perdu par une révolte nationale ou une conquête étrangère, il restât encore une bande de terrain qui servît de couverture à la Chine propre. Les successeurs de K'ien-long ont poursuivi la politique d'empiétements successifs et presque insensibles avec la continuité de vues et la ténacité qui caractérisent la diplomatie chinoise. Ils profitèrent des rivalités tantôt latentes, tantôt actives entre les princes indigènes, les grands lamas, les diverses sectes, prétextes incessants d'intervention et dès qu'un seigneur terrien réclamait avec énergie son indépendance et se montrait assez fort pour la maintenir, ils démontraient au gouvernement de Lha-sa qu'il avait bien tort de se charger d'administrer un vassal aussi turbulent et qu'il valait mieux pour son repos s'en soulager sur les épaules plus robustes de la Chine. Le Dé-ba-djong, de son côté, se servait de toutes les circonstances pour essayer de remettre la main sur les pays qui lui avaient été enlevés ; d'où conflits sans cesse renouvelés. Les revers terribles qu'éprouva la Chine après 1860, la révolte des Ta-ping, celle des musulmans du Turkestan, du Kan-sou et du Yun-nan firent la partie belle à Lha-sa. En 1863 une guerre ayant éclaté entre le Mé-nyag et le Dé-rgyé, le Dé-ba-djong intervint en faveur de ce dernier à qui il imposa son protectorat, et annexa le Mé-nyag en 1866. Le général du Dé-ba-djong, un certain Poun-ro-pa gouverna le pays pendant dix ans et le pressura sans pitié pour subvenir au luxe barbare dont il s'entourait. Habile politique, il avait réussi à préparer l'annexion des pays voisins de Li-t'ang et de Ba-t'ang et avait déjà passé des conventions secrètes avec les chefs de ces deux territoires. Mais les

populations s'étaient plaintes à Lha-sa des exactions dont elles étaient victimes et la jalousie qu'on éprouvait de la puissance et des succès de l'ambitieux général firent écouter ces doléances. On rappela Poun-ro-pa en le promettant de le nommer ministre ; mats il était à peine rentré dans la capitale qu'il mourut subitement en décembre $_{p.440}$ 1877 ; après lui, son fils, sa fille, ses parents disparurent en quelques semaines et aujourd'hui il ne reste plus un seul membre de sa famille. Le Dé-rgyé profita du départ de Poun-ro-pa pour recouvrer son indépendance et en 1890 le Mé-nyag à son tour, à l'instigation des Chinois, se révolta et chassa les fonctionnaires de Lha-sa. En 1887 le Dé-ba-djong intervint dans le pays des Hor K'ang-sar, en 1894 il entra en conflit avec les gens de Sou-rmang qu'il prétendait soumettre à l'oulag ; mais dans les deux cas ses intrigues furent déjouées par la diplomatie chinoise. Les Chinois, débarrassés des musulmans, avaient repris l'avantage du côté du Tibet. Les pays des Hor-tsi et de Ri-bo-tch'é furent détachés de Lha-sa, en 1886 les grands lamas de Dja-ya et de Tch'a-mdo reçurent l'autorisation d'envoyer des ambassades périodiques à Pékin de même que le Talé lama et le Pang-tch'en rin-po-tch'é et leur indépendance à l'égard du Dé-ba-djong fut reconnue. Au moment où nous écrivons, nous apprenons qu'un préfet chinois a été installé dans le Mé-nyag. Le progrès de la puissance chinoise ne va pas sans rencontrer des obstacles sérieux tant de la part des chefs locaux que de celle de Lha-sa. Quoique le nom de l'Empereur ait conservé dans ces contrées un très grand prestige moral, et que les chefs indigènes préfèrent la suzeraineté douce et presque insensible de Pékin à la domination plus dure et plus impérieuse de Lha-sa, cependant les efforts qu'ont faits les Chinois pour restreindre la juridiction du Dé-ba-djong n'ont pas été dénués d'inconvénients pour eux-mêmes. Ils ont attisé les sentiments d'indépendance des princes voisins de leur frontière, les ont excités à la révolte contre Lha-sa afin de les rattacher à leur autorité directe ; mais ces princes n'avaient pas rejeté un joug pour passer docilement sous un autre et les Chinois sentirent la difficulté de soumettre à leur loi ceux dont ils avaient encouragé l'indiscipline. Les chefs indigènes réduisirent leurs obligations au minimum, quelques-uns même se

refusèrent à tout acte de soumission. Le prince de Dé-rgyé n'admet pas de marchands chinois à résider sur son territoire et ne les laisse passer sur la grande route que moyennant finance. Les dix-sept autres États tibétains du Seu-tchouen Tchag-la (Ltchags-la=principauté de Ta-tsien-lou), Li-t'ang, Ba-t'ang, p.441 sur la route de Tch'a-mdo, Mi-li au sud de cette route, le Mé-nyag, les cinq clans des Hor-pa, le T'o-skyab, le So-mo, etc., au nord, bien que depuis longtemps vassaux directs de la Chine, donnent au vice-roi beaucoup de peine pour faire respecter d'eux le peu d'autorité auquel il prétend. Les Chinois ne sont sérieusement installés qu'à Ta-tsien-lou, ils n'ont sur la route de Gyé-rgoun-do que trois petits postes d'une vingtaine d'hommes dont le plus reculé et le plus considérable est celui de Hor Kang-sar près de la rivière Dza tchou. De leur occupation récente du Mé-nyag il est impossible encore de rien dire.

En dehors des États tibétains qui relèvent directement du vice-roi du Seu-tchouen, il y en a deux autres catégories qui relèvent l'une du légat impérial de Lha-sa, l'autre du légat impérial de Si-ning. Le légat impérial de Lha-sa est chargé d'exercer le protectorat chinois non seulement sur les possessions du Talé lama, mais aussi sur tous les pays indépendants qui y sont enclavés : Ta-chi-lhoun-po, Sa-skya gon-pa, Po-youl et sur tous les pays extérieurs qui en ont été détachés postérieurement à la conquête de K'ien-long, à savoir : la principauté des Hor-tsi, Ri-bo-tch'é, Tch'a-mdo et Dja-ya. La circonscription du légat impérial est limitée au nord par les cols Tang la et Dam-tao la, par les montagnes séparant le bassin du Nou tchou de celui du Pam tchou par une ligne traversant le Pam tchou et le Dza tchou-Mékong par environ 31° 40' Lt. ; puis la frontière atteint la vallée du fleuve Bleu, la descend jusque par environ 29° 30, de là tourne sur la vallée du Mékong et la suit jusque par environ 27° Lt. Les Chinois entretiennent une petite garnison à Kiang-k'a sous les ordres d'un capitaine une autre à Tch'a-mdo sous les ordres d'un colonel, mais ils ne sont même pas représentés dans les pays de Ri-bo-tch'é et des Hor-tsi. Ce dernier pays qui s'étend entre le T'a-ts'ang la et le Dam tao-la comprend les bassins

du Chag tchou et du Sog tchou ; au sud du T'a-ts'ang la, la petite vallée de Dong-long en fait également partie. La majorité de la population est pon-bo et ça été la cause de sa séparation de Lha-sa. Tous les Tibétains qui vivent sur la route de Nag-tchou à Gyé-rgoun-do dans les limites indiquées, les Dza-mar-pa, les A-tag, les $_{p.442}$ Hor-pong-ra-ma, les Sog-dé-ma, les Kong-kié-ma, sont dissidents sans aucune exception. Il en est de même de leur chef, qui porte le titre de Hor-tsi-gyab-pé-ko [1], qui est laïque et vit sous la tente comme tous ses sujets. Sa résidence se trouve à Pa-tch'en à deux jours en aval de Oua-bé soum-do, sur un petit affluent de gauche du Sog tchou. On peut remarquer à ce propos que les chefs tibétains non plus que les chefs mongols n'aiment à s'installer sur les grandes routes, ni au bord des grandes rivières, ni dans les plaines ; ils se réfugient le plus souvent dans des endroits écartés, d'accès difficile, vers les sources des fleuves. A 3 jours en aval de Pa-tch'en dans la vallée du Sog tchou s'élève le monastère de Sog-zen-dé, dont les lamas sont indépendants du Hor-tsi-gyab-pé-ko. La domination de ce dernier s'étend d'ouest en est depuis le grand tributaire oriental du Ts'o nag par environ 89°15' lg. jusqu'à Bon-mou-mdo par 94° lg. Il a sous ses ordres un certain nombre de chefs de tribus ou dé-ba et reçoit un traitement léger de l'Empereur de Chine. Ce roitelet, dont le pays est pauvre et peu peuplé, et qui est habillé d'une simple robe de peau de mouton, semble être assez bien obéi ; il perçoit sur chaque famille et chaque tête de bétail un impôt très modéré dont le légat impérial touche une partie. Celui-ci n'a point d'agent dans le pays, mais de temps à autre il envoie un officier à Pa-tch'en pour recevoir l'hommage et le tribut du prince.

La troisième partie du Tibet soumis à la Chine est constituée par la circonscription du légat impérial de Si-ning, qui lui-même relève du vice-roi du Kan-sou. Cette circonscription est limitée par celle du légat impérial de Lha-sa jusqu'aux sources du Dé-rgyé tchou, puis la frontière remonte au nord-est, traverse le Do tchou à 60 milles S.-E. de

---

[1] Gyab, orthographe douteuse. La région au nord du fleuve Nag tchou ou Nou tchou est appelée quelquefois *Gya-dé,* probablement la région du *Gya,* ou *Gyali.* Dans Gyab-pé-ko on prononce distinctement un double p.

Gyérgoun-do, passe par le nord des pays de Dé-rgyé et des Hor-pa, traverse le Ta Kin tchouen par 32° Lt. et va rejoindre ais nord-est la frontière p.443 du Kan-sou proprement dit en suivant la ligne de partage des eaux entre le Hoang hô et la rivière Min. Dans ces limites sont compris les États du Nan-tch'en gya-po, les quatre tribus des Dza-tchou-k'a-pa, les États du roi des Ngo-log, les tribus des Go-mi, et des Pa-nag, enfin le pays de Nga-mdo. Le Nan-tch'en gya-po, roi laïque, réside à Pam-dzong sur le Pam tchou au nord de Ri-bo-tch'é. Toute la région depuis le Dam-tao la jusqu'à la frontière du Tsa-dam mongol et jusqu'aux bornes du bassin du Do tchou est placée sous sa suzeraineté. Les Tibétains en parlent comme d'un personnage très vénérable, mais aussi comme d'un assez pauvre sire mené en laisse par les lamas. Au reste, dans toutes les principautés du Tibet oriental les lamas ou bien sont les maîtres nominaux et réels ou bien sont complètement indépendants du pouvoir civil et exercent sur lui une influence considérable. Le roi de Ta-tsien-lou est le seul qui ait autorité sur le clergé de ses États, aussi est-il entouré aux yeux des Tibétains d'une majesté redoutable et profonde non moins que le roitelet du La-dag, à qui rien au monde ne saurait être comparé sinon l'empereur de Chine en personne. Le pouvoir du Nan tch'en gya-po n'est effectif que dans la vallée du Pam tchou dans les environs immédiats de sa résidence. Ailleurs les chefs de tribus, plus ou moins encouragés par les Chinois, ne lui rendent guère qu'un hommage platonique. Celles de ces tribus qui me sont connues sont celles des Doung-pa, des Gé-dji (Gé-rgy ou Gé-rgyé) des Ra-k'i, des Tao-rong-pa et des Nyam-ts'o. Les Doung-pa s'étendent entre le Dam-tao la et la source du Mékong. Leur chef est campé à Dam-sar-tsa-wo près de la source du Dam tchou, à trois jours à l'est de la route. Les Gé-dji, plus nombreux et comptant trois mille laïques et cinq cents lamas, sont répandus dans le bassin supérieur du Mékong entre le Dza-nag la et le Dzé la. Leur chef est campé à Dza-mar-sang. Les Ra-k'i vont du Dzé la au Ser-kyem la. Les Tao-rong-pa, très supérieurs aux tribus précédentes, sont limités par le Ser-kyem la, le Tao la à vingt milles au sud-est de Gyé-rgoun-do, la limite de partage des eaux entre le Do tchou et le Dza-tchou-Ngo-log. Leur pays

peu vaste est relativement très peuplé, semé de p.444 nombreux villages, et seuls parmi les tribus que j'ai citées ils s'occupent d'agriculture. Ils sont divisés en vingt-cinq clans commandés chacun par un chef laïque ; il ne semble pas qu'ils aient un chef général, et les affaires communes sont réglées dans l'assemblée des chefs de clans. En réalité c'est l'abbé Sa-skya-pa de Gyé-rgou gon-pa qui est le véritable maître, et les chefs de clans ne sont en effet que ses agents. Il a trois mille moines dans son obédience, répandus en divers couvents possédant chacun de grandes propriétés et ayant droit de haute et basse justice sur les cantons environnants. Les seules parties du pays qui échappent à son autorité sont les terres et les villages appartenant aux rares monastères Gé-loug-pa, dont le chef est l'abbé de La-boug et qui ne comptent pas plus de 800 moines. Au nord des Tao-rong-pa sont les Nyam-ts'o qui confinent eux-mêmes aux Mongols du Tsadam.

A l'est, la région du Haut Dza tchou, assez peuplée, pourvue de cultures et de villages excepté dans la partie que j'en ai traversée, est indépendante en droit comme en fait du Nan-tch'en gya-po. Elle est divisée en quatre cantons, administrés par quatre chefs indigènes, dont le principal est le supérieur de Toub-chi gon-pa mentionné dans mon premier volume. Puis viennent le supérieur de Ka-nar gon-pa, le chef laïque de Yong-cha et le chef laïque de Chou-ma. Les gens de cette contrée se distinguent à première vue par leur têtes rasées des sujets chevelus du Nan-tch'en gya-po. Ils portent aussi des lances beaucoup plus longues, mesurant environ 3 m,50. Ces traits les font ressembler à leurs voisins de l'est, les Ngo-log, avec lesquels, d'ailleurs, ils ont beaucoup de relations de parenté. Ils sont particulièrement turbulents et s'ils sont un peu plus réservés dans leurs brigandages que les Ngo-log, c'est uniquement parce qu'habitant dans des maisons, ils sont plus exposés à des représailles. Si les sujets du Nan-tch'en gya-po font à la population du Dza-tchou-k'a une mauvaise réputation, ce n'est point qu'eux-mêmes valent beaucoup mieux. La propriété privée est peu respectée parmi eux ; on rencontre assez souvent de petites caravanes de Tibétains ou de Chinois dépouillées de leurs chevaux par les

indigènes, et les gens de Lha-sa ne passent par là qu'en p.445 nombre et bien armés. Quant aux chefs de canton, la plupart lamas perchés dans leurs lamaseries comme en des nids d'éperviers, il n'est pas rare qu'ils soient complices et justifient les pilleries en invoquant le droit de représailles. En effet chacun craignant d'être volé par son voisin, se dédommage quand il peut, parfois d'avance, et se paye par le vol des pertes qu'il a subies ou pourrait subir à l'avenir. Le système du *baramta* kyrghyz est partout pratiqué. Lorsqu'un individu a à se plaindre d'un vol, d'un meurtre, d'un rapt, d'un outrage quelconque de la part d'un individu d'un autre clan, au lieu de recourir à l'huissier ou au procureur, il fait appel à son propre clan, qui prend les armes et s'en va razzier les troupeaux du clan auquel appartient le coupable. C'est la manière tibétaine de pratiquer la saisie conservatoire. Il s'ensuit des luttes quelquefois sanglantes, on se fait des prisonniers qu'on jette à l'eau, et de représailles en représailles la querelle peut durer indéfiniment. Il est très difficile d'amener la paix définitive qui efface tous les torts de part et d'autre.

Les Ngo-log [1] appelés ordinairement *Si fan* par les Chinois, sont maîtres dans toute la région entre le Kya-ring ts'o et la ligne de partage des eaux entre le Ma tchou et la rivière Min ; ils descendent au sud jusqu'au 32e degré de latitude, confinent au Dé-rgyé et aux clans des Hor-pa. Ils sont divisés en douze tribus dont la principale est celle des Ken-gen. Leur roi qui porte le titre de Artchoung [2]-nour-bou gya-po réside dans la vallée du Ma tchou au sud de la puissante chaîne de l'A-mnyé Ma-tch'en. Ils sont équipés et habillés de la même manière que les Dza-tchou-k'a-pa ; vêtements de peau de mouton, longue lance, cheveux courts, bonnet plat et rond ajusté à la tête en arrière, formant une sorte de visière en avant. Ils n'ont point de maisons et vivent tous sous la tente, les lamas et le roi comme les autres. Le clergé semble être chez eux dans une condition subalterne, bien qu'il soit assez p.446

[1] *Ngo* = face, *log* = de travers, c'est-à-dire *rebelle. Ngo-log tched-pa* faire la face de travers est une expression courante pour dire : se révolter.

[2] Mot d'orthographe douteuse.

nombreux et non dépourvu d'influence. Les Ngo-log sont absolument indépendants de la Chine, nominalement et réellement. Ils forment une société de pillards régulièrement organisée. Chaque année en été ils font une ou plusieurs expéditions de trois cents à mille cavaliers, qui se dirigent surtout du côté de Lha-sa, qui enlèvent les troupeaux, les femmes, les enfants, pillent les caravanes de marchands. Ces expéditions sont commandées par les chefs de tribus de l'aveu du roi, qui perçoit un tant pour cent des produits. Elles pénètrent quelquefois jusqu'en vue de Nag-tchou dzong et poussent des pointes jusque très avant dans la Mongolie. Les gens du Tsadam les redoutent fort ; Naichi où il y avait autrefois des pâturages fréquentés par les Mongols a dû être abandonné à cause des pillages répétés des Ngo-log. Tout autour du pays de ces bandits le vide s'est fait, de grands et riches pâturages sont aujourd'hui déserts, nul n'osant s'y aventurer et se mettre dans la gueule du loup ; quoiqu'ils ne plantent jamais leurs tentes et ne mènent point leurs troupeaux au delà des monts A-mnyé Ma-tch'en, ils ne permettent à personne de s'installer, ni même de passer entre ces montagnes et le lac Kya-ring. Ce n'est point là la politique du chien du jardinier, c'est une simple variante du protectionnisme. Les Ngo-log, ce faisant, s'attribuent en vertu du droit du plus fort le monopole de l'exploitation du sel du Kya-ring ts'o et ce monopole est très fructueux, car une grande partie du Tibet oriental manque de sel ; tout le pays entre le T'a-ts'ang la et Gyé-rgoun-do en est dépourvu et les indigènes pauvres le remplacent par de la terre rouge salée. Les Ngo-log vendent donc leur sel au prix qu'ils veulent aux Dza-tchou-k'a-pa et aux Hor-pa qui le repassent à leurs voisins. Gens pratiques, ils ne ferment pas leur porte à tout trafic, ils ont une sorte de traité de commerce avec les musulmans Salar et avec les gens de Soung-p'an t'ing qui peuvent vendre librement leurs marchandises chez les Ngo-log à condition de céder une certaine part de leurs bénéfices aux chefs de tribus et au roi. Les Salar et les gens de Soung-p'an, étant contrebandiers, n'y perdent rien ; ils payent seulement aux chefs des Ngo-log ce qu'ils auraient dû payer au fisc impérial. En même temps que négociants et industriels avisés, les p.447 Ngo-log sont des gens pieux qui savent à quoi la

religion les oblige : ils laissent traverser leur territoire aux caravanes de certains couvents tels que La-boug et Lha-brang, qui les payent en indulgences et en lettres de change sur l'autre monde. Quant aux marchands qui n'ont point de passe-port régulier, ils sont pillés sans pitié et les fonctionnaires chinois sont moins épargnés que personne. La paresse et la corruption de l'administration chinoise l'a toujours empêchée d'employer la force pour imposer l'ordre et la paix. Les mandarins, pour excuser leur négligence, font une peinture très romantique de la contrée habitée par ces bandits, la représentant comme inaccessible, hérissée de montagnes formidables, coupée de gorges ténébreuses. A vrai dire, elle est une des contrées les moins inaccessibles du Tibet ; les vallées y sont larges, les cols faciles, hormis peut-être ceux des A-mnyé Ma-tch'en. Cependant les Ngo-log sont malaisés à saisir ; vivant sous la tente, ils ont vite fait de lever leur camp à la première alarme et de se réfugier sur des hauteurs peu abordables ; mais la raison principale de la tranquillité où on les laisse, c'est qu'une expédition militaire en un pays pauvre, éloigné au milieu de populations revêches, est une opération coûteuse et pénible qui entraîne de lourdes responsabilités. Il est évidemment plus simple de rester paisiblement chez soi et de mettre dans sa poche l'argent que l'empereur envoie pour l'entretien des troupes.

Il ne me reste plus que peu de chose à dire des Pa-nag qui habitent sur les bords du Kouk nor, au sud, à l'est et au nord, la rive occidentale étant occupée par des Mongols. Ils ont la tête rase comme les Ngo-log, ils se distinguent des autres Tibétains nomades par leur bonnet rond au sommet en pointe et leurs pantalons bleus en cotonnade chinoise. J'ai déjà indiqué les particularités de leur type physique qui dénotent un mélange avec l'élément mongol du voisinage. Comme les Mongols, ils sont toujours à cheval pour garder leurs troupeaux, habitude de gens de plaine ou de larges vallées plates. Leurs tentes sont semblables à celles des autres Tibétains, sauf en ce qu'elles sont plus vastes, mesurant jusqu'à 16 mètres sur 10. Le foyer de maçonnerie est aussi un peu différent d'aspect. Quelques Pa-nag ont des tentes de feutre

p.448 blanches et rondes pareilles à celles des Mongols, mais ce n'est qu'une exception. Les Pa-nag semblent n'entretenir que peu de relations avec leurs congénères tibétains du sud, dont ils sont séparés par des solitudes de plusieurs journées de marche et ils ne les connaîtraient presque pas s'ils n'allaient en pèlerinage à Lha-sa et s'ils ne voyaient passer chez eux quelques caravanes de Lha-sa ou de Gyé-rgoun-do. Ce fait se manifeste immédiatement au voyageur par la disparition de la roupie remplacée par l'argent chinois. Les Pa-nag sont connus dans le Tsadam, à Tong-kor et à Si-ning comme des voleurs incorrigibles quoiqu'ils m'aient paru assez braves gens ; ce ne sont que des larroneaux et non des brigands comme les Ngo-log. Ils n'ont point de roi, mais seulement des chefs de clans ; ils sont soumis plus étroitement que les autres Tibétains au pouvoir du légat impérial de Si-ning et lui payent des impôts annuels.

On peut dire que l'autorité de la Chine ne s'exerce point d'une manière ferme au delà du Tsadam, de la chaîne sud du Kouk nor, du pays des Go-mi et de Lha-brang gon-pa. Les Ngo-log ne s'occupent point du légat impérial, autrement que pour voler ses agents à l'occasion, et le légat impérial, de son côté, affecte de les ignorer. Dans la vaste région qui s'étend entre le Tsadam, Tch'a-mdo et le Dam-tao la, il n'a que deux représentants à Gyé-rgoun-do, simples interprètes (t'oung-cheu) de son *yâ-men,* connaissant la langue tibétaine. Ces modestes agents s'emploient de leur mieux à persuader aux petits chefs locaux de se tenir en paix et leur médiation a parfois de bons résultats ; mais cette médiation est d'ordre platonique, car ils n'ont point de moyens sérieux de faire respecter leur autorité, sinon la menace d'une intervention chinoise. Ils n'ont aucune escorte, mais seulement quelques *dorgha* ou gendarmes indigènes analogues aux *aptouk* de Lha-sa. Les quelques marchands chinois qui font le commerce dans le pays ne peuvent résider qu'à Gyé-rgoun-do et, quoique ce village dépende du Kan-sou, ils doivent être munis de billets de l'administration du Seu-tchouen. Le légat impérial ne délivre de billets que pour les environs immédiats du Kouk nor et le Tsadam, et

ces billets ne sont valables que pour quarante p.449 jours, ce qui empêche les porteurs de se rendre jusqu'à Gyé-rgoun-do. Le seul motif de cette mesure est de réserver à l'administration du Seu-tchouen tout le bénéfice du commerce du Tibet, dont une partie passe par Gyé-rgoun-do. Les charges des habitants de cette région au profit du gouvernement chinois se réduisent au payement d'une taxe de 1/8 d'once, soit de 1/3 de roupie par feu et par an, à l'entretien des deux interprètes et de leurs *dorgha,* et à la fourniture gratuite des bêtes, de la paille et du combustible dont ils ont besoin dans leurs déplacements. Le légat impérial ne paraît jamais dans les contrées qu'il est chargé d'administrer ; il pense, à juste titre d'ailleurs, que sa majesté gagne à n'être pas vue de près. Seulement, tous les trois ans ou peut-être tous les ans il se rend en grande pompe jusqu'au premier col d'où l'on peut apercevoir le Kouk nor, il présente ses offrandes et ses prières à la divinité du lac, qui, en échange, lui assure la possession de toute la contrée dont elle est la protectrice. En outre, tous les trois ans il envoie à Gyé-rgoun-do un fonctionnaire chinois. du rang de préfet, afin de recevoir solennellement l'hommage de tous les chefs assemblés. C'est la même cérémonie qui était observée au VIe siècle et sans doute plus anciennement encore. En vérité, les Tibétains sont un des peuples qui ont le moins changé dans le cours des siècles et il est bien à regretter qu'ils soient si peu accessibles et si rebelles à l'enquête.

@